



**Rapport d'activité  
et  
bilan du contrat d'objectifs et de performance**

**de l'établissement public du  
Parc national du Mercantour**

**pour l'année 2019**

***Approuvé par le conseil d'administration  
du 13 mars 2020***

# Table des matières

Avant-Propos.....	3
1. Mise en œuvre de la charte du Parc national.....	7
1.1 Conventions d'application de la charte avec les communes.....	7
1.2 Situation des communes non adhérentes.....	17
1.3 Extension du périmètre du Parc national.....	18
2. Développer la connaissance.....	18
2.1 Acquisition et valorisation des connaissances sur les habitats, la faune, la flore.....	18
2.2 Gestion des données.....	22
2.3 Dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel).....	23
2.4 Collaboration avec la recherche.....	25
3. Protection et gestion des patrimoines naturel et culturel.....	27
3.1 Surveillance.....	27
3.2 Gestion des patrimoines naturels.....	28
3.3 Actions en faveur du paysage.....	33
3.4 Patrimoine culturel.....	34
4. Promouvoir un développement durable.....	38
4.1 Dispositif de subvention du Parc.....	38
4.2 Sentiers et signalétique.....	38
4.3 Ecotourisme et marque « Esprit Parc national ».....	42
4.4 Assistance technique aux communes.....	47
5. Faire connaître le patrimoine et accueillir.....	50
5.1 Anniversaire des 40 ans du Parc national du Mercantour.....	50
5.2 Stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) 2017-2020.....	53
5.3 Programmes pédagogiques pour le public scolaire.....	54
5.4 Les animations pour des jeunes hors cadre scolaire.....	58
5.5 Les aménagements et expositions.....	59
5.6 Les outils pédagogiques.....	60
5.7 Formation auprès d'autres publics.....	60
5.8 Evénements.....	62
5.9 Tournages, reportages, presse.....	63
5.10 Sites internet et réseaux sociaux.....	64
5.11 Maisons de parc, accueil.....	65
5.12 La régie et les points de vente du Parc.....	67
5.13 Mise en œuvre de la stratégie de communication.....	68
6. Contribuer aux politiques nationales et internationales.....	68
6.1 Le Parc européen / Parco europeo Alpi Marittime Mercantour.....	68
6.2 Vers un classement au Patrimoine mondial de l'espace transfrontalier Marittime Mercantour « les Alpes de la Méditerranée ».....	70
6.3 Participation au Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC).....	70
6.4 Participation au Réseau Educ'Alpes.....	71
6.5 Coopération avec les espaces naturels protégés voisins.....	71
7. Assurer la gestion humaine, logistique et financière de l'établissement.....	72
7.1 Gestion de l'établissement.....	72
7.2 Eco-responsabilité.....	74
7.3 Coopération inter-parcs.....	74
8. Résultats 2019 pour les indicateurs du contrat d'objectifs et de performance (2019-2023).....	76
8.1 Domaine d'activité 1 : Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en Parc national.....	76
8.2 Domaine d'activité 2 : Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel.....	77

8.3 Domaine d'activité 3 : Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable.....	78
8.4 Domaine d'activité 4 : Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs.....	78
8.5 Domaine d'activité 5 : Contribuer aux politiques de développement durable et biodiversité.....	80
8.6 Domaine d'activité 6 : Gérer l'établissement public.....	80
8.7 Tableau synthétique des effectifs par domaine d'activité du COP.....	83
Annexe I : Bilan activités avec les scolaires.....	86
Annexe II : Bilan interventions auprès du public (hors scolaires) – conférences, projections, animations.....	86

## Avant-Propos

2019 fut une année d'exception, avec l'anniversaire des 40 ans du Parc et tous, agents du Parc, partenaires, collectivités, ont été au rendez-vous pour cette occasion qui nous était donnée de nous fédérer et de nous rassembler autour des valeurs et des enjeux du Parc national du Mercantour.

Car il faut bien le dire, les festivités organisées autour de cet anniversaire ont témoigné d'un ancrage fort du Parc sur son territoire et surtout de l'attachement que portaient les habitants à leurs montagnes, au Parc et plus largement aux enjeux de protection de l'environnement.

Ce fut l'occasion de témoigner de ce qui s'est fait depuis 40 ans au service du Mercantour : réintroduction des gypaètes barbus et des bouquetins, inventaires de la biodiversité, éducation à l'environnement, entretien des sentiers, protection de la faune et de la flore avec un retour spectaculaire des populations d'animaux sauvages, pour certains disparus ou presque du territoire, accompagnement au développement durable en aire d'adhésion, ... mais aussi de se tourner résolument vers l'avenir et dans le « faire avec », avec le déploiement de programmes de sciences participatives, la mise en œuvre de programmes scientifiques à la pointe des technologies (suivi de la faune, étude du changement climatique, ...) ou encore d'ambitieux projets de requalification des sites.

Le Mercantour comme laboratoire d'expérimentation scientifique, veilleur des changements globaux et territoire de conviction environnementale au service de tous, tels sont quelques-uns de nos objectifs de demain.

Nous en profiterons d'ailleurs pour remercier tous les acteurs qui s'unissent au Parc tout au long de l'année et sans qui tout serait plus compliqué. En cette année des 40 ans, l'appui du département des Alpes-Maritimes, du Gouvernement princier de Monaco, de l'État, des communes et de tous nos partenaires associatifs et socio-professionnels nous a été extrêmement précieux.

Cette année aura aussi été marquée par l'obtention du label Réserve internationale de ciel étoilé du territoire Alpes Azur Mercantour, attestant de la qualité exceptionnelle de son ciel nocturne et ouvrant de nouvelles perspectives pour la protection et le développement durable de nos vallées.

Ce rapport d'activité, loin d'être exhaustif, montrera au lecteur les grands axes de l'année que nous venons de passer et lui donnera, nous l'espérons, l'envie de s'investir aux côtés des équipes du Parc pour la protection de notre joyau commun.

Le directeur, Christophe Viret

## BILAN synthétique 2019

L'année 2019 a été fortement influencée par toutes les productions et manifestations relatives aux 40 ans du Parc. Celles-ci outre leur concrétisation ont toutes été pensées pour leur impact durable sur le territoire. Il en va ainsi des ouvrages et expositions relatives aux portraits et visages du Mercantour, qui au-delà du symbole d'une sorte d'acte de réconciliation, constituent un travail de mémoire considérable (compléter par l'édition d'un ouvrage conçu par et pour tous les agents du parc national depuis son origine). On notera aussi, la parution d'un numéro Terre sauvage, entièrement consacré au Mercantour au mois de juillet et la production du film de Luc Jacquet, libre de droits pour le Parc et qui sera présenté dans les mois qui viennent dans plusieurs festivals. Enfin, un programme d'animations estivales particulièrement ambitieux autour de 300 initiatives labellisées 40 ans a permis de consolider nos partenariats locaux avec les associations et les collectivités. A l'automne 2019, Le numéro annuel « spécial 40 ans » du journal du Parc a été diffusé à plus de 20.000 exemplaires. Notons enfin, l'organisation récente (30 sept – 2 octobre 2019) du colloque « 40 ans de recherche en Mercantour » à Barcelonnette et l'événement de clôture de l'exposition « Paroles et Visages du Mercantour le 14 novembre 2019 à l'espace Lympia à Nice (laquelle a duré jusqu'au 12 janvier 2020).

Au-delà de la célébration des 40 ans, la mise en œuvre du plan d'actions 2016 – 2020 s'est poursuivie à un rythme très dense. Au titre de l'année 2019, nous pouvons citer par exemple :

- la consolidation des deux programmes scientifiques ambitieux sur le suivi des effets du changement climatique (CclimaTT) et de la conservation du bouquetin (Ibex) tous deux menés à une échelle transfrontalière et alpine qui a permis de renforcer les liens inter-parcs alpins avec notamment une réflexion pour lancer une initiative commune de type Life.
- le lancement effectif, à travers le Parc européen (GECT) du programme simple Patrim du PITER Alpimed visant à valoriser les ressources naturelles et culturelles des deux parcs autour d'une qualification de l'offre éco-touristique et la promotion des grandes itinérances des Alpes de la Méditerranée.
- la poursuite des démarches d'ABC communaux avec le soutien de l'AFB et qui concernent cette année 4 communes du parc (Sospel, Uvernet Fours, Guillaumes et Saint-Sauveur-sur-Tinée) et l'organisation d'un Explor'nature de 3 jours à Guillaumes, le même week-end que celui des célébrations des 40 ans, visant à conduire des actions participatives d'inventaires entre scientifiques et grand public.
- le lancement d'un outil d'observation participatif : « Obs Mercantour » qui participe ainsi de l'objectif de la stratégie scientifique de développer les sciences participatives.
- la mise en place de la première aire terrestre éducative (ATE) dans un Parc national, à Sospel qui a été remarquée et primée par l'AFB.
- le dépôt officiel de la candidature d'une partie du Parc national au label Réserve internationale de ciel étoilé, en partenariat avec la Communauté de Communes des Alpes d'Azur et le PNR des Préalpes d'Azur
- l'élaboration d'une convention de partenariat avec la réserve naturelle régionale des gorges de Daluis (signature de la convention lors du conseil d'administration du 14 novembre 2019).
- la poursuite des partenariats engagés avec les services territoriaux de l'AFB (SD et Dir inter-régionale), avec la Gendarmerie mais aussi avec EDF malgré quelques difficultés liées à la question des débits réservés sur les ouvrages hydro-électriques (le Parc a lancé un inventaire précis des 140 ouvrages présents sur son territoire).

- le lancement d'une démarche partenariale entre l'ONF, le Parc et la commune d'Entraunes pour créer une Réserve intégrale sur cette dernière, visant notamment à préserver 700 hectares de pelouses alpines remarquables en mobilisant la communauté scientifique (ce dossier pourrait aboutir en 2020 ou au plus tard début 2021). Les inventaires ont été réalisés et le plan de gestion est en cours de rédaction.

- la poursuite des chantiers de requalification des grands sites (Merveilles, - Route de la Bonette – dernière année de fouille sur le site de la Tournerie – commune de Roubion - avant valorisation du site)

- la poursuite des projets de rénovation de maisons de Parc (lancement des marchés pour la maison de Saint-Etienne-de-Tinée) et participation active au projet de requalification de la maison valberganne avec le département et le Syndicat Intercommunal de Valberg autour d'un ambitieux projet de maison de l'environnement et de l'observation. Le projet de rénovation de la maison de Saint-Martin--Vésubie a été décalé à 2020.

- un très fort investissement des équipes sur la thématique sentier, pour sécuriser juridiquement l'établissement public et les agents. Pour ce qui relève des travaux d'aménagement et d'entretien des sentiers, l'ensemble des procédures a été revu et un marché de coordination de sécurité a été préparé. Un marché de maîtrise d'œuvre est aussi à l'étude. Par ailleurs, plusieurs sentiers à risque ont été fermés et une information plus systématique des usagers et randonneurs a été faite sur notre site web.

Dans le champs des activités de surveillance et de police, la préparation des équipes à l'utilisation de l'applicatif PATBIODIV et la contribution active en lien avec l'AFB à la note stratégique police de l'inter-parcs . Plusieurs chantiers réglementaires ont été initiés en lien avec le conseil scientifique, notamment pour ce qui relève de l'usage des drones en cœur de parc (interdit sauf exception) et de l'élaboration d'une doctrine visant à limiter les manifestations publiques motorisées et à mieux sensibiliser leurs organisateurs à la question des nuisances sonores. Enfin, nous travaillons aussi au lancement d'une démarche de simplification des demandes d'autorisations via les outils web (démarches simplifiées en ligne) qui devrait aboutir en 2020.

Dans le domaine du pastoralisme et du dossier Loup, l'actualité a été particulièrement dense avec un fort investissement des équipes pour mettre en opérationnalité le nouveau plan national Loup et ses premières mesures (berger mobile – médiateurs pastoraux – préparation des expérimentations scientifiques – sémio chimie) et contribution au niveau local au prochain Life « Wolf.eu » porté par nos partenaires italiens. Poursuite aussi de notre investissement auprès des communes pour la rénovation de cabanes pastorales.

La seule ombre au tableau dans ce bilan est l'échec «temporaire» de la bonne finalisation du dossier d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des Alpes de la Méditerranée qui a été retiré par l'Italie de la liste présentée au Comité du patrimoine mondial qui devait l'examiner à Bakou début juillet. En effet l'expertise conduite par l'UICN international n'était pas positive à tout point de vue (notamment sur les modalités de gestion du bien et sur les niveaux de protection des différents sites). Ce dossier devrait néanmoins être repris et redéposé dans les 2 à 3 années qui viennent.

Pour ce qui relève des chantiers de modernisation de l'établissement, on notera l'investissement particulier des équipes du secrétariat général dans les domaines suivants :

- finalisation et validation du COP 2019-2023
- finalisation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (passage en conseil de novembre 2019)
- lancement d'une démarche sur les risque psycho-sociaux avec l'appui du CVRH.
- mise à jour du document unique des risques professionnels (entretien participatif avec chaque service et tous les agents de l'établissement)

- lancement d'une réflexion prospective à 5 ans sur les perspectives annuelles de trésorerie et de fonds de roulement, pour mieux calibrer les capacités à porter les projets cofinancés et à évaluer le besoin de pré-financement (démarche partagée à l'inter-parcs)
- concrétisation de la stratégie de rattachement aux dispositifs d'achats interministériels. Après l'assurance de la flotte automobile en 2018, ce sont les domaines de la gestion de cette même flotte, de la fourniture d'électricité qui ont été traités cette année. En 2020, l'entretien des bâtiments, les déplacements temporaires et les carburants devraient suivre.

La direction du Parc a, quant à elle, été fortement mobilisée sur les chantiers nationaux, liés au rattachement avec l'AFB et bientôt l'OFB, aux réflexions inter-aires protégées pour alimenter la future SCAP et à l'animation du collectif des directions de parcs et de la conférence des présidents.

# 1. Mise en œuvre de la charte du Parc national

## 1.1 Conventions d'application de la charte avec les communes

Pour mémoire, la démarche d'élaboration et de renouvellement des conventions d'application à conclure avec les communes adhérentes à la charte du Parc national du Mercantour débute par une première réunion de présentation des objectifs de ladite convention. Des réunions techniques ont ensuite lieu afin de définir les actions, répondant aux objectifs de la charte, à mettre en œuvre sur une période de trois ans.

Une fois le projet de convention finalisé, ce dernier est soumis aux instances délibérantes de la commune et de l'établissement public pour approbation. La convention sera, par la suite, signée et mise en œuvre.

En 2019, deux conventions ont été signées pour une période de 3 ans :

- Tinée : la convention d'application de Roure a été renouvelée
- Ubaye-Verdon : suite à son adhésion officialisée par décret en Conseil d'État du 29 août 2018, les équipes ont travaillé à la rédaction de la convention d'application de Barcelonnette qui a pu être conclue le 13 mars 2019.

Du fait notamment de retards pris sur certaines opérations, liés à des contraintes techniques et/ou administratives, plusieurs conventions d'application ont été prolongées par voie d'avenants :

- Vésubie : Saint-Martin-Vésubie, la Bollène-Vésubie, Belvédère et Valdeblore – prolongation jusqu'au 31 décembre 2020
- Haut-Var-Cians : Beuil, Châteauneuf-d'Entraunes et Péone – prolongation jusqu'au 31 décembre 2020
- Ubaye-Verdon : Uvernet-Fours, Allos et Colmars-les-Alpes et Val d'Oronaye – prolongation jusqu'au 31 octobre 2021
- Roya-Bévéra : Moulinet – prolongation de 18 mois soit jusqu'au 24 février 2021 et Saorge – prolongation de 18 mois soit jusqu'au 4 juin 2021

Par ailleurs, de nouveaux projets ayant émergé depuis la signature de certaines conventions d'application, des avenants ont été conclus pour ajouter des opérations aux projets initiaux. Ces dernières ont obtenu une subvention du Parc national en 2019 et ont démarré dans l'année :

- Saorge: aménagement d'une structure d'accueil et d'informations
- Tende : aménagement et valorisation patrimoniale des places du vieux Tende

De plus, en 2019, le Parc a poursuivi sa politique de partenariat.

Plusieurs conventions / contrats entrant dans le champ des objectifs de la charte ont ainsi été conclus :

- Convention de partenariat entre la communauté de communes des Alpes d'Azur (CCAA), la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le Parc national pour la Réserve naturelle régionale (RNR) des gorges de Daluis
- Protocole d'accord entre le Parc national, la CCAA et l'Office national des forêts (ONF) pour la réserve intégrale sur le plateau du Caïre à Entraunes

### **Situation par vallée à la fin de l'année 2019**

- **Service territorial Ubaye-Verdon :**

- Val d'Oronaye :

La commune nouvelle de Val d'Oronaye a voté l'adhésion de la partie « Meyronnes » de son territoire en conseil municipal du 18 juin 2018. Le conseil d'administration du Parc national a approuvé cette adhésion le 13 mars 2019. Le préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur a constaté (par arrêté du 24 juillet 2019) l'adhésion de la commune de Val d'Oronaye en lieu et place de la commune de Larche.

Des rencontres se sont poursuivies avec le maire et son équipe municipale, ce qui a permis de continuer la mise en œuvre de la convention d'application, valable pour 3 années jusqu'à décembre 2019. L'adhésion de la totalité du territoire communal a toutefois permis

d'envisager des actions sur la partie Meyronnes du territoire de Val d'Oronaye pour l'année 2019.

- Les rencontres avec les élus ont débouché sur un projet relatif au « Soutien à l'usage du bois-énergie en circuit court au bénéfice des habitants » du village. Cette opération a été approuvée lors du conseil d'administration du Parc national du 5 juillet 2019. Une grande partie de la forêt communale de la Silve est constituée de bois mitraillé pendant la seconde guerre mondiale. Depuis des années, la commune a réservé cette partie de forêt à l'affouage communal, participant ainsi à son renouvellement tout en ayant une politique sociale envers ses habitants reconnus à 60 % en « précarité énergétique » selon une enquête du Pays SUD en 2016.

Durant des années, les habitants sont allés couper eux-mêmes les arbres qui leur étaient attribués mais les zones d'affouage actuellement exploitées se situent sur des terrains très pentus rendant l'opération dangereuse pour des non-professionnels. La commune a donc décidé de faire appel à un prestataire professionnel pour exploiter la quantité de bois nécessaire pour 5 années d'affouage communal, ce bois est stocké sur place et chaque année, l'employé communal livre aux habitants la quantité de bois qu'ils commandent. Le soutien à la modernisation de l'affouage de la commune de Val d'Oronaye est une opération de maintien d'une pratique traditionnelle qui permet de répondre à un besoin social des habitants de cette zone de haute montagne par l'utilisation d'une énergie renouvelable gérée en circuit court. La coupe de bois en forêt soumise a été suivie par l'ONF, en collaboration avec le Parc national du Mercantour. Cette opération d'un montant de 45 400 euros a été réalisée entièrement sur l'année 2019 avec une subvention Parc de 14 055 euros.

- En 2019, la commune a poursuivi le chantier de rénovation énergétique et de requalification architecturale du gîte communal GTA « Le refuge » qui a reçu le soutien financier du Parc en 2017 à travers son dispositif de subvention. Ce projet s'est avéré complexe à construire en raison des calendriers de financements croisés (notamment via les crédits complémentaires Territoire à Energie Positive) mais aussi du calage des périodes de travaux pour ne pas pénaliser l'exploitation commerciale du bâtiment. Ce chantier s'est poursuivi en plusieurs phases tout au long de l'année 2019 avec l'achèvement des travaux juste avant Noël 2019.

- Autre priorité 2019 pour la commune : la requalification du bâtiment du bureau d'information touristique pour l'accessibilité, l'isolation et l'aménagement intérieur. Une étude a été lancée pour mieux connaître les besoins du public (habitants et touristes) avec pour volonté des élus le maintien d'un maximum d'usages et de fonctionnalités de cet espace public parfois utilisé comme annexe de la commune, bureau de poste, salle de réunion, espace d'exposition et bureau d'information touristique. L'amélioration des performances énergétiques (isolation) des locaux apparaît comme une des priorités pour pérenniser un usage annuel (y compris durant les hivers) des locaux. En complément l'opération prévoit une amélioration de l'accessibilité (création d'un plan incliné permettant l'accès de la salle aux personnes à mobilité réduite (PMR), et un aménagement intérieur de la salle afin de lui donner une identité montagne et Parc national, de créer une ambiance et de mettre en valeur les spécificités du patrimoine local, qu'il soit naturel ou historique. Le projet d'un montant de 24 550 euros (subvention du Parc national à hauteur de 10 397 euros) a été engagé avec plusieurs phases de travaux en 2019 et s'achèvera au premier trimestre 2020.

- concernant le volet pastoralisme de la convention d'application, il était prévu de travailler à la gestion concertée de cette activité avec un appui technique des équipes du Parc en vue de la création d'une association foncière pastorale. En lien avec la direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence (DDT04) et avec le centre d'études et de réalisations pastorale Alpes-Méditerranée (CERPAM) qui avait été missionné pour l'étude initiale de faisabilité, cet outil de gestion foncière permettra de gérer de manière coordonnée et globale les alpages des vallons du Lauzanier et du Pis-Parassac dont la commune est le principal propriétaire foncier. L'objectif sera de faciliter l'entretien et

l'adaptation des infrastructures pastorales (cabanes...), éléments clés de la qualité de la gestion pastorale. La commune s'est donné le temps de la concertation pour faire mûrir ce projet après plusieurs rencontres et présentations aux propriétaires et éleveurs concernés. Le conseil municipal a voté la décision de création de la structure d'Association Foncière Pastorale en décembre 2019 après trois années d'accompagnement technique des équipes du Parc, ce qui constitue un succès pour une démarche de concertation avec des enjeux forts pour la protection du cœur de Parc à travers le maintien et l'encouragement de pratiques agricoles compatibles avec une gestion durable des milieux. La mise en œuvre opérationnelle de cette structure de gestion sera donc effective pour l'année 2020.

- Enfin, l'action engagée en appui à la commune pour la rénovation d'une cabane pastorale communale située dans le vallon du Prayer s'était concrétisée en 2018 par un diagnostic architectural réalisé par l'architecte du Parc. Cette dernière a permis de bien définir les besoins fonctionnels en lien avec l'éleveur locataire de l'alpage, les bergères utilisatrices et la commune propriétaire. A partir de ce diagnostic et du chiffrage des travaux, le Parc national a poursuivi son appui à la commune en estimant les besoins et en montant le dossier technique pour le financement du chantier.

Grâce à l'appui technique du Parc, la commune a pu déposer le dossier et a reçu fin 2019 une réponse favorable avec l'attribution des aides européennes et régionales sollicitées. La mise en œuvre opérationnelle des travaux aura lieu en 2020.

La convention d'application de Val d'Oronaye sera renouvelée au printemps 2020 avec la nouvelle équipe municipale issue des élections du mois de mars.

- Uvernet-Fours :

La convention d'application d'Uvernet-Fours se terminant en octobre 2019, il a été décidé, en accord avec le maire, de la prolonger par voie d'avenant jusqu'à octobre 2020 afin de pouvoir finaliser les actions en cours.

- La création d'un sentier d'interprétation au départ d'Uvernet-Fours faisant la boucle autour du torrent du Bachelard a permis la valorisation patrimoniale de l'ancien moulin du Bachelard et des zones humides proches. Outre une subvention de 12 529 euros dédiée à ce projet, l'équipe du service territorial (ST) a accompagné techniquement la commune en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Après un travail préparatoire en 2018, les travaux ont été finalisés au printemps 2019 avec la pose du mobilier d'interprétation et la boucle complète a été ouverte au public en juin 2019. L'objectif a été atteint en termes de valorisation du patrimoine et de boucle facile et attractive pour ses habitants et les touristes. Une connexion a ainsi été mise en place avec un autre sentier venant de Barcelonnette ce qui renforce considérablement l'offre pour les visiteurs et les habitants en fond de vallée dans des communes adhérentes.

- L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux par leur isolation thermique était un autre axe important de la convention d'application. Au niveau de l'école communale de Molanès, une opération globale a permis de traiter ce bâtiment datant des années 1970 avec une réfection totale de l'isolation par l'extérieur, un changement des menuiseries et un remplacement du système de chauffage par une installation utilisant des énergies renouvelables. La première tranche a consisté à changer les menuiseries de la salle du restaurant scolaire par des huisseries en double-vitrage (subvention du Parc national en 2016). Ces travaux ont permis d'améliorer nettement le confort thermique des utilisateurs. La seconde tranche de travaux a consisté en 2019 (subvention de 2 750 euros pour des travaux s'élevant à 5 500 euros HT) à effectuer la même opération de changement de vitrage dans la salle de la deuxième classe de l'école.

- Les deux autres opérations de 2019 concernent l'office de tourisme de Pra Loup où une chaudière à granulés bois sur aérotherme a été installée (projet subventionné en 2018 par le Parc à hauteur de 12 529 euros pour un projet global de 34 091 euros HT). Les travaux ont été réalisés intégralement en 2019 avant l'hiver mais avec la nécessité de compléter cet investissement par la rénovation de l'isolation du plafond du bâtiment. L'office de tourisme est en effet situé dans un bâtiment communal qui date des années 1960. Il est ouvert toute l'année et accueille plusieurs dizaines de milliers de visiteurs, essentiellement en période hivernale. Le plafond du hall mesurant 200 m<sup>2</sup> constitue une passoire thermique

et l'objectif a donc été d'y installer une isolation performante avec un coefficient supérieur à 6. Les travaux ont tous pu être réalisés en 2019 avant le démarrage de la saison d'hiver à Pra Loup. Cette opération s'est élevée à un investissement de 19 500 euros HT pour une subvention du Parc à hauteur de 9 750 euros.

- Mise en œuvre de la démarche « atlas de la biodiversité communale (ABC) » dans un objectif d'approfondissement des connaissances, de valorisation et de communication des patrimoines naturels d'Uvernet-Fours avec le soutien fort de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Le calage des objectifs a été défini avec la commune (groupes taxonomiques et zones à enjeux d'inventaires) avec un plan d'action sur 3 ans de 2018 à 2020. Les inventaires ont démarré en 2018 avec un effort important d'observation réalisé par les équipes du service territorial du Parc et un chargé de mission spécialisé du service scientifique. 1 961 données nouvelles ont été intégrées aux bases en 2018 pour cette seule commune ! Un croisement entre les mailles peu explorées et les groupes taxonomiques prioritaires a permis de programmer le travail. En complément, des missions courtes ont été commandées auprès d'experts botanistes, entomologistes (recherches d'orthoptères) et de lépidoptéristes (papillons de jour et de nuit), Une liste d'une vingtaine d'espèces prioritaires, assez faciles à identifier, a été produite avec une description simple dans un document diffusé auprès des réseaux locaux d'accompagnateurs et naturalistes amateurs. Une conférence a été réalisée sur « les petites bêtes du Mercantour » et 3 sorties publiques ont été proposées autour de la flore, des criquets et des papillons de nuit. Les inventaires ont continué en 2019 sur les abeilles sauvages, les orthoptères et la flore. Les actions de valorisation de ces résultats seront conduites en 2020.

L'ensemble des thématiques prévues dans la convention d'application a pu être abordé au cours des 3 dernières années. Une nouvelle convention sera travaillée à l'issue des élections municipales de 2020.

- Allos :

L'année 2019 à Allos a été marquée par un climat local de fortes difficultés politiques générant une remise en question de la gouvernance de l'équipe municipale majoritaire, culminant par la démission de Madame le Maire en décembre 2019.

- Le projet de conforter l'autonomie énergétique du refuge du lac d'Allos par le choix de solutions respectueuses de l'environnement et adaptées aux contraintes et au caractère du site a été réactivé en début d'année. Ce projet visait à moderniser les installations électriques du refuge et à installer des panneaux photovoltaïques sur son toit dans un objectif d'autonomie énergétique. Les équipes du Parc national ont apporté un fort appui technique à la commune, notamment sur les questions d'intégration architecturale du projet. Cette opération a reçu également le soutien financier du Parc à travers ses crédits d'intervention en mobilisant les montants 2017 et 2018 pour cette seule opération. Il s'avère toutefois que les entreprises ayant obtenu les marchés pour certains lots de travaux en 2018 (charpente et maçonnerie) n'étaient plus disponibles en septembre et octobre 2019, seule période de travaux possible. Les travaux ont débuté pour la rénovation de l'électricité mais le local technique dédié à la centrale électrique photovoltaïque n'a pas pu être bâti de même que le remplacement des tôles du toit devant supporter les panneaux photovoltaïques n'a pas pu être réalisé. Les travaux qui devaient initialement être entièrement achevés en 2019 n'ont donc été que très partiellement réalisés à l'automne. En raison des difficultés politiques, la commune n'a apporté aucune information formelle sur la situation au Parc national mais la convention d'opération étant arrivée à échéance, cette opération, si elle est réactivée en 2020, ne pourra toutefois pas recevoir le soutien financier initialement prévu. L'enjeu de l'autonomie énergétique du refuge et de la suppression de l'usage du groupe électrogène en été reste toutefois primordial pour la protection du cœur de parc.

- Toujours sur le site stratégique du refuge du lac d'Allos, l'année 2019 a permis de réaliser une opération d'aménagement à travers la réfection de la rampe d'accès piétons aux toilettes sèches de la cabane du pêcheur ainsi que celle de l'accès véhicule 4x4 au garage situé sous le dortoir. Le secteur présente un très fort enjeu de préservation de la qualité paysagère et du caractère du site compte tenu de sa fréquentation très élevée : près de 50 000 personnes en période estivale. Le gérant du refuge est amené à utiliser quotidiennement la piste d'accès au lac avec un véhicule 4x4 afin de s'approvisionner en

denrées diverses et pour évacuer ses déchets. Or, l'érosion de la rampe empierrée de contournement, essentiellement liée à la fréquentation touristique, s'est fortement dégradée en 2016 en raison d'un orage particulièrement violent ayant déchaussé des blocs rocheux rendant impossible la circulation du véhicule. Ce passage constitue le seul accès vers un garage permettant de remiser le véhicule 4x4 du gérant en journée durant la période d'exploitation du refuge de mi-juin à mi-septembre. Les travaux ont permis de restaurer la viabilité de ce passage sur une distance de 30 mètres.

En complément, l'érosion ayant également fortement déchaussé le passage permettant l'accès aux toilettes publiques de la cabane du pêcheur, de gros blocs rocheux affleurent dans une pente de 4 mètres rendant l'accès dangereux pour le public et d'un aspect inapproprié en cœur de Parc national. Une calade en pierres sèches a donc été réinstallée pour remettre en place un emmarchement durable entre les toilettes sèches et le refuge. Cette opération d'un montant de 13 945 euros a été réalisée en 2019 avec une subvention du Parc national à hauteur de 10 748 euros.

- Espace d'exposition à la Foux d'Allos : en l'absence de maison de Parc dans le Haut-Verdon, l'établissement a continué à proposer à la commune des supports didactiques permettant à cette dernière d'aménager son espace d'exposition ouvert aux touristes au centre de la station de la Foux d'Allos. L'exposition « Visages et Paysages » du Mercantour avait été mise en place par les équipes dans cette salle jusqu'à la fin de l'hiver 2018-2019. Pour l'été 2019 c'est une exposition dédiée aux portraits des habitants du Parc réalisée à l'occasion des 40 ans du Parc qui a été installée pour 3 mois en accès libre au public. A partir de décembre 2019, une exposition consacrée aux forêts du Mercantour a été installée pour le public hivernal des sports d'hiver.

- Eclairages publics : après une action de sensibilisation conduite par le Parc auprès des élus sur la question de la modernisation et régulation des éclairages publics plusieurs actions d'extinction nocturne ont été engagées par la commune en 2019 afin de réduire ses consommations énergétiques et la pollution lumineuse sur le ciel nocturne. En complément, le programme « changements climatiques dans le territoire transfrontalier » (CClimaTT) a permis de mobiliser des moyens pour compléter ce travail par une mission de diagnostic technique devant déboucher sur des préconisations matérielles et de gestion. Les rencontres techniques se sont donc poursuivies en 2019 avec un plan de gestion globale devant être proposé à la commune à la fin du premier trimestre 2020.

- Colmars-les-Alpes :

La convention d'application conclue en novembre 2016 a été prolongée par avenant jusqu'à fin octobre 2020 pour permettre à la commune d'achever les opérations en cours. Aucune opération nouvelle n'a été soumise au Parc pour 2019 avec, pour priorité, de réussir l'achèvement des opérations engagées. Ne disposant pas de beaucoup de moyens techniques, la commune sollicite régulièrement des conseils et une véritable assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du Parc.

- Rénovation de la signalétique d'interprétation du sentier du Canal de l'Adroit, au départ du village de Colmars : le Parc a accordé en 2018 à la commune une subvention pour un montant de 7 060 euros sur un projet global de 17 060 euros afin de rénover et refonder ce parcours devenu obsolète et dégradé. Les personnels communaux (tourisme et Maison-Musée) ont établi le diagnostic du sentier existant (cheminement, cadastre, haltes, thématiques à aborder ...). À partir de ce diagnostic, l'équipe municipale a validé les choix de thématique à développer dans les nouveaux panneaux et aménagements du sentier. Les équipes du Parc ont apporté leurs compétences en assistance à maîtrise d'ouvrage dans le lien avec les prestataires pour la refonte des illustrations, les graphismes et mises en page ainsi que la création de modules ludiques d'interprétation, la fabrication des panneaux. Les textes des panneaux sont élaborés par l'équipe municipale avec l'appui du Parc pour la relecture. Le travail s'est largement poursuivi tout au long de l'année 2019 avec une livraison du parcours planifiée pour le printemps 2020.

- Poursuite de la présence estivale renforcée du Parc dans les locaux de l'office de tourisme afin de conforter l'information patrimoniale et naturaliste dans l'accueil touristique estival sur la commune. Contact a été pris avec la structure nouvelle « Verdon Tourisme » qui s'est vue déléguer la mise en œuvre opérationnelle de l'accueil, de l'information de l'animation et de la promotion touristique du territoire de la communauté de communes nouvelle Alpes-Verdon

- Eclairages publics : le Parc a mené une action de sensibilisation auprès des élus sur la question de la modernisation et régulation des éclairages publics. Pour l'instant, en raison de difficultés liées aux délégations de compétences avec l'intercommunalité, la commune n'a pas encore mis en place d'extinctions sélectives. En complément, le programme CClimaTT a permis de mobiliser des moyens pour compléter ce travail par une mission de diagnostic technique devant déboucher sur des préconisations matérielles et de gestion. Les rencontres techniques se sont donc poursuivies en 2019 avec un plan de gestion globale devant être proposé à la commune de Colmars à la fin du premier trimestre 2020.

- Étude de faisabilité et de programmation pour la constitution du pôle culturel du Haut-Verdon prévoyant la réhabilitation de la maison musée et l'aménagement de la Tour de France en pôle nature. Cette opération ambitieuse (montant 70 000 euros avec 7 000 euros de subvention PNM) constitue un gros projet pour la commune qui souhaite faire de la maison musée un pôle structurant sur le village et en intégrant également une meilleure valorisation des patrimoines naturels de la commune et du Parc. Ainsi, le pôle culturel comprendra-t-il un pôle nature dont l'objectif principal est de proposer un lieu couvert et adapté où pourront se développer des activités de médiation et de sensibilisation au patrimoine naturel en lien avec le Parc du Mercantour et dans le cadre du label « Station Verte ». Pour la création de ce pôle nature, une étude préalable étant nécessaire, il a été décidé qu'elle se ferait au cours d'une étude plus globale de faisabilité et de programmation du pôle culturel. L'étude devra permettre d'envisager des aménagements cohérents au sein du village de Colmars. La commune est maître d'ouvrage pour la réalisation de cette étude de faisabilité et de programmation dont les diverses phases seront validées par un comité de pilotage. Après de nombreuses difficultés, l'étude a enfin pu démarrer en 2019 avec un rendu prévu pour le premier semestre 2020.

- Barcelonnette :

La commune a adhéré au Parc national en 2018 et une convention d'application a été co-construite avec l'équipe municipale puis approuvée au conseil d'administration du Parc le 13 mars 2019. La convention comporte 3 axes majeurs : partager et valoriser les patrimoines naturels et culturels avec les habitants et les visiteurs / concilier préservation de l'environnement et amélioration de la qualité de vie à Barcelonnette / renforcer l'attractivité de la ville-porte du Parc par des aménagements d'excellence.

Pour l'année 2019, la commune a priorisé son action sur la requalification des entrées de villes en tant que "Barcelonnette, porte du Parc". Après des visites sur les terrains des différentes entrées de la ville, il a été décidé de commencer par travailler l'entrée est où une zone d'activité s'est développée sans soucis d'intégration paysagère. Les services départementaux des routes prévoyant d'équiper cette entrée d'un rond-point, les aménagements prévus tiennent compte de ce futur équipement. La visite d'un paysagiste-conseil de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en juin 2019 a permis de lister les travaux et équipements à envisager. L'ensemble de ces aménagements représentant un budget conséquent, il a été décidé de travailler par tranche. La première tranche concernera la mise en place d'une haie composée d'espèces locales, un travail de regroupement de signalétique ainsi que la création de murets autour du Pont Long afin d'améliorer son aspect. Un projet à hauteur de 10 876 euros a été soutenu par le Parc avec une subvention de 4 018 euros accordée en octobre 2019. Les travaux ne pouvant se réaliser en cours d'hiver, l'opération sera mise en œuvre au printemps 2020.

- **Service territorial Haut Var-Cians :**

- Entraunes :

La convention en cours sur la période 2018-2020 a permis de concrétiser 3 nouveaux projets structurant l'action 2019 sur la commune d'Entraunes.

- La commune étant concernée depuis le début d'année 2019 par la présence d'un couple de gypaètes barbus qui a fait sa première tentative de reproduction au niveau de la barre rocheuse de la Bouisse, il est apparu opportun d'enclencher le projet de création d'un espace d'observation de la grande faune aux abords du point information. Afin de sensibiliser les habitants et touristes de passage à cet enjeu faunistique, une longue-vue

publique est prévue sur la place de la mairie et du point d'information d'Entraunes. Un panneau d'information accompagnera cet équipement gratuit, sans monnayeur, mis à la disposition du public. Celui-ci donnera un aperçu et des explications concrètes concernant la faune locale pouvant être observée à travers la longue-vue : gypaète barbu, aigle royal, loup, chamois, bouquetins et cerfs.

- Un second projet porte sur le confortement des sentiers d'Aiglière et de la Bouisse, des sentiers ruraux cadastrés mais non balisés, peu empruntés, apparaissant en pointillé noir sur les cartes IGN. Le Parc ne prévoit pas leur entretien spécifique au regard de la charge de travail nécessaire sur les autres sentiers figurant plus explicitement sur les cartes IGN et à entretenir en cœur de parc. Toutefois, la commune d'Entraunes souhaite assurer l'entretien minima de ces deux sentiers afin de ne pas les voir disparaître et de conserver le potentiel de sentiers sur la commune. Cette démarche permet d'assurer, par ailleurs, le maintien de sentiers de service, utiles à la fois à la commune et au Parc.

- Enfin, le troisième projet concerne le confortement de la signalétique d'Entraunes et consiste en la pérennisation du bon état et de la bonne utilisation de tous les outils et aménagements développés en partenariat Commune/Parc national en faveur de l'accueil écotouristique. L'enjeu est de garantir une progression positive de la dynamique enclenchée. Ainsi, l'entretien des équipements et aménagements de la signalétique d'information et d'interprétation du village a été programmé et mis en œuvre.

- Guillaumes :

Dans le cadre de la convention d'application 2018-2020 qui a été signée le 29 mars 2018, la commune de Guillaumes souhaite remettre en état le cimetière de Barels situé au hameau Le Serre. Ce cimetière possède une réelle identité, tant au niveau du cadre environnemental que géographique puisqu'il se situe en plein cœur du Parc national du Mercantour. L'objectif est de conforter la dimension historique du lieu en réhabilitant un élément fort du patrimoine de ce territoire. La mise en œuvre de ce projet nécessitera de faire appel à des artisans locaux, soucieux d'utiliser les techniques de construction de l'époque.

- Chateauneuf-d'Entraunes :

La convention d'application 2016-2018 a été prolongée par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2020. Les projets portant sur la requalification des entrées de village et de la chapelle Saint-Antoine sont encore en cours en 2019 et seront finalisés au cours du début d'année 2020. De nouveaux projets verront le jour à ce moment-là.

- Beuil :

La convention d'application 2016-2018 a été prolongée, par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2020. Elle porte pour l'essentiel sur la création d'un sentier d'interprétation et sur la mise en place d'un îlot forestier de sénescence.

Ce dernier s'est concrétisé et le contenu de 2 panneaux d'information a été travaillé en 2019 en lien avec l'animateur Natura 2000 qu'est la CCAA.

Concernant le sentier des Bergians, le projet a pris du retard et a été relancé en 2019 avec une réunion de concertation avec le maître d'œuvre. Le projet devrait être finalisé au cours de l'année 2020.

- Péone/SIV :

Dans le cadre de la convention tripartite avec la commune et le syndicat intercommunal de Valberg (SIV), signée le 19 mai 2016 et prolongée par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2020, plusieurs projets sont encore en cours et de nouveaux projets ont été initiés :

- la restauration du pigeonnier-rucher de Péone se poursuit.
- la zone de quiétude « tétras-lyre » sur le domaine skiable est toujours en place et fait l'objet d'animations, de communications et de projections-discussions.
- Le projet d'éco-séjours écotouristiques sur le thème de la géologie a pris forme : l'objectif est de mettre en place plusieurs formules de séjours qui comprendront toutes une randonnée géologique sur la RNR des gorges de Daluis, avec un accompagnateur en moyenne montagne préalablement formé à la thématique, et un pique-nique gastronomique composé de produits locaux. S'ajoutent, en fonction de la formule choisie, d'autres activités sportives ou culturelles sur le territoire, ainsi

qu'une nuit à Valberg avec transport en mobilité douce. 3 sentiers feront l'objet d'un accompagnement avec différents thèmes abordés et différentes difficultés sportives, afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Dans tous les cas, l'idée est de raconter une histoire, d'emmener les randonneurs au-delà de la géologie scolaire, de leur faire vivre une expérience. En partenariat avec le Parc, le SIV a l'ambition de faire labelliser ces séjours « marque Esprit Parc national ».

- un projet de création d'un livret de randonnées thématiques mettant en valeur les itinéraires de proximité de la station a également été enclenché en 2019 avec le SIV : une série de fiches (entre 15 et 20), présentées dans une pochette cartonnée, consacrées aux différentes thématiques naturelles et culturelles de Valberg seront rédigées, mises en page et éditées. La réhabilitation, la mise en valeur et la promotion d'itinéraires de proximité de type « familial », notamment aux abords du village, de la station et des hameaux permettront de diversifier l'offre touristique d'activités de pleine nature et mieux faire connaître le patrimoine de Péone-Valberg. Cela permettra également de renforcer l'offre spécifique labellisée écotourisme.

- **Service territorial Tinée :**

- Saint-Sauveur-sur-Tinée :

Un appel à projet permanent dans le domaine de l'éducation à l'environnement a été monté et lancé en partenariat avec la commune dans le cadre de la convention d'application. Cet appel à projet a d'ores et déjà permis de financer la venue du chef Papou « Mundiya Kepanga » pour une conférence, l'installation de nichoirs avec un retour vidéo consultable depuis la salle de classe, une sortie pour observer le gypaète barbu, ...

Parallèlement, la commune a été retenue pour réaliser un ABC. Ainsi, un stagiaire a été recruté pour une durée de 5 mois afin de réaliser un inventaire des lépidoptères. De plus, 3 animations ont été réalisées sur cette thématique ainsi que 3 prospections de terrain effectuées par des prestataires. En outre, dans le cadre des 40 ans du Parc, de nombreuses animations ont eu lieu sur la commune dont une projection en public et en plein air d'un film sur les grands rapaces ainsi qu'une participation du Parc national à la fête des secours en montagne.

- Roure :

Approuvée par les instances délibérantes, la convention d'application liant le Parc national du Mercantour et la commune a été signée. Cette convention s'articule autour de 3 projets allant de l'affirmation du positionnement de la commune en tant que commune du Parc national, contribution à la restauration du patrimoine bâti ou encore soutenir une agriculture durable respectueuse des milieux et des paysages.

De plus, le Parc national accompagne la commune et la métropole Nice-Côte d'Azur dans l'avancement du projet de rénovation du refuge de Longon.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, un îlot de sénescence a été marqué sur la commune en partenariat avec l'ONF. En 2020, cet îlot devrait permettre de générer des recettes substantielles pour la commune.

- Roubion : En 2019, le Parc national a porté la maîtrise d'ouvrage de la fouille archéologique de la cime de la Tournerie (6<sup>ème</sup> année) en partenariat avec l'université Camille Julian (Aix-Marseille) et le Service régional de l'archéologie PACA. Site inégalé à l'échelle des Alpes du Sud, les découvertes réalisées seront le support à moyen terme d'un projet de valorisation ouvrant sur le territoire communal une offre touristique culturelle innovante et d'envergure.

De plus, la réhabilitation du col de la Couillole a démarré en concertation avec le Parc et a permis en 2019 la mise en place d'une porte d'entrée du parc sur ce site très fréquenté.

- Rimplas :

La rénovation du Presbytère a été réalisée et inaugurée en 2019.

D'autre part, un comptage organisé par la fédération de chasse 06 aurait dû avoir lieu à l'automne 2019. Faute de moyens humains suffisants, ce comptage a été reporté au printemps 2020 toujours sous la responsabilité de la fédération.

- **Service territorial Vésubie :**

En 2019, les 4 conventions d'application du Service territorial Vésubie ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2020.

- Valdeblore : Dans le cadre de la convention tri-partite, plusieurs opérations ont été engagées dans le hameau de Mollières, avec l'appui financier du Parc national, telles que la rénovation du chemin menant au cimetière ou des travaux effectués sur le bassin d'eau de distribution. En marge des projets prévus à la convention d'application, le Parc a réalisé des travaux de re-végétalisation du col de Salèse. Cette opération s'est effectuée en plusieurs tranches : une journée de chantier participatif ouvert à tous, plusieurs journées avec la participation de détenus en réinsertion de la maison d'arrêt de Nice et une journée en collaboration avec la section « Patrimoine » du collège de Roquebillière. Sur une initiative de l'association Hervé Gourdel, sur le Hameau de Mollières, des personnes en situation de handicap ont été accueillies pour une nuit en bivouac, précédée et suivie d'une randonnée pédestre et équestre.

- Saint-Martin-Vésubie : Grâce au partenariat entre l'association de jumelage Entracque-Saint-Martin-Vésubie, l'Education nationale et le Parc national, 32 élèves Saint-Martinois sont partis à la découverte de la culture italienne en s'immergeant, rencontrant et dialoguant avec nos homologues du Parc Alpi-Maritime, les élèves de l'école de Valdieri et Entracque, le Centro faunistico Uomini e Lupi et ont pu visiter le village de Vernante. De plus, les premières tranches des travaux de réfection du sentier de Prals et du sentier menant au Pas de Ladres ont été menés à bien par l'ONF et l'entreprise MAP. Les tranches suivantes devraient être réalisées en septembre 2020.

- Belvédère : Les projets initiés en 2018 se sont poursuivis : le canal du Moulin est en cours de rénovation tandis que les élèves ont pu bénéficier d'une sortie scolaire au refuge de Nice.

De plus, la mise en place de la signalétique et les derniers travaux d'amélioration pour le confort ont permis d'inaugurer la boucle familiale du Countet au mois de septembre.

D'autres réalisations, murs en pierres sèches notamment, sont déjà prévues pour l'année 2020 en collaboration avec la section « Patrimoine » du collège de Roquebillière pour optimiser le sentier. Un projet de sentier d'interprétation de cette boucle familiale sera également à l'étude pour l'année à venir.

Sur invitation de la société de chasse de la commune, le Parc national est venu en appui aux bénévoles dans le cadre du nettoyage du secteur du « Clôt des Piquets ». Ainsi c'est une centaine de kilos de débris divers qui a été évacuée, rendant une image plus naturelle au site.

La seconde tranche des travaux de réhabilitation du sentier menant au Mur des Italiens a été effectuée avec le soutien du conseil départemental des Alpes-Maritimes (CD06).

- La Bollène-Vésubie : en régie, le Parc national a travaillé sur la réhabilitation et a effectué des travaux pour l'amélioration du confort des sentiers du Col de Raus et de la Baisse de Cavaline.

- **Service territorial Roya-Bévéra :**

- Breil-sur-Roya : la première convention d'application de la charte conclue avec la commune s'est achevée le 30 septembre 2019. Un bilan des réalisations a été dressé. La commune a mobilisé 100% de ses dotations sur la période, et le Parc a soutenu à hauteur de 33 000 euros des projets de restauration du patrimoine et d'élaboration d'un contrat Natura 2000 forestier. En 2019, des réunions en vue du renouvellement de la convention d'application ont permis de finaliser le projet de convention ; la commune délibérera sur le projet en février 2020. 3 projets structurent cette nouvelle convention :

- valorisation d'une agriculture durable et promotion des circuits courts
- éducation à l'environnement
- communication

En 2019, plusieurs actions et opérations ont été réalisées :

- finalisation des travaux de réhabilitation et de valorisation de la chapelle de la Miséricorde ;
  - travaux de restauration patrimoniale de la Porte de Gênes ;
  - poursuite des travaux sur la chapelle Notre-Dame du Mont ;
  - aménagement paysager de l'aire du Pertus – Porte d'entrée du territoire ;
  - publication d'un article sur les actions réalisées avec le Parc (en lien avec les 40 ans) dans le bulletin municipal de Breil-sur-Roya ;
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : installation de drapeaux, animations, ...
- Sospel : la convention d'application, signée le 15 novembre 2018, se structure autour de 5 projets :
    - l'élaboration et la mise en place d'un plan signalétique et d'un règlement local de publicité ;
    - la protection et la valorisation de la biodiversité ;
    - la sensibilisation et l'éducation à l'environnement ;
    - la qualification d'une offre d'écotourisme ;
    - la communication.

En 2019, plusieurs actions et opérations ont été réalisées :

- poursuite de l'atlas de la biodiversité communale ;
  - poursuite du projet « point information signalétique » ;
  - mise en œuvre du projet « aire terrestre éducative » ;
  - lancement du projet de plan signalétique et de règlement local de publicité ;
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : expositions, animations, ...
  - publication d'articles dans le journal municipal, facebook, ...
- Saorge : la convention d'application, signée le 5 décembre 2016, se structure autour de 2 projets :
    - la valorisation d'une agriculture viable et la modernisation des équipements pastoraux ;
    - la promotion d'un tourisme durable valorisant les patrimoines de la commune.

En 2019 :

- le projet de sentier de découverte s'est poursuivi.
  - le projet de restauration de l'olivieraie a avancé, avec notamment l'implication de la communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) et de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : animations, etc ...
- Moulinet : la convention d'application, signée le 25 août 2016, se structure autour de 2 projets :
    - l'accueil et la sensibilisation des visiteurs sur le site de l'Authion ;
    - la valorisation du patrimoine culturel de Moulinet.

En 2019, les actions suivantes ont été réalisées :

- ouverture estivale du point d'accueil au chalet de Tuis, sur le site de l'Authion, avec cofinancement du Parc national.
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : animations, etc ...
- Tende : la convention d'application, signée le 20 octobre 2017, se structure autour de 4 projets :
    - la modernisation des équipements pastoraux et la gestion équilibrée des alpages ;
    - l'aménagement et la valorisation du site de Castérino ;
    - l'amélioration de l'accès au site des gravures rupestres du Mont-Bego ;
    - la préservation et la valorisation des patrimoines de la commune.

En 2019, les actions suivantes ont été réalisées :

- finalisation et rendu de l'étude d'aménagement du site de Castérino ;
- poursuite du projet de rénovation et de muséographie du chalet d'accueil de Castérino ;
- mise en œuvre du projet de protection du lac des Grenouilles et concertation avec les acteurs concernés ;
- restauration de la cabane pastorale du Val d'Enfer ;
- poursuite du projet de requalification du site des Merveilles, rénovation des sentiers du Val d'Enfer et de la Baisse de Valmasque ;
- opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : bache d'exposition, animations, etc ...
- publication des animations/événements du Parc dans le journal estival de la commune.

## **1.2 Situation des communes non adhérentes**

- Service territorial Ubaye-Verdon :
  - Jausiers : La commune a exprimé clairement son souhait de n'engager aucune coopération avec les équipes du Parc national, (non-adhésion en 2013 confirmée par un vote de défiance au Parc en décembre 2015). Aucune action n'a donc été engagée avec Jausiers et l'école de la commune ne bénéficie plus des interventions de l'établissement au titre des programmes d'éducation à l'environnement et au développement durable.  
Le 22 juin 2019, toutefois, le Parc a animé un stand grand public au plan d'eau de Jausiers le à la demande d'une association organisatrice d'une course de ski-roue sur la route de la Bonette ayant bénéficié d'une autorisation du directeur. La commune a validé cette demande exprimée par l'association. Outre cette opération ponctuelle, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les élus dans le cadre du comité de pilotage de l'étude d'interprétation et de valorisation de la route de la Bonette lancée en 2018 par le Parc en lien avec le syndicat intercommunal de la Bonette et la métropole. La commune n'a exprimé aucune autre demande auprès de l'établissement
- Service territorial Roya-Bévéra :
  - Fontan : une animation grand public a été réalisée par le Parc (tenue d'un stand animé et pédagogique) lors de la foire agricole de Fontan, en réponse à la demande du Maire.
- Service territorial Tinée :
  - Saint-Etienne-de-Tinée et Saint-Dalmas-le-Selvage : Le projet de valorisation du col de la Bonette a été mené à son terme en 2019. Il a abouti à un certain nombre de propositions et un chiffrage estimatif. En 2020, il conviendra de rechercher le porteur des investissements qui pourraient être réalisés dans un avenir proche.  
Un maraudeur a été missionné sur la période estivale. Plus d'une centaine d'infractions a été interrompue. Une action de sensibilisation des visiteurs a été réalisée cette année au niveau du col de la Bonette pour assurer une présence du Parc plus constante sur ce site majeur. Cette démarche a permis de sensibiliser et de mettre fin à un nombre important d'infractions.  
Plusieurs actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en partenariat avec le gîte de Bousieyas (marqué Esprit Parc national) ont été mises en place durant la saison estivale.  
A la demande des communes, le Parc a participé en tenant un stand au salon du livre au mois d'août.
  - Saint-Etienne-de-Tinée : A la demande de la commune, le Parc a autorisé la tenue d'animations dans les locaux du Parc par l'office de tourisme sur la période allant de mai à septembre. Cette démarche a permis d'augmenter significativement la fréquentation de la maison du Parc.  
En 2019, le projet de rénovation / réhabilitation de la maison du Parc (espaces de bureaux et d'accueil du public) est entré en phase opérationnelle. Il devrait aboutir en 2020. Ce projet a également permis d'avancer sur une situation foncière, autour de la maison du

parc, bloquée depuis 2003. Si tout se passe bien, cette situation devrait être réglée en 2020.

Grâce à un partenariat avec Guides Tinée Mercantour, plusieurs animations autour de l'écologie ont pu être réalisées tous les jeudis en période estivale.

- Saint-Dalmas-le-Selvage : Les travaux du camp des Fourches étant terminés, ces derniers ont fait l'objet d'une inauguration en 2019. Ce chantier fut exemplaire en termes de collaboration avec le conseil départemental 06 et les différentes entreprises qui sont intervenues lors de la phase travaux.

La mise en place d'une muséographie devrait être réalisée courant 2020 par le CD06.

Pour autant, ces 2 communes ne manifestent toujours pas, à ce jour, leur intention d'adhérer à la charte du Parc.

### **1.3 Extension du périmètre du Parc national**

Barcelonnette : est la première commune de France non incluse dans une aire optimale d'adhésion d'un Parc national à adhérer volontairement à la charte d'un parc. Concrétisant un rapprochement et une longue coopération avec le Parc, la commune de Barcelonnette avait formellement demandé à adhérer à la charte en 2013, avec une délibération favorable en ce sens du conseil municipal puis du conseil d'administration du Parc national.

Madame la Ministre chargée de l'environnement avait émis un avis favorable sur cette demande par un courrier adressé à la commune et au président du Parc en date du 14 septembre 2015.

L'Autorité Environnementale a décidé, le 24 août 2016, de ne pas soumettre la modification marginale de la charte du Parc à une évaluation environnementale en vue de l'adhésion de Barcelonnette. Ce projet d'adhésion a reçu un avis favorable :

- de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye, le 26 octobre 2016 ;
- du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, le 28 octobre 2016 ;
- le 28 décembre 2016, le préfet a organisé l'enquête publique de consultation de la population au printemps 2017 qui n'a donné lieu qu'à des avis favorables du public ;
- du comité interministériel des Parcs nationaux ainsi que du conseil national de protection de la nature en octobre 2017.

Le projet de décret de modification du périmètre de la charte a reçu un avis favorable du Conseil d'Etat le 17 juillet 2018. L'arrêté 2018-754 du 29 août 2018 relatif à l'extension de l'aire d'adhésion du Parc national du Mercantour à la commune de Barcelonnette a été signé par le ministre de la transition écologique et solidaire ainsi que par le Premier ministre.

Plusieurs réunions de concertation initiées depuis le début de l'année 2018 ont permis de faire rapidement aboutir la convention d'application de la charte qui a donné lieu à une délibération favorable du conseil municipal de la commune en décembre 2018 puis du conseil d'administration du Parc national le 13 mars 2019.

Bien que cette adhésion ait été officiellement constatée en 2018, la procédure a définitivement été achevée le 24 juillet 2019 avec la parution de l'arrêté du préfet de région qui a constaté l'adhésion à la charte de Barcelonnette et de Val d'Oronaye en lieu et place de la commune de Larche.

## 2. Développer la connaissance

### 2.1 Acquisition et valorisation des connaissances sur les habitats, la faune, la flore

#### **Axe 1 : Amélioration de la connaissance naturaliste et scientifique des espèces et des habitats**

D'une manière générale, l'ensemble de ces programmes d'amélioration des connaissances s'inscrit sur le long terme, à des échelles qui dépassent les limites du parc ou, au contraire, représentent des expertises ponctuelles qui doivent permettre de mieux orienter les actions sur le territoire du parc.

Le Parc national a poursuivi sa participation :

- au suivi des espèces patrimoniales à l'échelle inter-parcs ou multi-partenariale avec l'Observatoire des galliformes de montagne pour le tétras-lyre, le lagopède alpin et la perdrix bartavelle, la Vulture Conservation Foundation pour le monitoring du gypaète barbu, et la finalisation de l'étude sur l'aigle royal pilotée par CEFÉ-CNRS (AFB). En 2019, le Parc est entré dans le réseau national de suivi des chouettes de montagne (chevêchette d'Europe et chouette de Tengmalm) piloté par la LPO et l'ONF. Le protocole de suivi des oiseaux alpins (STOM) piloté par l'AFB est maintenu et continuera encore dans les années à venir.
  - déjà adhérent au réseau Conservation Alpes-Ain de la flore pour la partie 04 (devenu Flore Sentinelle) et au réseau Loup-Lynx, le Parc national est désormais membre de RESEDA, le réseau de conservation de la flore pour le volet méditerranéen pour lequel est concerné le territoire des Alpes-Maritimes.
  - dans le cadre du réseau Conservation flore, piloté par le Conservatoire Botanique Alpin (CBNMed,CBNA), le Parc national a participé aux bilans stationnels d'espèces rares à enjeux de conservation élevés. Il s'agit pour les Alpes-Maritimes du dracocéphale d'Autriche, *Dracocephalum austriacum* (Saint-Dalmas-le Selvage) et de la violette à feuilles pennées, *Viola pinnata* (Roubion), et pour les Alpes-de-Haute-Provence de l'Astragale queue de renard, *Astragalus alopecurus* (Uvernet-Fours). Enfin pour la reine des Alpes, *Eryngium alpinum* toujours dans les Alpes-de-Haute-Provence (Larche), le dernier passage sur les stations satellites de la station du Lauzanier a clôturé le suivi territoire réalisé tous les 5 ans.
  - sur une étude spécifique sur la Lycose de Vésubie, *Vesubia jugorum*, espèce d'araignée endémique et au statut « en danger » sur la liste rouge UICN mondiale des araignées, avec l'Université de Turin (équipe de Marco Isaia) à travers une étude ciblée sur un état initial de la fitness de certaines populations, permettant un potentiel suivi dans les années à venir.
  - dans la mise en place de l'inventaire des Chilopodes, Diplopodes et Opilions du Parc européen Alpi Marittime-Mercantour par Etienne Lorio, financé par le Gouvernement monégasque et dans un inventaire des invertébrés aquatiques et un inventaire des araignées financés dans le cadre de la poursuite de l'ATBI à travers le PITEM BiodivAlp.
- **Génépi** : Un suivi spécifique de l'impact de la cueillette du génépi a été lancé en 2015 dans le Haut-Var afin d'évaluer l'impact de la nouvelle réglementation autorisant une quantité limitée. Il s'est poursuivi en 2016, 2017, 2018. Les résultats bruts montrent une forte pression de cueillette sur les individus fleuris (reproducteurs) et une absence de recrutement (juvéniles). L'analyse des résultats a été présentée lors du conseil scientifique du mois d'avril 2019, il a été proposé de poursuivre le protocole pour la saison estivale 2019 pour disposer des résultats d'une année supplémentaire.
  - **Stratégie scientifique** : Le conseil d'administration a validé, en mars 2018, la stratégie scientifique de l'établissement public et les premières actions nouvelles se sont mises en place en 2019 avec le test de nouvelles méthodes de suivi de l'aire de répartition des espèces sensibles au changement climatique, notamment un programme sur la répartition de la marmotte des Alpes. Ce travail est accompagné par le CEFÉ dans le cadre de la coopération

avec les Parcs nationaux et l'AFB.

- **Atlas de la biodiversité communale :**

En 2019, le Parc a continué d'accompagner des communes dans la réalisation d'atlas de la biodiversité communale : Sospel et Uvernet-Fours (depuis 2018), et deux nouvelles communes : Guillaumes et Saint-Sauveur-sur-Tinée. Le Parc assure la réalisation technique de ces atlas. L'objectif est à la fois de consolider les connaissances avec la réalisation d'inventaires sur des groupes d'espèces ciblées, mais aussi d'impliquer les élus et la population dans la connaissance de leur patrimoine naturel et de les sensibiliser à la richesse de leur territoire. Les orthoptères ont fait l'objet d'inventaire en 2019 sur les 4 communes avec la production de 864 données nouvelles. De même sur le groupe des abeilles, les 4 inventaires réalisés ont permis de produire 662 données nouvelles. Sur la flore, ce sont 12 891 données nouvelles qui ont été produites. 2 études complémentaires ont été réalisées sur les lépidoptères, apportant 651 données. En complément 5 353 données ont été produites par les agents du Parc national. Des animations ont également été réalisées dans le cadre de la réalisation des atlas en 2019 : 3 à Sospel, 3 à Saint-Sauveur, 4 à Uvernet-Fours et 3 à Guillaumes. Au total elles ont regroupé 87 participants.

Parallèlement à l'atlas de Guillaumes, le Parc a organisé un événement : Explor'nature sur cette même commune, afin d'acquérir un maximum de données sur des taxons peu connus, grâce à la participation bénévole (mais défrayée) de notre réseau de taxonomistes.

## **Axe 2 : Favoriser la mobilisation de la connaissance pour la gestion et en s'appuyant sur un partenariat exigeant**

Les actions listées ci-après ont impliqué de nombreux partenariats, soit avec des acteurs appartenant au monde de la recherche et de la connaissance, soit avec des gestionnaires d'espaces naturels, soit encore avec des usagers du parc, individuels ou regroupés dans des organisations professionnelles ou associatives.

### **Aménagements forestiers :**

Les connaissances naturalistes ont été largement mobilisées pour les avis et autorisations délivrés par le Parc. Des discussions régulières ont eu lieu avec l'ONF pour les aménagements forestiers de Breil-sur-Roya, Isola et Saint-Sauveur-sur-Tinée dont les avis du Parc sur la compatibilité à la charte ont été formalisés en 2019. 2 autorisations de coupe ont été traitées : parcelle 15 de la forêt communale de Saorge (pas martelée) et parcelle 27 de la forêt communale de Moulinet (martelée, pas exploitée).

### **Conventions pluriannuelles de pâturage :**

2019 a vu le renouvellement d'un nombre important de conventions pluriannuelles de pâturage sur lesquelles le Parc a apporté une expertise pour s'assurer que les pratiques sont adaptées au milieu naturel. 2 projets d'îlots de bois sénescents Natura 2000 ont été finalisés sur la commune de Roure et Saint-Etienne-de-Tinée, un autre a été balisé sur la commune de Beuil.

### **Zones humides :**

Sur la base des diagnostics réalisés sur l'état des zones humides d'altitude, des démarches ont été engagées auprès des utilisateurs des alpages et des propriétaires afin d'éviter leur piétinement par les troupeaux et les protéger. L'ensemble des mesures de protection mises en œuvre par les éleveurs dès 2017 s'est poursuivi en 2018. Cette année, des discussions ont été engagées avec les éleveurs et bergers de 3 alpages pour élargir cette expérimentation à de nouvelles zones humides. Depuis 2014, plus de 300 hectares de zones humides ont été expertisés en zone cœur et aire d'adhésion sur une quarantaine d'alpages (financement Agence de l'Eau). Depuis 2015 le nombre de sites protégés a progressivement augmenté. En 2019, 14 sites font l'objet d'une mise en protection : Orrenaye, Alpe Bonnette, Sanguinière, Gialorgue, Serpentine, Couesto, Lac de Beuil, Sagnes Cougourde, Trécolpas, lac de la Fous, Graus, Valaurette, Grenouilles, stations à Drosera de Fontanalba. En 2019, des discussions ont été engagées avec les éleveurs et bergers de 2 alpages pour élargir cette

expérimentation à de nouvelles zones humides en 2020 : col d'Allos et Millefont.

Dans le cadre d'un programme pluriannuel financé par l'Agence de l'eau, un plan de restauration et de suivi des zones humides situées dans les alpages du parc a débuté en 2018 pour 4 ans. Les objectifs de ce projet sont :

- de consolider la connaissance des habitats naturels sur les milieux pastoraux ;
- d'expertiser de nouveaux sites et d'en vulgariser les conclusions sous forme de notices de gestion ;
- de mettre en œuvre les actions identifiées dans les notices de gestion en concertation avec les éleveurs et les bergers ;
- de mettre en place un suivi de l'état de conservation de ces milieux sur 10 sites pilotes ;
- de disposer d'un tableau de bord géographique spécifique qui mette en relation toutes les données et permette de visualiser l'état des zones humides et d'en mesurer les évolutions dans le temps.

Deux campagnes de terrain ont été réalisées en 2018 et 2019 par les deux CBNA et CBNMed sur de nouvelles zones humides en alpage avec édition d'une notice de gestion pour chaque alpage. Ces notices de gestion seront diffusées aux partenaires en 2020.

### **Débits réservés et continuité écologique dans les cours d'eau :**

Le Parc a engagé un partenariat avec l'AFB et les services de l'État pour la mise en place des débits réservés au 1/10<sup>ème</sup> du débit constant sur les ouvrages hydroélectriques de la vallée de la Vésubie et de la Roya. Il s'agit de faire appliquer la réglementation « débit réservé » de manière exemplaire en cœur de parc. Le travail mené en 2018 s'est poursuivi en 2019 avec le récolement de 4 ouvrages en Gordolasque. Seul un ouvrage était conforme. Les 3 autres ouvrages doivent faire l'objet de régularisation. Concernant les ouvrages de Roya, la modification des valeurs des débits réservés devrait être entérinée par arrêté préfectoral.

Par ailleurs, un stage co-encadré avec les services de l'AFB a permis de mettre à jour l'inventaire des obstacles à l'écoulement sur les cours d'eau en zone cœur et aire d'adhésion. Ce travail sera poursuivi afin de hiérarchiser les ouvrages qui nécessitent des aménagements (continuité piscicole, continuité sédimentaire, délivrance de débit réservé...).

### **Axe 3 : Consolider le système d'information en poursuivant l'organisation de la donnée et sa sécurisation**

Les actions menées visent à :

- améliorer la qualité de la donnée par des modifications de pratiques et de nouveaux outils concernant la collecte, la saisie, l'archivage et la traçabilité ;
- permettre en interne une exploitation rapide et fiable des données disponibles (porter à connaissance, exploitation graphique y compris cartographique, analyses stratégiques, etc ...) ;
- favoriser les échanges et flux de données entre les partenaires (via un lien de téléchargement web) en identifiant le rôle de chacun, en tenant compte de leurs différentes échelles d'intervention (locale, régionale et nationale) ;
- favoriser l'accessibilité aux connaissances via le portail cartographique (cartothèque) du Parc en interne et à nos partenaires.

### **Axe 4 : Valoriser ces connaissances**

Les données interprétées doivent alimenter divers programmes de diffusion de la connaissance auprès de publics variés : citoyens (résidents et touristes), scientifiques et partenaires professionnels socio-économiques.

Porter à connaissance : une procédure en interne a été mise en place afin de documenter tous les avis, autorisations, expertises sur travaux, à partir des accès aux bases de données (Parc, autres partenaires) et des rendus des études les plus récentes, afin de diffuser les enjeux du territoire auprès

des partenaires.

Pour la valorisation des données au travers de publications scientifiques, plusieurs publications ont concerné notre territoire en 2019 et les avancées dans la taxonomie et l'écologie de certains groupes d'espèces et des travaux sur l'évolution de nos écosystèmes à travers l'histoire. On peut notamment souligner la description d'une nouvelle espèce d'Ascomycète, d'une synthèse sur les Tipulidés du Mercantour ou de la découverte de nouvelles araignées pour la faune de France.

Une publication vulgarisée est également parue sur les résultats de l'Explor'nature de Barcelonnette (2017).

### **Observations naturalistes :**

Le site Internet [Biodiv/Mercantour](#) permet de présenter au grand public la répartition des espèces sauvages observées sur le territoire depuis la création du Parc national en 1979. En cette fin d'année 2019, environ 1 582 espèces (faune et flore) y sont inventoriées et sont enrichies au quotidien grâce au travail des agents. Plus de 114 624 observations naturalistes sont remontées dans ce portail cartographique. Chaque nouvelle observation alimente en temps réel les fiches de chaque espèce.

Cet atlas présente ainsi la synthèse des observations réalisées dans le cadre de différents protocoles scientifiques. Il ne s'agit cependant pas d'un inventaire exhaustif ni d'une répartition complète des espèces sur le territoire. A travers ce projet, le Parc s'inscrit résolument dans une démarche d'ouverture maximum de l'accès à ses données naturalistes (open data).

### **Randonnée :**

Une application web de promotion de la randonnée « Destination Maritime Mercantour »<sup>1</sup> et son pendant mobile<sup>2</sup>, développé en 2015, permettent de faire découvrir les richesses patrimoniales du Parc naturel européen (association du Parc national du Mercantour et de l'aire protégée Alpi Maritime). Grâce à des points d'intérêts qui jalonnent les itinéraires de randonnée, le grand public peut découvrir les espèces de faune et de flore emblématiques ainsi qu'un patrimoine géologique, historique et culturel fort. La page d'accueil du site a été totalement revue pour devenir transfrontalière. En plus des 54 itinéraires à la journée du Parc, 2 dorsales de grande itinérance que sont la grande traversée du Mercantour (GTM) et la grande traversée des Alpi Maritime (GTAM), 17 boucles de 2 à 9 jours sur le territoire transfrontalier, 50 itinéraires à la journée côté italien ont ainsi été mises en ligne.

## **2.2 Gestion des données**

**Observations :** bilan 2019 = 15 434 observations aléatoires

- 10 838 observations d'espèces de vertébrés ont été saisies via les applications web et mobile
- 1 638 observations d'espèces de flore ont été saisies via l'application web
- 2 860 observations d'espèces d'invertébrés ont été saisies via les applications web et mobile
- 98 observations d'animaux morts ont été saisies via les applications web et mobile

### **Création de nouveaux outils de saisie et de consultation :**

- Mise en ligne d'une application permettant au grand public de consulter quasiment en temps réel les déplacements des bouquetins équipés de colliers GPS. Ce module est notamment très apprécié des écoles qui ont choisi les prénoms des animaux et peuvent ainsi suivre « leur » bouquetin. Cet outil permet également de voir les bouquetins équipés par le Parc Alpi Maritime. <http://fr.marittimemercantour.eu/app-lemed-ibex>.
- Un nouvel outil participatif vient compléter GeoNature : [GeoNature Citizen](#). Il s'agit d'un portail web d'inventaire citoyen de la biodiversité à destination du grand public.

1 <http://rando.mercantour.eu/?categories=T>

2 <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.makinacorporis.randomercantour>

L'objectif de cet outil est de collecter de façon volontaire de la donnée afin d'améliorer les connaissances naturalistes et de contribuer de manière générale à une meilleure protection de la biodiversité en valorisant les observations et en sensibilisant le public à la nature environnante.

Ce portail d'inventaire permettra au public de saisir des observations naturalistes à travers plusieurs types de programmes (mono-espèce, groupe d'espèces, tous taxons) mais également de saisir des sites (mares, arbres à cavités, petits patrimoines, etc ...).

Cette application se veut la plus générique possible afin qu'elle puisse être déployée dans d'autres structures à vocation naturaliste. Le code source de l'application est disponible : <https://github.com/PnX-SI/GeoNature-citizen>.

Ce module est déployé au Parc national du Mercantour depuis le 28 août : [Obs'Mercantour](#)

Les programmes actuellement ouverts permettent un inventaire des marmottes, des hérissons des villages et d'espèces blanches. Vous trouverez davantage de précisions sur ces programmes:

- Marmottes: <https://obs.mercantour-parcnational.fr/programs/4/observations>
- Hérissons: <https://obs.mercantour-parcnational.fr/programs/2/observations>
- Espèces blanches (Lagopèdes alpins et lièvres variables) <https://obs.mercantour-parcnational.fr/programs/1/observations>

GeoNature permet à nos partenaires régionaux et nationaux (LPO, SILENE) de télécharger de manière sécurisée nos données via une url d'import.

## **Permettre en interne une exploitation rapide et fiable des données disponibles**

En 2017, le Parc a mis en place un nouveau portail cartographique interne basé sur la technologie LIZMAP et QGISERVER. Cette cartothèque permet d'accéder selon la thématique choisie (ex : eau, agropastoralisme, ongulés, limites réglementaires, etc ...) aux différentes couches d'informations géoréférencées, de les télécharger et d'imprimer des cartes.

## **Favoriser les échanges et flux de données entre les partenaires**

La plupart des données recueillies par l'établissement sont de type naturaliste et d'une grande diversité. La mise à disposition des données constituent un volet essentiel de la stratégie du système d'information du Parc. En cela, il répond à deux exigences : celle de donner à ses actions de la lisibilité territoriale et celle de respecter les directives internationales INSPIRE et AARHUS.

Dans cette optique, au niveau national, le cadre pertinent et le réceptacle des données produites est le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Les saisies d'observations de vertébrés, d'invertébrés et de flore sont ainsi transmises aux déclinaisons régionales et nationales du SINP à savoir : le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN-PACA) pour les vertébrés et les invertébrés, le Conservatoire Botanique National Méditerranéen et le Conservatoire Botanique National Alpin pour la flore.

### ***2.3 Dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel)***

En 2019, les suivis, dans le sens de veille écologique ou « Monitoring » sur le long terme et dans lesquels le Parc est engagé auprès de ses partenaires, se sont poursuivis sur les espèces d'intérêt national ou européen et sur les sites et/ou habitats prioritaires en cœur et aire d'adhésion. On peut citer :

- le suivi de l'état démographique des populations de **chamois**, par la méthode indiciaire avec,

en complément, un comptage entre Haute-Vésubie et Haute-Roya (zone du Capelet – Bego). Cette opération est réalisée en partenariat avec la Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes et l'appui de bénévoles locaux.

- les comptages au chant des trois espèces de galliformes (**tétras-lyre, perdrix et bartavelle**) et les comptages au chien d'arrêt, permettant d'estimer le succès de la reproduction du tétras-lyre (dans le cadre de l'Observatoire des galliformes de montagne) (4 protocoles) se sont poursuivis. Dans le cadre du programme CclimaTT, 5 **lagopèdes** ont été équipés d'émetteurs GPS sur le site de la Cayolle et sur le site du lac d'Allos. Cette démarche permettra de mieux comprendre l'occupation spatiale des individus et de délimiter les zones importantes pour la reproduction et l'hivernage. Cette action se poursuivra en 2020.
- le suivi hivernal des indices de présence du **loup** permettant d'obtenir des informations sur l'organisation des meutes et leur occupation du territoire (dans le cadre du Réseau Loup-Lynx et en réponse au Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage). Par ailleurs, en 2019, le Parc national s'est fortement investi dans la préparation des fèces (crottes) récoltées pour analyse génétique. 316 échantillons ont été conditionnés et fournis à l'office français de la biodiversité (OFB) pour analyse, ce qui permet de résorber une grande partie du retard accumulé.
- le suivi hivernal du Lièvre variable et du Lièvre d'Europe a été initié à l'échelle de l'ensemble du territoire du Parc national pendant l'hiver 2018-2019. Les données collectées dans le cadre du projet CclimaTT ont permis de réaliser des cartes des habitats favorables et de préciser le statut d'occupation des habitats entre les deux espèces. Ce travail sera poursuivi en 2020.
- les suivis des grands rapaces, vautours et aigles royaux :
  - le suivi des vautours est commun aux Alpes et, pour la France, aux parcs nationaux, régionaux et associations naturalistes :
    - les protocoles de suivi de la population de **gypaètes barbus**, pilotés par le Vulture conservation foundation, concernent principalement le suivi des couples reproducteurs et les oiseaux adultes territoriaux. En 2019, 5 couples de gypaètes barbus ont été suivis (un nouveau confirmé sur la commune d'Entraunes), 3 couples (2 Tinée et 1 Ubaye) ont produit chacun un jeune à l'envol. Le jeune couple d'Entraunes a pondu tardivement, et un poussin a été observé début mai, mais il n'a pas survécu. Quant au second couple de l'Ubayette, il n'y a pas eu de ponte. Ce couple n'a connu jusqu'ici que des échecs sans que les causes soient connues.
    - pour les **vautours fauve et moine**, le relevé des observations les plus remarquables s'est poursuivi sur l'espace parc. Le Parc a également participé au comptage annuel le 17 août sur le massif alpin. Il a permis le comptage de 432 oiseaux.
  - le suivi de la reproduction des couples d'**aigles royaux** par échantillonnage s'est poursuivi en 2019.
  - avec la conclusion du travail de post-doctorat avec 3 autres Parcs nationaux pour la mise en place d'un monitoring adaptatif tout en conservant les objectifs de conservation de ces espèces mentionnées dans la charte.
- la **Vipère d'Orsini** continue de faire l'objet de prospections dans les vallées du Haut-Var et du Haut-Verdon, toujours sans succès ;
- en 2019, le Parc est passé de la phase d'inventaire à la phase de suivi des chouettes de montagne (Chevêchette et Tengmalm). Ce protocole coordonné par l'ONF et la LPO est mis en place sur toutes les vallées du parc et vise à contribuer à la connaissance de ces deux espèces au niveau national et à suivre l'évolution de leur répartition. A l'échelle du Parc national, les connaissances acquises les années précédentes permettent d'affirmer que la présence potentielle de ces espèces est avérée dans toutes les zones qui leur sont favorables.
- le suivi des sites majeurs (d'hivernage ou de reproduction) identifiés dans le plan national d'action « **chiroptères** » et sa déclinaison régionale continue en collaboration avec les réseaux naturalistes locaux et les opérateurs en charge de l'animation Natura 2000 des différents sites

en aire d'adhésion du parc. Une attention particulière est par ailleurs portée sur un des sites majeurs sur lesquels ont lieu des travaux sur l'hiver 2019-2020 afin de garantir un impact le plus faible possible sur la colonie : c'est notamment le cas du Couvent des Franciscains à Saorge qui abrite une belle population de Grand Rhinolophe.

- le suivi des communautés d'orthoptères sur les stations historiques situées dans la vallée de la Roya et la Haute vallée du Var a été finalisé en 2019. Ce travail réalisé dans le cadre du projet CClimaTT a permis de caractériser l'évolution de la distribution altitudinale des différentes espèces présentes dans les milieux ouverts d'altitude. Une élévation en altitude de 150 mètres en moyenne a été notée pour l'ensemble des espèces et stations inventoriées. Le protocole élaboré pour la réalisation de ces inventaires a été étendu aux sites d'étude des dispositifs Alpagnes sentinelles et Orchamp afin d'ajouter un indicateur biologique susceptible d'apporter des informations précieuses sur les impacts du changement climatique.
- **la flore patrimoniale et autres taxons** : poursuite des inventaires pour les espèces patrimoniales, suite aux récentes évolutions en matière d'enjeux de conservation et en lien avec les programmes pilotés par les conservatoires botaniques (dont programme Biodivam) et la liste rouge régionale PACA ; une nouvelle espèce très rare (et très discrète) de fougère, nouvelle pour le département avait été trouvée en 2018 par le CBNmed (Vésubie, limite de la zone cœur). En 2019 une nouvelle station avec beaucoup plus d'individus a été découverte (CBNmed, complétée par PNM) en zone cœur cette fois (Entraunes), élargissant la répartition. De nouvelles prospections communes sont prévues.
- l'effort particulier d'inventaire d'espèces communes mais à floraison précoce et en lien avec l'altitude, en effet peu de données phénologiques sont disponibles les concernant dans les bases de données (Silene-partenaires-parc).
- Finalisation de l'étude sur une **espèce végétale exotique envahissante** : *Erythante guttata* en lien avec le CBNMed. Cette espèce présente le long d'un cours d'eau d'altitude s'est largement disséminée depuis sa découverte. Le financement de l'étude avait été pris en charge par le programme CClimaTT. Une visite technique organisée par le Parc pour échanger avec le service Natura 2000 - Biodiversité de la métropole Nice Côte d'Azur a permis de transmettre les éléments de détermination, l'écologie, la répartition de la plante et sa problématique. Ce service a également initié la transmission de la problématique et des résultats auprès des acteurs.
- la nouvelle base de données **Géonature** permet désormais la saisie de tous les taxons référencés sur le territoire à partir de 1990 (lien avec la base de données SILENE-FLORE).

Le Parc participe, avec les autres Parcs nationaux métropolitains, à l'élaboration d'une stratégie commune pour la **veille sanitaire de la faune sauvage**. L'utilisation de la plate-forme Epifaune est désormais effective. La base de données destinée à effectuer le stockage et l'exploitation de données de plusieurs réseaux de surveillance épidémiologique concernant la faune sauvage et pilotée par l'ONCFS est en place.

Le Parc a poursuivi le programme IBEX de connaissance de la population franco-italienne de **bouquetins** des Alpes. En 2019, 25 bouquetins ont été capturés pour effectuer des prélèvements (analyses génétiques et veille sanitaire) dont 4 animaux supplémentaires équipés de colliers GPS pour le suivi de leurs déplacements, grâce à un financement de la GMF. Par ailleurs, les premiers résultats des analyses génétiques menées dans le cadre du projet ont souligné l'opportunité d'un renforcement de la population Est-Mercantour. Fin 2019, le dossier de demande d'autorisation d'une translocation de 20 individus provenant du Parc national de la Vanoise vers le Mercantour a été déposé auprès des DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et Sud. Le projet a été présenté aux conseils scientifiques des deux Parcs nationaux concernés et validé à l'unanimité. L'opération sera réalisée en avril 2020.

## 2.4 Collaboration avec la recherche

### Ranavirus

Dans le cadre d'un programme d'épidémiologie sur les populations d'amphibiens<sup>3</sup> et suite à l'étude expérimentale menée par l'EPHE/CEFE-CNRS et le LDA 39 sur le Ranavirus, la découverte, en 2012, d'une autre maladie émergente, a conduit à mettre en place un suivi sur le Ranavirus<sup>4</sup>.

La recherche de nouveaux indices de présence de ce virus sur les amphibiens et les poissons a également été effectuée en 2019. 2 opérations de collecte de grenouilles rousses (seule espèce actuellement concernée) ont été réalisées sur 2 sites. Par ailleurs, une thèse vétérinaire portée par l'EPHE/CEFE-CNRS sur la Ranavirose du Mercantour a débuté en 2019.

### Lacs sentinelles

Dans le cadre de l'objectif XI de la charte et pour assurer le suivi et la préservation des milieux aquatiques, le Parc a intégré le Groupement d'Intérêt Scientifique Lacs Sentinelles en 2013. Ce réseau a pour objectif d'améliorer la connaissance et le suivi des lacs d'altitude. En 2014, les protocoles communs à l'ensemble du réseau ont été mis en place pour la première fois sur notre territoire, sur le lac du Lauzanier (commune de Val d'Oronaye).

En 2015, la récolte de données s'est poursuivie sur le lac du Lauzanier et deux nouveaux lacs ont été ajoutés au dispositif : les lacs de Bresses inférieur et supérieur en Vésubie.

En 2019, les suivis « thermie, oxygène, conductivité, pH, transparence » n'ont pas pu être poursuivis suite à un problème technique avec la sonde mais les relevés de thermistors et de capteurs d'oxygène, tous posés à l'année, ont pu être réalisés sur les 3 lacs. Les suivis « chlorophylle a, phytoplancton, zooplancton » sont reportés à 2020.

### Inventaire Biologique Généralisé

Concernant le programme d'Inventaire Biologique Généralisé (ex-ATBI + M), le Parc s'est concentré, en 2019, sur un inventaire des invertébrés aquatiques et un inventaire des araignées, tous deux centrés sur les vallées de la Moyenne Tinée et du Haut-Verdon. Ces inventaires sont réalisés dans le cadre du projet COBIODIV du PITEM BiodivAlp.

Grâce à l'élan impulsé par le projet, d'autres inventaires taxonomiques ont été réalisés bénévolement par certains « ATBIstes », principalement locaux.

On peut aussi noter la production d'une vidéo en motion design sur les abeilles sauvages (réalisée suite à l'inventaire complémentaire de ces abeilles réalisé en 2017/2018) et la mise en place d'un inventaire des Chilopode, Diplopode et Opilions sur 2019 et 2020 réalisé grâce à un financement du Gouvernement monégasque sur le territoire du Parc européen.

Autre projet d'envergure s'intégrant à ce programme : l'**Explor'nature** de Guillaumes.

Cet événement, organisé dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale de Guillaumes, a réuni près de 50 scientifiques autour de l'inventaire de la biodiversité de la commune, du 5 au 7 juillet 2019. Plusieurs centaines de données ont été acquises, allongeant de manière conséquente la liste des espèces recensées sur le territoire (bilan à venir).

### Protocole Ozone

La pose et la récupération des capteurs atmosphériques ont continué d'être assurées par les gardes-moniteurs du Parc dans le cadre du **protocole Ozone** du Groupe international d'étude des forêts européennes (GIEFS).

Ce protocole, mené sur le Parc depuis 1997, a pour objectif de mieux comprendre les circulations de l'ozone sur notre territoire et les effets de celui-ci sur la végétation forestière.

3 programme RACE 2010-2012 - Risk Assessment of Chytridiomycosis to European amphibian biodiversity

4 sous le pilotage du LDA 39 et de l'EPHE/CEFE-CNRS

## **Alpages Sentinelles**

Dans le but d'anticiper l'impact des aléas climatiques et de favoriser l'adaptation des pratiques pastorales et des systèmes d'élevage, un programme de recherche-action intitulé « Alpages sentinelles » a été mis en place à l'échelle de l'ensemble de l'arc alpin à l'initiative du Parc national des Écrins et en partenariat avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA). Il s'appuie sur un réseau d'alpages et d'exploitations agricoles faisant l'objet de suivis, support des échanges entre les acteurs concernés par la gestion de ces espaces.

En 2016, le Parc s'était engagé dans le réseau alpin en proposant deux sites : le col des Champs et l'alpage de Sanguinière. Depuis l'été 2019 et grâce au projet CClimaTT, le réseau local du dispositif Alpages sentinelle dans le Mercantour est désormais stabilisé. Ce sont 4 nouveaux alpages qui ont ainsi été engagés dans le programme : l'Alpe Bonette, Pis Parassac, le Démant et le Val d'Enfer Sud. Les suivis floristiques initiaux ont tous été réalisés durant l'été 2019 grâce à l'intervention d'Olivier Senn (écologue indépendant). Ces stations de suivi de la végétation sont équipées de capteurs de température et sont également suivies chaque année pour connaître la biomasse végétale disponible en début de saison. Enfin, le CERPAM a travaillé avec les éleveurs et bergers des alpages pour mettre à jour les informations relatives aux quartiers de pâturage et aux équipements pastoraux. Un suivi annuel des pratiques pastorales sera réalisé à chaque saison pour suivre l'évolution des pratiques sur ces alpages.

## **Observatoire des Relations Climat-Homme-milieus Agro-sylvo-pastoraux du Massif Alpin (ORCHAMP)**

Le Parc a concrètement intégré le programme ORCHAMP en 2017, par la mise en place d'un site de suivi en Roya, sur la commune de Tende, dans le vallon de Caramagne. Ce site constitue un transect de 1 000 mètres de dénivelé, représenté par 6 placettes réparties sur le gradient altitudinal. Ce transect sera suivi sur le long terme et sur un grand nombre de paramètres : thermie, botanique, pédologie, ADN du sol, insectes, etc. Les relevés seront réalisés en moyenne tous les 5 ans. En 2018, un autre transect a été mis en place, sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage, sur le vallon de la Bonette, suivi en 2019, de la mise en place d'un nouveau transect sur la commune de Roubion, entre Vignols et le Mont Mounier, toujours avec la même configuration que le site de Caramagne, (1 000 mètres de dénivelé, 6 placettes) et les mêmes paramètres suivis.

ORCHAMP fait partie, comme Lacs Sentinelles et Alpages Sentinelles, du programme Sentinelles des Alpes, porté par la Zone Atelier Alpes (ZAA) et financé par l'Agence française pour la biodiversité. L'objectif du Parc est de constituer un réseau de « mastersites » qui regroupent plusieurs dispositifs de suivi pour bénéficier de la puissance de la globalité des données et aussi pour mutualiser les coûts et les moyens humains.

## 3. Protection et gestion des patrimoines naturel et culturel

### 3.1 Surveillance

Les activités d'instruction et de contrôle du Parc se sont traduites en 2019 par :

- Activités de contrôle :
  - 804 jours peuvent être affichés dans le plan de contrôle des Alpes-Maritimes et 201 jours dans celui des Alpes-de-Haute-Provence. Ces chiffres sont toujours dépendants de la difficulté structurelle à conserver un volume constant de temps de travail dédié aux contrôles en parallèle du développement des autres missions de développement local et de la réduction des effectifs dans les services territoriaux.
  - 61 timbres-amendes ont été dressés en 2019 et 2 procédures de transaction pénale ont pu aboutir.
  - Quartier d'Abietta (commune de Moulinet) : les dossiers relatifs aux travaux irréguliers réalisés par les propriétaires ont pu, en grande majorité, déboucher sur des régularisations administratives (13 constructions / installations) ou des remises en état de site. Une nouvelle réunion avec les propriétaires a été organisée afin de dresser un bilan provisoire de cette démarche partenariale, à la date du 26 juin 2019. Moins d'une dizaine d'irrégularités restent encore à traiter (captage d'eau, clôtures, plantations, four extérieur notamment), dans le courant de l'année 2020.
  - Vallons de Mérime – Caïros - Fromagine (commune de Saorge) : ces vallées abritent un patrimoine bâti particulier et identifié par la charte : les *casoun*. Malheureusement, depuis de nombreuses années, s'accumulent des constats de travaux irréguliers « non régularisables » et les relations avec les propriétaires se dégradent au fil des procédures induites (mise en demeure ou procès-verbal). En conséquence, une démarche similaire à celle d'Abietta a été proposée aux propriétaires de ces habitations, par courrier de la direction du Parc national. Elle devrait être mise en œuvre concrètement dans le courant de l'année 2020.
  - Un rapport de manquement suivi d'un arrêté de mise en demeure ont été rédigés afin de faire cesser une nouvelle activité d'hébergement commercial dans le cœur du Parc national. Cette activité d'hébergement se trouvait en effet en dehors des « hameaux » délimités par la réglementation du Parc et de ce fait non régularisable, en plus d'avoir lieu dans un bâtiment ne répondant à aucune norme sanitaire et de sécurité.
  - 76 décisions d'autorisation du directeur ont été contrôlées en 2019, certaines ayant été délivrées en 2017 ou 2018 (avis conformes sur travaux soumis au code de l'urbanisme) et d'autres au cours de l'année (décisions relatives à des activités en majorité prises de vues, circulation de véhicules, survols d'hélicoptères, manifestations publiques, ...)
- Instruction :
  - 1 090 décisions d'autorisation du directeur couvrant par ordre décroissant, la circulation des véhicules motorisés (831), les prélèvements d'espèces ou d'éléments naturels et les introductions (73), les travaux (61), les survols d'aéronefs motorisés (50), les prises de vues et de sons (35), les manifestations publiques (25), les coupes forestières (3), les modifications substantielles d'activités agro-pastorales (2) et les demandes diverses (10 – campement et circulation pédestre) ;
  - 33 avis (enregistrés) délivrés pour des projets en aire optimale d'adhésion ou concernant pour partie le cœur, sans que la réglementation spécifique ne soit concernée (plan local d'urbanisme, réaménagement de pistes de ski, travaux d'électrification, création ou modification de micro-centrales hydroélectriques, manifestations publiques, ...).

La cellule Stratégie territoriale a poursuivi son implication dans les démarches inter-parcs et de l'Agence française pour la biodiversité. A ce titre, elle a :

- participé au séminaire (du 19 au 21 mars 2019) et au groupe de travail « Police » animés par l'AFB (6 novembre 2018)
- poursuivi son implication dans le développement de l'application « PatBiodiv », sous l'égide de l'OFB (application dédiée à l'instruction des demandes d'autorisation et des avis techniques).

Elle a notamment contribué à la rédaction des jeux de fiches bibliographiques pour 10 natures d'opérations, à la constitution du référentiel réglementaire et à l'élaboration des modèles types de décisions et avis pour les Parcs nationaux. Ce travail collectif a pris la forme de contributions dématérialisées et de réunions en présentiel.

En lien avec les « outils pédagogiques » déployés en faveur des patrimoines, la cellule a développé plusieurs outils destinés à mieux communiquer sur les régimes d'autorisation et d'interdiction en vigueur dans le cœur du Parc national.

L'accueil d'un stagiaire sur 4 mois a permis de produire 14 fiches thématiques qui répondent notamment aux questions « pourquoi ? » (raisons de la réglementation) « comment ? » (procédure et contenu attendu de la demande) et « que fait le Parc après réception de la demande ? » (critères d'analyse et d'autorisation).

Ces 14 fiches sont consultables sur le site Internet du Parc, soit en accès direct depuis la page « La réglementation » soit depuis une nouvelle rubrique intitulée « Demandes d'autorisation ».

Certaines de ces fiches peuvent également être imprimées et mises à disposition du grand public dans les maisons de Parc (ex. « dormir en zone cœur », « déchets », « introduction d'animaux en zone cœur »...)

En complément de ces fiches, le stagiaire de la cellule a également élaboré 8 formulaires virtuels de demande d'autorisation en ligne, en utilisant les fonctionnalités du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/>.

La mise en ligne effective de ces formulaires, ainsi que leur valorisation auprès des pétitionnaires éventuels (organisateur de manifestations, communes, compagnies d'hélicoptères, scientifiques, particuliers...) est prévue dans le courant de l'année 2020.

### **3.2 Gestion des patrimoines naturels**

Plusieurs espèces et habitats font l'objet d'un suivi spécifique ou d'une gestion particulière.

#### **Vautours/gypaètes**

Le suivi de la reproduction des 4 couples gypaètes connus a confirmé :

- la reproduction des couples de la Tinée et de l'Ubaye avec 3 jeunes gypaètes à l'envol
- l'échec du couple de Chambeyron-Ubayette ;
- fin 2018, un nouveau site potentiel fait l'objet d'un suivi (Entraunes), confirmation en 2019, 2 gypaètes adultes ont bien amorcé une saison de reproduction, tardive mais malheureusement le poussin n'a survécu que quelques semaines.

Le Parc a également organisé en octobre, le suivi annuel de la population de gypaètes barbus qui se déroule sur l'ensemble des Alpes. 44 postes et 97 observateurs dont 53 bénévoles ont participé à ce suivi. Entre 12 et 14 gypaètes ont pu être observés dont les 8 adultes des 4 couples. Grâce au programme Life Gyphelp, il a été collecté des plumes et des fèces à proximité des nids des gypaètes pour analyses génétiques afin d'obtenir le génotype du jeune et/ou des adultes reproducteurs. Pour les fèces, les analyses portent sur la recherche de plomb et des sources de contamination possibles.

Le Parc participe également à la journée annuelle de comptage des vautours sur l'arc alpin (essentiellement coté français), organisée par le Groupe Vautours France.

#### **Tétras-lyre**

Les zones de quiétude installées en cœur de parc pour le tétras-lyre ont été rematérialisées en 2019, dans le vallon de Sanguinière (Haut-Var/Cians), sur le plateau du Laus ans le Haut-Verdon, en Tinée au col de la Braise et en Roya sur le Mont Paracouerte. Par ailleurs, les 4 zones mises en place à proximité des stations de ski de Valberg, les Seignus et Pra Loup ont été maintenues. Cela porte à 8 zones de quiétude pour l'ensemble du parc.

Cette opération baptisée « Tetras-Quiet » (« Tétras quiétude ») a pour objectif de limiter le

dérangement des oiseaux par les randonneurs à ski ou en raquettes pendant l'hiver. Elle a été un succès pour les oiseaux qui semblent avoir déjà tiré des bénéfices de cette mesure de protection. Le dispositif est quasiment toujours respecté des randonneurs qui paraissent bien comprendre le message et l'intérêt de celui-ci. Ces dispositifs sont maintenant bien connus. A titre d'exemple, on peut citer le site internet skitour qui informe les pratiquants du ski de randonnée sur les délimitations de ces zones.

Par ailleurs, de nombreuses mesures de protection des zones de nidification du tétras-lyre sont mises en œuvre chaque année par les éleveurs engagés dans des mesures agro-environnementales. Ceux-ci s'engagent à pâturer tardivement sur les zones de nidification du tétras-lyre, afin de laisser ressource, quiétude et sécurité aux poussins qui se développent au sol en début d'été.

Par exemple, cette année une partie du mélézin de l'alpage des Garrets a fait l'objet d'un report de pâturage grâce à l'engagement volontaire des éleveurs.

Un défends a également été installé sur un alpage d'Entraunes (zone de mélézins) - zone de reproduction des tétras-lyres, pendant la période d'incubation et d'élevage des jeunes en juillet 2019, en partenariat avec la commune et le groupement pastoral.

## Milieux aquatiques

Suite au travail réalisé en 2012-2013 sur la thématique des lacs, un arrêté a été pris le 11 janvier 2017 « établissant la liste des lacs gérés pour leur mise en valeur halieutique et la liste des lacs qui ne peuvent en faire l'objet pour la période 2017-2019 » avec l'arrêt de l'alevinage de 7 lacs supplémentaires. Certains de ces lacs où l'alevinage a été arrêté ont fait l'objet de suivis, comme le lac du Lauzanier et les lacs des Bresses, dans le cadre de Lacs Sentinelles. A noter aussi que depuis 2017, l'empoissonnement du lac Vert de Fontanalbe et du lac des Grenouilles n'est plus autorisé, car contraire à la réglementation. Par ailleurs, sur le lac des Grenouilles, une démarche a été conduite avec la commune de Tende et en concertation avec les éleveurs pour limiter l'impact des troupeaux sur les berges et la qualité de l'eau qui sont particulièrement dégradés par la mise en place d'abreuvoirs et de clôtures autour du lac.

## Agro-pastoralisme

### Gestion des milieux agro-pastoraux :

- **Mise en œuvre du Plan Agro Environnemental et Climatique (PAEC) Mercantour**  
L'accompagnement à la gestion des milieux agro-pastoraux se traduit depuis plusieurs années par l'engagement de MAEC<sup>5</sup> dans le cadre du PAEC Mercantour. Au total, 41 contrats ont été signés avec les éleveurs pour la gestion de leurs alpages et de leurs prairies de fauche. Depuis la fin d'année 2017, il n'est plus possible de contractualiser de nouveaux contrats, l'ensemble du budget du PAEC ayant été consommé. Un suivi est effectué tous les ans sur les alpages concernés par ces mesures de gestion. Ce suivi permet un temps de discussion avec l'éleveur ou le berger sur l'avancée de la mise en œuvre du contrat et les difficultés rencontrées.
- **Conventions pluriannuelles de pâturage**  
Le Parc a continué de travailler étroitement avec l'ONF afin de mettre les conventions de pâturage en cohérence avec la réglementation du Parc national et de transmettre des préconisations de gestion adaptées aux enjeux de protection des milieux. Il accompagne spécifiquement certaines communes dans la rédaction de leurs conventions et a mis en place une base centralisée pour les archiver et faciliter l'exploitation.

En outre, plusieurs tournées de fin d'estive ont été organisées avec le CERPAM sur les alpages dont le renouvellement des conventions de pâturage est prévu l'année prochaine. Ces tournées permettent d'évaluer le niveau de prélèvement de la ressource par le troupeau et de discuter avec l'éleveur de l'adaptation de la gestion pastorale si des déséquilibres sont

5 Mesures agri-environnementales climatiques qui succèdent aux MAEt

observés.

Le Parc a réalisé à destination des agents du Parc et de l'ONF une journée commune de formation sur le pastoralisme et ses marges d'adaptation au changement climatique, le 4 octobre à Entraunes.

Les espaces pâturés d'altitude sont aussi touchés par le changement climatique : sécheresses estivales, gels tardifs, peuvent à terme limiter la ressource en herbe et l'accès à l'eau pour les troupeaux domestiques estivant sur le territoire du Parc national. Ces événements nécessitent de se questionner sur l'adaptation de la gestion pastorale des alpages, en accord avec les enjeux de biodiversité qu'ils abritent. Ce fut une journée riche d'enseignements. Elle a regroupé 40 participants et a été animée par le CERPAM, l'IRSTEA et l'Ecole du Merle.

- **Reprise d'exploitation :**

Le Parc s'est impliqué auprès de la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée pour la reprise de l'alpage de la vacherie de Saint-Sauveur. Cela a abouti à la mise en place d'un troupeau bovin.

### Accompagnement des éleveurs exposés à la prédation par le loup

Le Parc a maintenu un investissement soutenu pour accompagner les éleveurs avec, notamment :

- **l'amélioration des conditions de vie et de gardiennage :**

Suite à la définition d'un programme d'actions pluriannuel sur l'amélioration des équipements pastoraux en alpage validé par la commission agriculture durable du Parc, une animation spécifique a été mise en œuvre en 2018 auprès des communes pour la réalisation des projets les plus prioritaires. Grâce à l'accompagnement de l'architecte auprès des communes, deux dossiers de demande de financement ont été déposés et acceptés par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) : les rénovations des cabanes pastorales sur les alpages du Prayer en Ubaye et de l'Estrop dans le Haut-Var. D'autres dossiers ont été étudiés techniquement en 2019 mais les communes propriétaires n'ont pas souhaité déposer le projet en 2019. Les travaux vont pouvoir démarrer dès le printemps 2020. En 2019, les travaux ont pu être réalisés pour la rénovation de la cabane de l'Enfer nord en Roya.

- **la réalisation des constats de déprédation :**

Au total, 497 constats ont été réalisés en 2019 par le Parc. On note une légère baisse par rapport à 2018. Ces fluctuations annuelles de l'ordre de quelques pour cent, ne présentent pas de signification statistique et existent depuis plusieurs années sans que l'on ait, aujourd'hui, la possibilité de les expliquer par des arguments techniques ou scientifiques. L'appel généralisé à des vacataires recrutés et formés à la réalisation des constats a permis le maintien d'un niveau de service satisfaisant, réactif et rigoureux, en dépit d'un climat de tension persistant, mais compréhensible, chez les éleveurs.

- La poursuite du **service de berger mobile** dans le cœur du parc pour fournir un service de gardiennage renforcé. Ce service a permis d'apporter du soutien lors d'épisodes de prédation ou lorsque la présence constante des loups autour des troupeaux a nécessité une présence humaine plus importante pour renforcer la protection. Le service a été piloté par le Service de Remplacement des Alpes-Maritimes qui s'est chargé du recrutement en partenariat avec le Parc national. La mission s'est déroulée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre et a permis de fournir 28 jours de soutien à 2 éleveurs.

- En 2019, le Parc a mis en place une **démarche de médiation et d'animation** territoriale autour de la pratique pastorale en présence de loup en prenant en compte à la fois la difficulté des bergers dans la pratique de leur métier mais aussi les relations avec les autres usagers de la montagne. La mission a consisté à réaliser des tournées de médiation pour sensibiliser les usagers aux comportements à adopter (ou à éviter) vis-à-vis des chiens de protection (distribution d'une plaquette et du formulaire en cas de problème, etc...) et à rencontrer les bergers et échanger avec eux sur les difficultés auxquelles ils font face afin de leur apporter un soutien. 3 médiateurs ont été embauchés du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août sur 3 vallées : Tinée, Roya et

Vésubie.

- Un agent technique de l'environnement a débuté en 2019 un diplôme à l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes). Son étude s'attachera, sur une durée de 3 ans, en complément du suivi hivernal, à caractériser l'utilisation du territoire tout au long de l'année par les loups par une approche reposant sur l'utilisation intensive de pièges-vidéographiques sur la meute « Vésubie-Roya ». Cela devrait permettre de mieux appréhender le comportement déprédateur sur un territoire restreint et peut-être trouver des solutions pour diminuer le nombre d'attaques.

## **Forêts - Préservation de la biodiversité et exploitation forestière**

- Comme les années précédentes, plusieurs actions ont visé à contribuer à une prise en compte des enjeux naturalistes dans l'exploitation des forêts. Ainsi, la recherche d'espèces patrimoniales et emblématiques, tant par les équipes du Parc que par celles du réseau naturaliste de l'ONF, a permis d'engager un dialogue constructif et pédagogique avec les équipes en charge des aménagements forestiers et celles chargées du suivi des coupes en zone cœur (avec participation aux martelages des équipes du Parc)
- Des prospections flore ont également été réalisées (notamment forêt communale de Moulinet en prévision d'une coupe en zone cœur)
- Au-delà, 3 aménagements forestiers ont reçu un avis favorable du Parc (forêts communales de Saint-Sauveur-sur-Tinée, Beuil et Isola, )
- Par ailleurs, le Parc accompagné la commune de Roure pour déposer un contrat forestier Natura 2000 en forêt communale. 2 autres secteurs ont fait l'objet d'inventaires préliminaires sur les communes de Valdeblore et d'Isola en 2019.
- Un travail a démarré en 2019 pour construire des protocoles de description des peuplements pour la rédaction de l'aménagement forestier de la Terre de Cour en partenariat avec l'ONF et Laurent Larrieu, membre du conseil scientifique du Parc.

## **Hydroélectricité**

Une convention de partenariat a été signée en 2016 entre EDF et le Parc. Cette convention a été actualisée en 2018 pour préciser le cadre réglementaire des travaux en cœur de parc. En juillet 2018, 3 jours de visite des lacs d'altitude en cœur de parc ont réuni DREAL, AFB, direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes (DDTM06), Agence de l'Eau, EDF et PNM pour discuter des débits réservés sur les ouvrages. Il s'agit de mener une expertise technique des résultats des études prévues par les arrêtés préfectoraux « débits réservés » de 2014 sur les lacs d'altitude du parc. A ce jour, seuls 6 lacs sur 12 sont équipés pour délivrer un débit réservé. Un rapport DREAL/AFB/PNM a été finalisé en 2019 statuant sur la valeur des débits réservés des différents ouvrages qui devraient être entérinés par arrêté préfectoral. 4 ouvrages de Gordolasque ont fait l'objet de visite de récolement en 2019 (1 dispositif conforme, 3 non conformes).

Plusieurs projets de micro-centrales en Tinée (Saint-Etienne-de-Tinée et Saint-Dalmas-le-Selvage) et dans le Haut Var (Entraunes) ont fait l'objet de porter à connaissance et d'avis du Parc. Ces dossiers ont été concertés avec les services de l'AFB afin de préserver au mieux les cours d'eau. En 2019, seul le projet d'Entraunes a été autorisé, les 3 autres projets sont toujours en cours d'instruction par les services de la DDTM06.

## **Natura 2000**

Le recrutement de la personne en charge de l'animation du site Natura 2000 a été fait en fin d'année 2019. Il permettra l'engagement des travaux sur la cartographie des habitats naturels et d'évaluation de l'état de conservation des pelouses en 2020.

## Réserve intégrale

Un projet de réserve intégrale (RI) se précise sur les terrains domaniaux de Plateau du Caïre à Entraunes. La zone d'étude s'étend sur une superficie d'environ 500 hectares et présente un vaste ensemble de pelouses sur calcaire, falaises et éboulis et quelques habitats forestiers. L'enjeu est d'y étudier les processus écologiques en place dans un contexte de libre évolution et de changement climatique. Plusieurs étapes clés résultent de l'action partenariale entre l'ONF et le Parc national du Mercantour en 2019 : un état initial des habitats et de la flore patrimoniale, un accueil favorable du conseil scientifique et un protocole d'accord entre les 4 parties prenantes. Le Parc, l'ONF, la commune d'Entraunes et la CCAA travaillent conjointement en faveur de cette première RI du Mercantour.

## Réserve Internationale de Ciel Etoilé

Le projet de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) « Alpes Azur Mercantour » a connu des avancées significatives en 2019, couronnées par une labellisation au mois de décembre 2019 par l'International Dark Sky Association, basée aux Etats-Unis. Ce label récompense une qualité de ciel nocturne exceptionnelle et engage les territoires à mener des actions de réduction de la pollution lumineuse et de préservation de leur ciel nocturne. En obtenant ce label d'exception, le territoire est reconnu à l'international, tant par la qualité de son patrimoine naturel que par l'ambition de ses collectivités en faveur d'un ciel nocturne de qualité.

Le projet était porté par le Parc national du Mercantour, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et la Communauté de communes Alpes-d'Azur (CCAA), appuyés par le département des Alpes-Maritimes dans le cadre de son GREEN Deal.

Avec ce label, notre territoire rejoint le club très fermé des observatoires astronomiques et des Parcs nationaux et départementaux qui protègent leur ciel :

- 14<sup>ème</sup> RICE dans le monde,
- 3<sup>ème</sup> de France après le Pic du Midi de Bigorre dans les Pyrénées (2013) et le Parc national des Cévennes (2018),
- 1<sup>ère</sup> dans le sud-est,

permettant ainsi aux territoires de ces espaces naturels protégés de rayonner par leur caractère exemplaire, mais également de promouvoir l'éco et l'astro-tourisme en leur sein. Il s'agit d'un projet structurant et ambitieux pour les territoires et leurs habitants.

La RICE Alpes Azur Mercantour s'étend sur les territoires d'une partie du Parc national du Mercantour, du PNR des Préalpes d'Azur et de la CCAA, soit une part importante du territoire du département des Alpes-Maritimes et du département des Alpes-de-Haute-Provence.

Ce territoire de près de 2 300 km<sup>2</sup> se situe à seulement quelques kilomètres du littoral fortement peuplé de la Côte d'Azur, au croisement de l'arc méditerranéen et de l'arc alpin. Il regroupe 75 communes (dont 11 dans le Mercantour) ; 21 530 points lumineux et 6 hauts lieux de l'astronomie professionnelle et amateur. Il est organisé entre une « zone cœur » et une « zone périphérique ».

La zone périphérique ou "tampon" est constituée de l'ensemble des 75 communes, dont les actions volontaires en matière de gestion de l'éclairage public permettent d'ores-et-déjà et garantiront dans les années à venir une protection du ciel nocturne.

La zone cœur, en îlots, est constituée d'espaces naturels déjà protégés, présentant en l'état une qualité de ciel étoilé exceptionnelle permettant l'observation de plus de 3 000 étoiles :

- une partie du cœur du Parc national du Mercantour.
- la Réserve naturelle régionale des gorges du Daluis.
- la Réserve biologique mixte de Cheiron et les versants de part et d'autre de la rivière sauvage Estéron, d'Aiglun aux Mujouls.

Si le périmètre de la RICE ne recoupe pas la totalité de celui du Parc national du Mercantour, cette RICE aura valeur d'exemple et il est fort à parier qu'elle suscitera des actions volontaristes également sur les territoires qui la jouxtent. Cette labellisation rejaillira ainsi positivement sur l'ensemble de notre territoire et n'exclut pas non plus une extension possible par la suite.

### **3.3 Actions en faveur du paysage**

#### **Observatoire photographique des paysages**

L'observatoire photographique des paysages se poursuit. Pensé sur le temps long, les prises de vues sont rythmées sur chaque vallée selon le protocole défini. L'ensemble des sites est couvert en état zéro et certains sont déjà sur leurs prises de vues en état 1, 2 ou 3, Les prises de vues sont réalisées en fonction des sites et de la récurrence choisie, qui varie, annuellement, tous les deux, trois ou cinq ans.

L'observatoire photographique des paysages ne fait pas l'objet d'une valorisation spécifique à ce stade. Un travail en inter-parcs envisage le déploiement d'un outil de gestion SIG sur la base des expérimentations réalisées en Vanoise et aux Ecrins. L'outil devrait à moyen terme être déployé au Mercantour.

#### **Résorption d'installations obsolètes et nettoyage**

Le Parc entreprend régulièrement des actions de résorption d'installations obsolètes ayant un impact en termes paysagers, sur les espèces et les milieux.

En 2019, le service territorial Roya-Bévéra a poursuivi le démontage d'installations militaires de la seconde guerre mondiale, désormais obsolètes, s'agissant principalement de lignes de défense de barbelés situés en crêtes, et qui constituent un danger pour la faune et les troupeaux. Les interventions se sont déroulées sur les cimes de Chanvraire et Plan Tendasque (commune de Tende) et ont permis d'évacuer près de 2 tonnes par hélicoptage.

Ces actions sont le socle d'un partenariat mené avec l'association Mountain Wilderness, permettant la mobilisation de bénévoles, de volontaires, d'habitants et des personnels du Parc national. Les journées dédiées à ces opérations nécessitent des moyens humains et techniques conséquents sur le terrain au regard des conditions d'accès des sites concernés, en crêtes et en altitude pour la plupart. Les opérations de nettoyage sont également l'objet d'une communication dans les médias (internet, réseaux sociaux, presse écrite et télévisuelle) et d'un partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour en conserver la mémoire (inventaire).

L'enjeu de ces opérations est essentiellement la préservation du milieu et du paysage mais aussi la sécurité de la faune, et notamment des chamois et des bouquetins, nombreux sur le secteur. A l'occasion des travaux, une grenade ancienne a été trouvée puis localisée afin d'être retirée ultérieurement, en toute sécurité, par des démineurs professionnels.

Depuis 2002, et grâce à plus de 1 000 participants avec et au sein du Parc national du Mercantour, ce sont plus de 184 tonnes cumulées de ferrailles qui ont été retirées pour 60 journées sur le terrain dans les différents secteurs du parc.

Un chantier a également été réalisé au lieu-dit La Frache sur la commune d'Entraunes, avec le concours de 2 moniteurs et 8 détenus du centre pénitentiaire de Nice, accompagnés de 3 gardes du service territorial Haut Var-Cians, les 10 et 11 septembre 2019. Malgré une météo capricieuse le premier jour, le chantier, qui consistait en l'enlèvement total d'une ancienne clôture pastorale grillagée, a été finalisé avec brio le second jour.

En 2019, le Service Territorial Ubaye-Verdon a apporté un appui technique à la commune de Val d'Oronaye pour l'évacuation d'une épave de motoplaneur qui s'était accidentellement crashé sous le massif de La Courbe en 2007 à près de 2800 mètres d'altitude. Après avoir exécuté les repérages et dimensionné le nombre de rotations d'hélicoptère nécessaires, les équipes se sont alliées au Club Alpin

Français pour assurer la récupération des charges tandis que la commune a pris en compte le coût des héliportages. Les déchets récupérés ont ainsi pu être confiés à la déchetterie et mis en filière de retraitement. Le site de la Courbe surplombe les Rochers de Saint Ours, un site emblématique de la réintroduction des bouquetins assurée en 1995 par la commune de Meyronnes et le Parc national.

### **Requalification des sites majeurs du Parc : La route de la Bonette**

En 2019, le Parc national a poursuivi la démarche engagée en 2017 pour la mise en interprétation de ses sites majeurs et en particulier celui de la Bonette avec ses partenaires, syndicat intercommunal à vocation unique de la Bonette et métropole.

L'interprétation d'un site s'attache à retranscrire l'esprit du lieu, c'est-à-dire sa singularité, son identité et celle de ses habitants. Le plan d'interprétation va ainsi raconter une histoire au visiteur et chercher à provoquer une rencontre entre ce dernier et le site, via les émotions qu'il suscite. L'interprétation utilise des médias uniques au site, valorisant au maximum les matériaux et savoir-faire locaux.

Suite à l'étude acoustique réalisée en 2017, et au lancement de l'étude de mise en interprétation en juillet 2018, les travaux rassemblant l'ensemble des acteurs au sein d'un comité de pilotage a été poursuivi en 2019.

Après un premier atelier de concertation réunissant plus de 30 personnes en octobre 2018, 3 autres se sont tenus en mars, juin puis septembre 2019 avant une validation du projet en comité de pilotage. Le travail collaboratif a permis de dégager et d'arbitrer entre différents scénarios d'interprétation. L'enjeu est maintenant de passer en phase de mise en œuvre opérationnelle du projet (réalisation d'avant projet sommaire, d'avant projet définitif, maîtrise d'œuvre). Des discussions interviendront début 2020 entre les différentes parties prenantes afin de préciser la méthodologie et de discuter des questions de gouvernance du projet.

Parallèlement à cette démarche, le compteur situé au col de la Bonette a bien fonctionné et a dénombré un peu plus de 80 000 passages de véhicules dont environ 50 % de motos. Une expertise a été menée et le compteur sera déplacé en 2020 pour s'assurer d'un meilleur fonctionnement.

## **3.4 Patrimoine culturel**

### **Démarches de valorisation sur le territoire avec l'organisation, la participation et la contribution du Parc.**

#### Soutien des actions des acteurs du territoire par le dispositif de subvention du Parc

Des projets spécifiques sont menés avec des acteurs associatifs présents sur le territoire. Les contributions financières, sous forme d'attribution de subventions par le Parc, s'élèvent à 18 550 euros en 2019 (hors montants du projet sur 2 ou 3 ans) Les projets suivants ont été réalisés :

- **Ecomusée de la Roudoule** : Soutien au programme de valorisation culturelle (projet de recherche sur les fortifications modernes, animations pédagogiques, conférences etc).
- **Académie du Val d'Entraunes** : organisation d'un festival du Cirque sur la commune d'Entraunes
- **Association Neige et Merveilles** ; travaux pour le confortement de l'adduction d'eau du hameau en vu de l'ouverture de la mine au public
- **Ecomusée du Haut-Pays et des transports** : soutien à l'événement des 40 ans de la réouverture de la voie ferrée Nice-Cuneo
- **Comité de jumelage de Saint-Martin-Vésubie** : voyage d'échange culturel entre les écoles de Saint-Martin-Vésubie et Entracque

D'autres projets relatifs au patrimoine culturel sont menés avec les communes du parc : restauration d'un presbytère, de chapelles, etc. (cf. paragraphe 4.4 - Soutien aux communes).

## Actions de valorisation et d'animation tournées vers les publics

- Dans le cadre des journées de formation des accompagnateurs en montagne (AEM), la journée portes-ouvertes sur le chantier archéologique de Roubion - La Tournerie a été renouvelée, sur le même modèle que les années passées. Elle a été intégrée au programme de formations proposée par le Parc aux socio-professionnels de son territoire.
- le Parc a renouvelé une journée de découverte de la technique de pierre sèche. La journée ouverte aux habitants de la commune de Châteauneuf-d'Entraunes et plus largement, a permis de remonter un mur de soutènement à l'entrée du village, prolongeant l'intervention déjà réalisée en 2018. Encadrés par un artisan professionnel de la construction en pierre, 8 participants se sont retrouvés, en septembre sur site pour apprendre les gestes et la technique de construction et rebâtir ce mur entièrement effondré long d'une dizaine de mètres. La journée s'est achevée avec la projection d'un diaporama d'ouvrages en pierre sèche réalisés par le Parc national du Mercantour.
- Le Parc national poursuit son implication dans la programmation nationale des Journées Européennes du Patrimoine (septembre 2019) en reconduisant sa journée portes-ouvertes sur le site des gravures rupestres du Mont-Bego, sur le secteur de Fontanalbe. Cette journée est la 16<sup>ème</sup> édition et s'est soldée par la venue d'une centaine de visiteurs. A ce titre, le Parc a mobilisé ses partenaires, les attributaires de ses deux concessionnaires de service public, le musée des Merveilles, les archéologues et les accompagnateurs agréés Merveilles.
- Valorisation du moulin de la Barlatte à Châteauneuf-d'Entraunes dans le cadre de la fête du Moulin annuelle : depuis bientôt une trentaine d'année, la commune de Châteauneuf-d'Entraunes organise la Fête du Moulin de la Barlatte, à laquelle s'associe le Parc national du Mercantour. Celle-ci a eu lieu le 29 juin 2019. Elle a été une nouvelle fois l'occasion de faire fonctionner ce moulin à eau riche en histoire et en patrimonialité, niché en fond de vallon boisé, dans un cadre des plus paisibles. Une journée conviviale durant laquelle Thierry SCHWAB, accompagnateur en montagne, nous a présenté le fonctionnement du moulin.

## Gestion du site archéologique des gravures rupestres du Mont-Bego (classé Monument Historique)

Situé en cœur de parc, le site des gravures rupestres du Mont-Bego (commune de Tende – Alpes-Maritimes) rassemble 50 000 gravures rupestres datées de la fin du Néolithique au siècle dernier, qui s'étalent en altitude de 1 900 à 2 700 mètres environ, sur une surface totale de 17 kilomètres carrés.

La situation singulière et les richesses patrimoniales du lieu confèrent aux gravures rupestres du Mont-Bego une renommée archéologique internationale. C'est un site majeur à l'échelle du Parc national et il constitue l'un des sites les plus fréquentés du massif.

- En étroite partenariat avec la DRAC PACA, le Parc poursuit la gestion du site « Monument Historique des gravures rupestres du Mont-Bego ». Ce partenariat est formalisé par un conventionnement annuel signé entre les deux administrations.
- Le dispositif de surveillance en place sur le site est renforcé pendant la période estivale. Le partenariat avec la DRAC permet notamment au Parc d'assurer la surveillance du site avec le recrutement de 20 mois saisonniers de juin à septembre soit un effectif de 12 personnes. Ce dispositif vient renforcer la surveillance permanente assurée par les agents commissionnés-assermentés du Parc. Il favorise la conservation et la protection des gravures tout en facilitant l'accompagnement des usagers sur le site en lien avec les réglementations en vigueur (accès réduit à la zone réglementée).
- Un double régime d'autorisation : le Parc national du Mercantour et la DRAC PACA œuvrent communément au respect de leurs réglementations (code de l'environnement et code du patrimoine).
- Un réseau d'accompagnateurs agréés Merveilles est en place pour accompagner le public dans la zone réglementée. En 2019, 150 accompagnateurs agréés Merveilles ont été autorisés à circuler dans la zone réglementée des gravures pour l'accompagnement du public. Faute d'un nombre suffisant de candidats, la session de l'examen à l'Agrément Merveilles 2019 a été annulée.
- La journée de formation obligatoire des agréés Merveilles s'est déroulée en novembre 2019, faisant intervenir Madame Maddalena Cataldi (Docteur en histoire des sciences, Post-doctorante au Centre Alexandre-Koyré, EHESS/CNRS/MNHN) pour présenter les résultats de sa thèse de doctorat "Histoire du site de la Vallée des Merveilles : enjeux scientifiques,

- patrimoniaux et politiques (1868-1947)".
- Le Parc national pilote deux contrats de concession de service public pour les visites guidées sur le site et pour l'accompagnement en transport motorisé. Les deux contrats ont été renouvelés en 2017 et ont été engagés, pour une durée de 5 ans, avec le syndicat local Merveilles Gravures et Découvertes pour les visites guidées et le Syndicat Local des Accompagnateurs Merveilles pour les visites avec accès en transport motorisé. Les contrats renouvelés ont notamment permis de réévaluer la mise en œuvre des actions, en ajustant la politique tarifaire, les conditions d'exercice etc. Concernant le transport motorisé, des expérimentations sont en cours pour l'utilisation de véhicules électriques, projet soutenu par la Fondation Prince Albert II de Monaco et EDF.
- Une centrale de réservation des visites des gravures a été mise en place. Jusqu'en 2018, les visites régulières étaient ouvertes sans réservation, aussi bien pour les clients des refuges sur sites que pour tout autre randonneur en excursion. Ainsi, il devenait important de mettre à disposition du public une centrale de réservation par Internet des visites. Ces dernières, payantes, se font avec un accompagnateur assermenté.

### Poursuite du projet de requalification du site des Merveilles

- Dans le cadre du conventionnement avec la Fondation Prince Albert II de Monaco et suite aux étapes engagées les années passées, le Parc assure la coordination du projet de requalification du site.
- Les actions s'organisent autour de :
  - l'accès au site par le traitement des pistes et sentiers
  - le bâti avec des projets de démolition, de reconstruction et de rénovation concernant les 5 bâtiments présents sur le site
  - le renouvellement de la scénographie pour l'accueil du public sur le site (pédagogie, visites guidées etc).
- Le Parc national a déposé des demandes de financement dans le cadre du dispositif « Espace Valléen ». Deux dossiers ont ainsi été montés : l'un dans le cadre des financements européens programme opérationnel interrégional du massif alpin (POIA) et l'autre dans le cadre des crédits du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). Les attributions de subvention ont été validées début 2018 et ont permis un lancement effectif du projet au début de l'année 2018.
- En 2017, des actions ont néanmoins été menées avec la réalisation d'une enquête de fréquentation (qualitative et quantitative) et la préparation des dossiers de travaux d'entretien des sentiers en concertation avec les services de l'État (DDTM, DREAL, DRAC) et réalisés en 2018.
- L'année 2018 a permis le lancement de 2 appels d'offres pour des études programmatiques : la première pour une étude de faisabilité sur le devenir des 4 refuges sur le secteur des Merveilles avec le recrutement d'un architecte spécialisé dans les constructions isolées de montagne type refuge. Le second projet vise la rénovation du dispositif d'accueil du public avec la mise en place d'un nouveau projet de muséographie.
- En 2019, les deux études programmatiques sur le bâti et la rénovation du dispositif d'accueil ont livré leurs deux premières phases que sont les diagnostics et les esquisses. Elles ouvrent les étapes suivantes qui se concrétiseront en 2020 pour le nouveau dispositif d'accueil du public. L'étude sur le bâti nécessitera des étapes complémentaires pour envisager la poursuite du projet.
- Ce projet est structurant pour le site et mobilise l'ensemble des partenaires ayant un rôle réglementaire (DREAL, DRAC) ainsi que l'ensemble des usagers présents sur place qui sont mobilisés dans le cadre d'un comité de pilotage.

### Une action de recherche pilote : la poursuite du chantier archéologique de la Tournerie

- Une nouvelle triennale sur la période 2017-2018-2019 a été lancée dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2016-2020. Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération en partenariat avec la commune de Roubion, la DRAC PACA, le CD06 et le conseil régional PACA, les financeurs.

- Pour la 3ème et dernière année de la triennale, la fouille archéologique du site est achevée. L'exploration des enceintes de fossés est réalisée. Les phases initiales de remise en état des terrassements et de reconstruction seront envisagées en 2020 et les années suivantes.
- Le site de la Tournerie est un point focal de l'action du Parc en matière de patrimoine culturel et fait de cette opération archéologique une action structurante de son intervention sur le territoire. En outre, les partenariats engagés, l'opérabilité sur la commune et la valorisation du projet sont sources d'animations et de retombées économiques pour la commune. Organisées sur les mois de juin et juillet 2019, de nombreuses actions de médiation ont été réalisées en parallèle de la fouille archéologique : des visites guidées sur site, l'organisation de conférences thématiques les « mercredi de l'archéologie », etc...

#### La restauration des sentiers patrimoniaux du Parc national

- Certains sentiers présentent la particularité d'être de très anciennes voies de communication pour des utilisations très diverses : stratégies militaires, culturels, agricoles, commerciales, réseaux de communication entre hameaux et villages, voies forestières, etc.
- Les enjeux étaient tels que d'importants moyens ont été déployés par le passé afin de consolider, sécuriser et rendre plus confortables ces itinéraires.
- Parmi ces axes de communication fondamentaux pour le développement et l'économie locale, certains ont vu, aujourd'hui, leur destination d'usage évoluer vers un usage touristique vecteur de développement durable essentiel à la survie économique locale : la randonnée de montagne.
- Les sentiers les plus parcourus par le public désirent découvrir les richesses du Parc (en général ceux qui se trouvent sur les « grands sites » du Mercantour), sont restaurés de manière plus particulière que le simple entretien habituel.
- Dans le cadre de son programme d'entretien et de restauration des sentiers, le Parc fait appel à des entreprises spécialisées, pour restaurer et recréer, en respectant les méthodes traditionnelles, les ouvrages en pierre qui permettront aux sentiers d'être conservés dans le temps le plus longtemps possible.
- Calades, murs de soutènements, sorties d'eau et autres marches assemblées à la pierres sèche, constituent le panel incontournable des éléments de constructions de ces nobles ouvrages.
- Cette thématique est développée et précisée au paragraphe 4.2 ci-après.

Au titre des sentiers prioritaires, celui du circuits des lacs de Prals et le sentier de grande randonnée (GR) GTM au niveau du franchissement du Pas des Ladres, ont fait l'objet, cette année, d'une intervention supplémentaire avec la participation de dons provenant de la fédération française de randonnée pédestre (FFRP), et de fonds européens dans le cadre du PITER. Des tranches supplémentaires sont prévues en 2020 sur les lacs de Prals, pour poursuivre les diverses tranches de travaux réalisés depuis 2003, afin de canaliser la fréquentation touristique, de restaurer et conforter l'assise de ce sentier très familial, extrêmement érodé.

## 4. Promouvoir un développement durable

### 4.1 Dispositif de subvention du Parc

En 2019, le conseil d'administration a décidé de prendre en compte l'évolution du périmètre des communes adhérentes à la charte (Barcelonnette et Val d'Oronaye), dans le montant de l'enveloppe des crédits d'intervention.

Les dotations respectives de ces deux communes ont donc été calculées selon les mêmes modalités que les autres communes et sur la base d'une enveloppe de 250 000 euros (montant identique à 2018).

Ainsi et malgré un contexte budgétaire difficile, le conseil d'administration a décidé de répartir l'enveloppe des crédits d'intervention en retenant les principes suivants :

- pour les communes déjà adhérentes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (hors Val d'Oronaye) : reconduction en 2019 des dotations allouées pour 2018, et calculées, pour mémoire au budget initial 2018, à partir d'une enveloppe globale de 250 000 euros (montant total de 214 593 euros)
- pour Barcelonnette : attribution d'une dotation calculée selon les mêmes modalités que les autres communes, sur la base d'une enveloppe de 250 000 euros
- pour Val d'Oronaye : calcul d'une dotation sur la base du périmètre complet de la commune ayant désormais adhéré au Parc national du Mercantour, pris sur la base d'une enveloppe de 250 000 euros

L'enveloppe globale des crédits d'intervention, pour l'année 2019, s'élève donc à 257 666 euros décomposée comme suit :

- 232 666 euros pour les communes adhérentes
- 25 000 euros pour les tiers

En 2019, 4 communes ont décidé d'engager des projets pluriannuels et de mobiliser tout ou partie de leur dotation 2020.

#### Consommation de l'enveloppe des crédits d'intervention :

- les conseils d'administration des 13 mars 2019, 5 juillet 2019 et 14 novembre 2019 et les décisions du directeur des 20 mars 2019 et 18 octobre 2019 ont permis d'attribuer un total de 180 709,59 euros de subventions pour les communes adhérentes et 25 000 euros d'aide financière aux associations.  
Cette enveloppe n'ayant pas été intégralement consommée, le solde a pu être redistribué.
- La redistribution du reliquat a ainsi pu être étudiée et a permis de prendre en charge toutes les demandes reçues dites « hors plafond », sous forme de subventions exceptionnelles :
  - les montants mobilisés par anticipation par les communes sur leur dotation 2020 ont fait l'objet de 25 165,90 euros de subventions exceptionnelles au titre de 2019. Ces communes bénéficient ainsi de l'intégralité de leur dotation 2020 pour engager de nouveaux projets.
  - la part destinée aux associations ayant été consommée dès le 13 mars, le Parc national a pu prendre en charge toutes les demandes de subvention d'associations qu'il a reçues en 2019, pour un montant de 21 106 euros.  
Les associations ont ainsi pu bénéficier d'un montant total de 46 106 euros d'aide financière au titre de 2019.

### 4.2 Sentiers et signalétique

#### Partenariats

Au titre de ses partenariats avec les conseils départementaux chargés de la gestion des Plans départementaux des itinéraires de randonnée pédestre (PDIPR), le Parc national a, en 2019, reconduit

la convention pluriannuelle avec le CD06 pour l'entretien et la restauration des sentiers en cœur de parc dans les Alpes-Maritimes. Dans le cadre de cette convention, le département des Alpes-Maritimes mobilise et conduit des maîtrises d'ouvrage de travaux sur sentiers en cœur, en complément des interventions menées par le Parc. La convention est renouvelable par reconduction expresse. Cette année, ce sont encore 60 000 euros qui ont été investis à ce titre par le département sur les sentiers d'accès aux refuges de Nice et de Vens.

Côté Alpes-de-Haute-Provence, suite à l'extension de l'ancienne communauté de communes du Haut Verdon Val d'Allos (6 communes) vers la nouvelle communauté de communes Alpes Provence Verdon (41 communes), le système bien rodé de gestion des travaux sentiers et signalétique a été bouleversé et l'articulation avec le Parc n'est à ce jour toujours pas stabilisé.

En ce qui concerne le balisage, le Parc est engagé dans une convention pluriannuelle avec la FFRP et ses comités départementaux 06 et 04. Cette convention précise les axes du partenariat qui concernent notamment le balisage : le balisage des GR étant à la charge des comités départementaux et les Promenade et Randonnée (PR) à la charge du Parc pour la partie cœur de parc. Un bilan est fait annuellement avec la FFRP pour faire le point sur le déroulement de la saison. Des points d'attention et d'amélioration ont été identifiés et devront être mis en œuvre pour la campagne de balisage 2020 (limiter les multibalisages, notamment sur le nouveau GR GTM, ne pas débaliser à la peinture grise, application des gabarits...).

## **Préambule**

Le Parc national compte 553 km d'itinéraires pédestres balisés, 900 emplacements de signalétique comprenant plus de 2 000 panneaux de signalétique (directionnelle, réglementaire, routière et d'informations diverses) pour un montant de mobilier de plus de 420 000 euros. En 2019, le Parc national a engagé 150 043 euros pour l'entretien des sentiers, auxquels s'ajoutent 6 000 euros issus de dons de la FFRP et 30 000 euros de fonds européens dans le cadre du programme PITER ALPIMED - PATRIM.

Cette enveloppe a permis de financer la maintenance en entretien classique d'une partie des sentiers du service territorial de la Tinée, de la Vésubie, des interventions techniques ponctuelles en Roya, sur des chablis. Elle a permis parallèlement la réalisation de 5 chantiers spécifiques de travaux d'ouvrages, permettant de drainer les eaux de surface pour stabiliser l'érosion (revers d'eau en pierre et cunettes), de stabiliser les assises et d'améliorer le franchissement (marches en pierre, empièchement,...), ainsi que des passerelles en bois sur des torrents.

Le département 06 a, quant à lui, investi encore cette année plus de 60 000 euros sur 2 chantiers (l'ultime tranche d'accès au refuge de Vens en Tinée, et une tranche supplémentaire pour l'accès refuge de Nice en Vésubie).

Depuis 2000, 2 827 034 euros ont été investis par le Parc en restauration et entretien, hors emploi saisonniers, ainsi que 1 103 000 euros par le CD06 au titre de la convention de partenariat, soit un total de près de 4 millions d'euros.

Les budgets attribués par l'établissement à l'entretien des sentiers en 2019 ont été, à l'instar de 2018, significativement supérieurs à 2017.

En 2019, 327 km de sentiers ont été entretenus en entretien classique ou restaurés en travaux d'ouvrages, 318 km en régie, ce qui constitue un kilométrage supérieur à 2018 grâce à l'attribution de mois saisonniers supplémentaires, et 9 km en entreprises, financés sur les crédits propres du Parc.

En travaux d'entretien sentiers et signalétiques, 422 journées hommes ont été dédiées au total comprenant 84 journées en entreprises. Les actions réalisées sont du débroussaillage, créations de cunettes piochées en pleine terre, curages de sorties d'eau, interventions sur des passerelles ou encore le balisage PR, balisage de limites du cœur et réalisations d'ouvrages en pierres sèches.

Les chantiers « d'envergure » dits « travaux d'ouvrages », (sécurisation, lutte contre l'érosion et confort de marche) ont été engagés sur des sentiers très fortement érodés et très fréquentés.

On peut citer :

- En Ubaye Verdon, sur la commune de Val d'Oronaye :  
sentier handicap du Lauzanier, reprise d'ouvrages de franchissement : 10 440 euros / Entreprise Lombart ;
- En Vésubie, sur les communes de Saint-Martin-Vésubie et Belvédère:  
-Sentier du circuit des lacs de Prals. 38 293 euros / Entreprise MAP Ricklin  
-GR GTM Pas des Ladres franchissement du col . : 43 477 euros / Entreprise ONF
- sur la commune de Belvédère :  
- Etude de la passerelle du Mur des italiens sur le sentier du refuge de Nice : 3950 euros / Entreprise RTM
- En Roya, sur les communes de Breil et Saorge :  
Réfection totale de 2 passerelles 15 850 euros / Entreprise locale GIE Kim Le Martelot.

La majorité des travaux ont fait l'objet de bons de commande dans la cadre d'un marché pluriannuel souscrit avec l'ONF (sous-traitant MAP), et de réalisation en régie avec les ouvriers saisonniers du Parc. Ponctuellement, les travaux ont fait l'objet de consultations spécifiques quand ils n'étaient pas prévus au bordereau des prix unitaires (BPU) du marché pluriannuel avec l'ONF (sentier handicap du Lauzanier, passerelles Roya).

Selon la technicité mobilisée, le suivi de ces travaux est conduit soit par les personnels des services territoriaux, soit par le technicien sentiers du Parc. L'entretien du réseau de sentiers et de la signalétique constitue un crédit positif non négligeable auprès des milliers de visiteurs du parc.

Cette année, un nouveau marché à bons de commande a également été passé avec la société SPS Sud Est, pour rédiger dans le cadre de la coactivité avec diverses entreprises sur les chantiers, les divers documents obligatoires, Plans Généraux de coordinations SPS, notamment, pour 1 843 euros.

En complément, suite à des événements géologiques et un contentieux en justice provenant d'une chute de blocs ayant entraînée 2 victimes sur la piste de Fontanalbe, le Parc national a engagé 4 expertises géologiques sur des sentiers inscrits au PDIPR.

On peut citer :

- En Tinée :  
Sentier du hameau de Valabres avec recherche d'un itinéraire alternatif 3000 euros / Entreprise RTM. L'étude a conduit à la fermeture définitive du sentier et à la demande de son retrait du PDIPR.
- En Roya :  
Sentier du Col Sabion 3000 euros / Entreprise RTM.  
GR GTM Authion 3000 euros / Entreprise RTM suivi d'une purge de sécurisation 1243 euros / Entreprise ONF.  
Piste de Fontanalbe suite au contentieux juridique après un accident en 2014 avec recherche d'itinéraires alternatifs 13 740 euros / Entreprise Géolithe.

Enfin, une assistance a été sollicitée auprès du RTM pour accompagner le Parc dans le renouvellement de son marché pluriannuel de travaux sentier (reprise du BPU, définition des modes opératoires et intégration des éléments relatifs à la sécurité dans le cahier des clauses techniques particulières).

Une étude de dimensionnement des passerelles leur a également été demandée.

## Signalétique

Budget et dépenses en hausse en 2019 pour la signalétique, avec un budget dépensé de 25 479 euros contre 16 937 euros en 2018 (dépenses équipements), correspondant à des mises à jour de panneaux réglementaires. Le travail sur la signalétique a nécessité, en 2019, 127 journées hommes au total

(contre 86 journées hommes en 2018), comprenant 105 journées en régie et 22 en entreprises.

Les actions menées se sont concentrées sur la signalétique directionnelle, la signalétique d'information au départ des itinéraires de randonnée, la signalétique de la réglementation, la signalétique routière, la signalétique de limite de cœur et le balisage des PR (le balisage des GR étant assuré par FFRP).

D'autre part, du matériel a été renouvelé et de nouveaux panneaux ont été installés pour un total de 25 479 euros :

- panneaux directionnels gravés pour remplacement après détérioration liés aux contraintes du milieu montagnard :
- renouvellement, achat nouveaux panneaux et réassort de stock de panneaux divers, supports en bois/ferronnerie, autres petits articles, divers panneaux routiers :
- panneaux de type P.I.S.
  - renouvellement de panneaux
  - remplacement de panneaux ancienne norme d'information
  - réassort d'une partie du stock Parc
  - panneaux de chantiers réglementaires pour sécuriser l'emprise des chantiers en cours.

Le Parc a également lancé en 2019 le renouvellement de son marché de fourniture signalétique, arrivé à échéance. Le nouveau marché, en cours d'attribution, comprend 4 lots :

- Signalétique bois, informative et directionnelle
- Signalétique routière
- Poteaux bois
- Ferronnerie

Il devrait être attribué courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

### **Sensibilisation et formation à l'entretien des sentiers**

2 journées de sensibilisation / formation ont été dispensées par un formateur professionnel en travaux sylvicoles, sanctionnées par l'obtention d'un diplôme européen EEC1, correspondant à l'usage de la tronçonneuse. A destination des ouvriers saisonniers et des agents référents des services territoriaux, elles ont été organisées au lycée de la montagne de Valdeblore, en juin 2019. 14 participants (7 agents et 7 ouvriers) ont ainsi pu être formés et recevoir ce diplôme. Ces journées ont permis également des échanges sur les différentes techniques d'entretien des sentiers et de la signalétique.

Cette formation diplômante avec un examen final de capacité sera renouvelée et poursuivie avec l'acquisition d'un niveau supérieur en 2020, pour les personnels étant amenés à travailler en milieu forestier.

2019 a également vu la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de l'établissement et de fiches travaux réglementaires, afin d'uniformiser les pratiques au sein de l'établissement, conformes aux règles et textes en vigueur du code du travail, et surtout pour améliorer la sécurisation des conditions de travail du personnel lui-même, ainsi que la sécurité des usagers dans le cadre de nos travaux d'entretien. Parallèlement, une note de service formalisant ce travail après échanges en groupe de travail interne, est en cours de rédaction finale et sera publiée en 2020.

### **Application sentiers/signalétique**

L'application informatique de gestion du réseau sentiers/signalétique et d'offre de randonnées « GEOTREK », réalisée conjointement avec le Parc national des Écrins devient petit à petit une référence nationale en matière de valorisation de l'offre de randonnée. Cette application web en pleine évolution s'est orientée, au-delà de la randonnée, vers un site de destination de l'espace transfrontalier en valorisant les produits écotouristiques : séjours, sorties et découvertes, produits du terroir. Un système de flux permet de remonter automatiquement les produits marqués Esprit Parc national se trouvant à proximité d'une randonnée.

Elle est consultable à l'adresse suivante pour la France <http://rando.marittimemercantour.eu/> et à cette adresse pour nos partenaires italiens <http://trek.marittimemercantour.eu/>.

L'ensemble du contenu et descriptif des itinéraires a été traduit dans quatre langues (français, italien, anglais et allemand).

Un travail de refonte de l'ergonomie du site Internet a permis d'améliorer l'expérience de navigation des utilisateurs dans le portail <http://rando.marittimemercantour.eu/>. Ainsi désormais, des filtres dédiés permettent de facilement faire le choix de sa randonnée. De même, un travail sur l'ergonomie du module itinérance permet de faire défiler les différentes étapes pour une meilleure lecture de l'itinérance.

La partie gestion des sentiers est en cours de traitement par le technicien sentiers (intégration de milliers d'anciennes données). Des référents techniques, dans chaque service territorial, sont nommés et le responsable sentiers et signalétique les a formés. Aujourd'hui, un travail long et précis a été effectué pour que l'ensemble du réseau sentiers et signalétique du Parc soit intégré et suivi. C'est un travail de longue haleine qui prendra certainement plusieurs années pour une mise à niveau correcte. La partie gestion sentiers n'a pas pu avancer correctement, la partie signalétique a été traitée en partie seulement sur quelques services territoriaux. Le manque de temps disponible rend difficile la réalisation de l'ensemble de ces mises à jour. La couche des tronçons officiels inscrits au schéma départemental dans le cœur de parc est maintenant exacte et à jour.

### **Autorisation pluriannuelle**

En 2018, a été engagée une démarche visant à pouvoir encadrer réglementairement, via une autorisation pluriannuelle, les travaux réalisés en cœur sous maîtrise d'ouvrage par le Parc (régie ou prestataire). Un document de synthèse dressant les critères de discrimination des travaux d'entretien courant des travaux plus lourds, les techniques et moyens utilisés lors des travaux, les différents éléments pris en compte afin de limiter les impacts des travaux a ainsi été présenté au conseil scientifique pour avis. Le document listait également les sentiers prioritaires concernés. Sur la base de ces éléments, le conseil scientifique a émis un avis favorable à la délivrance d'une autorisation pluriannuelle de travaux pour les travaux soumis à autorisation du directeur (hors entretien courant).

La procédure a été finalisée en 2019 avec la délivrance de l'autorisation pluriannuelle 2019-41 du 28 février 2019 couvrant les travaux sentiers du Parc en cœur jusqu'au 31 décembre 2024.

### **4.3 Ecotourisme et marque « Esprit Parc national »**

Dans la continuité du travail réalisé depuis 3 ans, 2019 a vu l'avancement de la démarche de développement de l'écotourisme sur le territoire du Mercantour, avec notamment un déploiement et une structuration de son réseau de structures marquées « Esprit Parc national ».

2019 a également été la première année de mise en œuvre opérationnelle du projet de coopération transfrontalière PITER ALPIMED, dont le projet PATRIM dont le Parc européen Alpi Maritime-Mercantour est coordonnateur, vise notamment la promotion écotouristique des patrimoines du territoire des Alpes de la Méditerranée.

Comme réalisations phares de l'année dans le domaine de la qualification de l'offre touristique du territoire, on peut notamment citer :

#### **Charte européenne du tourisme durable, le Parc européen Alpi Maritime-Mercantour illustre le tourisme durable à l'échelle européenne**

Le Parc européen Alpi Maritime-Mercantour est membre de la Fédération EUROPARC. Ensemble, les deux Parcs adhèrent à la charte européenne du tourisme durable (CETD) depuis 2005. Il s'agit du troisième renouvellement pour ces deux espaces naturels protégés, ce qui leur confère une grande expérience et une reconnaissance au niveau européen.

Possédant des relations privilégiées avec la fédération EUROPARC, le Parc européen a intégré en

2019 le comité d'évaluation de la CETD. Composé de 7 membres issus de divers pays d'Europe, ce comité est en charge de la validation des candidatures à la CETD des différents espaces naturels protégés européens.

Toujours en 2019, le Parc européen a été sollicité par cette même fédération, pour présenter ses actions et son expérience en matière de tourisme durable et de coopération transfrontalière à la commission européenne de Bruxelles (auprès des services environnement et coopération), dans le cadre d'un séminaire annuel.

## Réseau des opérateurs de l'écotourisme

Suite aux réorganisation des offices de tourisme liée à la loi NOTRe, le Parc a pris contact avec les responsables des nouvelles structures afin de valoriser son territoire de montagne, les valeurs de l'écotourisme et ses prestataires auprès des instances décisionnaires des nouveaux offices intercommunaux (métropole, Menton Riviera Merveilles, Valberg, Ubaye Tourisme et Verdon Tourisme). La dynamique sera poursuivie en 2020.

Le Parc a par ailleurs poursuivi en 2019 son partenariat l'association Mercantour Ecotourisme, qu'elle a subventionnée à hauteur de 8 000 euros.

Les actions du Parc autour du réseau de la marque et de l'association sont complémentaires, dans un objectif commun de promotion et de développement des valeurs de l'écotourisme et de protection de l'environnement.

En 2019, la subvention du Parc a permis entre autres choses d'organiser des événements tels que les week-ends écotourisme ayant eu lieu cette année en Roya, dans le Haut Var-Cians et dans le Haut-Verdon.

Le Parc a partagé son stand lors du salon du Randonneur à Lyon, en y accueillant des membres de l'association à ses côtés.

L'association appuie par son action le développement de la marque sur le territoire et sa promotion, au travers notamment de ses actions de communication (informations sur nos actions et l'existence de la marque Esprit Parc national sur ses réseaux sociaux et site web).

36 professionnels parmi les 80 que comptait l'association en 2019 sont par ailleurs marqués, facilitant les liens et les passerelles entre les deux réseaux.

## La marque « Esprit Parc national »

La marque « Esprit Parc national », conçue pour soutenir et valoriser les activités économiques touristiques et agricoles s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux des parcs, est commune à l'ensemble des 10 Parcs nationaux français. Elle a été lancée en juillet 2015.

Le réseau des prestataires marqués Esprit Parc national s'étend au 31 décembre 2019 dans le Mercantour à **51 professionnels** (53 contrats), ce qui représente **120 produits et services marqués**. 7 structures sont également en cours d'audit pour 8 services, ce qui pourrait augmenter sensiblement le réseau dès le mois de janvier 2020. Pour mémoire, fin 2018, le réseau s'étendait à 45 prestataires pour 111 produits et services marqués.

De manière synthétique, les actions réalisées cette année pour promouvoir et accompagner le réseau des marqués ont été les suivantes :

- **AUDITS :**

Le marché d'audits passé en groupement de commandes inter-parcs avec les Ecrins, la Vanoise, Port-Cros et les Calanques étant arrivé à échéance, il a fallu le renouveler. Le principe d'un groupement de commandes inter-parcs a été confirmé, sous coordination du Parc national des Ecrins. A l'issue de la consultation, un nouveau marché a pu être attribué au mois de septembre à la société ALTEA, qui était attributaire du marché précédent.

La procédure de renouvellement de marché et le temps pendant lequel le Parc ne disposait pas de prestataire d'audit a pu freiner quelque peu la dynamique des audits. Certains candidats ont dû

attendre du printemps à l'automne que les audits soient réalisés.

Au final, 12 audits ont pu être menés cette année avec ALTEA dont 6 ont eu une issue favorable ayant conduit à un marquage. À cela s'ajoute 4 audits réalisés en interne par le Parc, pour des séjours ou sorties découvertes.

Parallèlement, des démarches d'information sont en cours auprès d'une dizaine de structures qui pourraient dans les mois qui viennent déposer des demandes officielles de marquage.

- **PROMOTION WEB et RESEAUX SOCIAUX**

Le site web du Parc national du Mercantour présente des informations générales sur la marque (du point de vue des clients) ou les étapes à franchir pour les prestataires susceptibles d'être intéressés.

Parallèlement, le Parc alimente et met à jour régulièrement le site institutionnel national de la marque qui référence l'ensemble des offres de produits et services marqués au niveau national sur le site institutionnel de la marque :

<https://www.espritparcnational.com/>

Les prestataires marqués et/ou membres de l'association Mercantour Écotourisme figurent également sur le portail transfrontalier dédié à la randonnée et à l'itinérance : <http://rando.marittimemercantour.eu>

Côté réseaux sociaux, le Parc a relancé en octobre une campagne de communication régulière pour augmenter la visibilité des prestataires de la marque, notamment sur les réseaux sociaux. Ce sont 10 nouvelles publications qui sont parues sur le [facebook du Parc](#), soit une par semaine. Celui-ci est gérée en direct par le Parc et suivi par plus de 23 000 abonnés.

L'objectif est de conserver ce rythme jusqu'au début de la saison estivale avec une publication hebdomadaire qui permettra de couvrir d'ici l'été l'ensemble des prestataires marqués n'ayant jamais fait l'objet d'une diffusion Facebook par le Parc. Nous relayons aussi, quand l'opportunité existe, des posts de partenaires et de prestataires promouvant les activités écotouristiques et de la marque.

Le Parc a également été présent sur Instagram.

Parallèlement à l'activité réseaux sociaux du Parc, la marque fait l'objet d'une valorisation sur les réseaux sociaux nationaux.

La page Facebook [Esprit Parc national](#) est suivie par plus de 46 500 personnes, et celle d'[Instagram](#) possède 685 abonnés. 5 publications concernant le Mercantour ont été publiées depuis août 2019 (période de démarrage de la page) par le compte Instagram.

- **ANNUAIRE 2019**

L'annuaire 2019 est le deuxième à être édité depuis sa création. Dans l'ensemble, cet outil a été un succès et s'est révélé pratique pour informer sur la totalité du réseau de la marque, et sur les prestataires présents dans chacune des vallées. Son intérêt est d'augmenter la visibilité de la totalité du réseau en passant par les prestataires, mais aussi les offices de tourisme et points informations variés sur le territoire.

Il est également distribué à l'occasion d'événements de portée nationale où sont présents des agents du Parc, l'AFB ou nos partenaires.

Cette année, les agents du Parc ont assuré la distribution en main propre aux prestataires de la marque et dans différents points d'informations (offices de tourisme, maisons de parc...) pour s'assurer de la bonne diffusion auprès des intéressés et des relais locaux.

L'annuaire a également été distribué aux offices du tourisme du littoral, dans le cadre de la bourse aux dépliants qui réunit chaque année au mois de mai l'ensemble des offices du tourisme des Alpes-Maritimes et une partie de ceux du département du Var.

En tout, ce sont 5 000 annuaires qui ont été commandés et distribués.

- **OUTILS DE SENSIBILISATION**

Pour rappel, les Nudges sont des outils sensibilisant et incitant au respect de l'environnement et

aux économies d'énergie. Sous différentes formes et matières, les Nudges (qui en anglais signifie « coup de pouce »), peuvent être mis à disposition dans les chambres, les restaurants, les salles d'eau entre autres, afin de transmettre un message, amusant ou informatif, pour sensibiliser la clientèle de manière décalée.

Ils ont été produits dans le cadre de démarches inter-parcs alpins avec des financements de la région Sud, de l'Europe et de l'État.

Ils ont commencé à être distribués en 2018 et vous avez été nombreux à vouloir les essayer et à en recommander en 2019. Les dernières productions ont pu être testées lors de la saison estivale 2019 : vélo de récupération pour recharge des batteries de téléphone en site isolé, boîte à pique-nique propre et doggy bags notamment.

Il est apparu évident que certains outils rencontraient plus de succès que d'autres et il nous a semblé important d'objectiver ce bilan, afin de faire évoluer le dispositif dans le bon sens (maintien ou transformation d'outils, suppression d'autres, nouveaux besoins identifiés...).

C'est dans ce cadre que nous avons lancé en fin d'année 2019 un questionnaire d'évaluation auprès des prestataires marqués dont le bilan vous est succinctement présenté ci-après.

- **PROGRAMME DE FORMATIONS 2019**

Cf. partie 5.7 ci-après.

- **EVENEMENTS**

Toute l'année, les événements organisés par le Parc pour fêter ses 40 ans ont permis de mettre en valeur la marque, ses prestataires, et les services et produits marqués. Lors du week-end de lancement des festivités à Valberg, Jenny Alfonso (Gaïa Luna) ou encore Franck Servetti (Miellerie du Tende) par exemple ont pu présenter leurs produits et animer des ateliers, mettant en lumière le réseau de la marque et de ses adhérents.

Sur l'ensemble des stands tenus pendant l'été par le Parc la marque a été mise en valeur avec notamment la mise à disposition de l'annuaire des marqués.

Tout au long des animations de l'été, des accompagnateurs marqués ont pu être mobilisés par le Parc pour accompagner des groupes.

Le Parc a par ailleurs participé au salon du randonneur 2019 qui s'est tenu du 22 au 24 mars 2019. Pour la 13ème édition de ce salon, 15 000 visiteurs et 475 exposants ont été comptabilisés, avec 152 stands et 4 500 m<sup>2</sup> d'exposition.

Le Parc national du Mercantour y partageait un stand avec le comité régional de tourisme Côte d'Azur France dans le but spécial de promouvoir la candidature des Alpes de la Méditerranée à l'UNESCO, avec la mise en lumière du haut pays des Alpes-Maritimes et des vallées de l'Ubaye et du Haut-Verdon.

Ce salon est spécialisé dans le tourisme de randonnée, et c'était l'occasion pour le Parc d'assurer la promotion de ce territoire de randonnée mais aussi des services et produits marqués qui jalonnent les circuits et les itinéraires.

Tout au long de l'année, et dans la mesure de ses disponibilités, le Parc a par ailleurs participé aux travaux en groupes de travail du collectif des Parcs nationaux sur les thématiques marque et tourisme.

## La stratégie d'itinérance des « Alpes de la Méditerranée » et PITER ALPIMED

En 2019, le Parc européen<sup>6</sup> s'est fortement investi dans un projet de coopération transfrontalière d'envergure : le PITER ALPIMED.

Il s'agit d'un plan intégré territorial pluri-thématique dont l'objectif est le développement économique, social et environnemental du vaste territoire des Alpes de la Méditerranée.

D'une durée de 3 ans, le projet concerne 27 communes de la province de Cuneo, 24 communes de la province d'Imperia et 38 communes du département des Alpes-Maritimes. Seules les communes de la partie 06 du parc sont concernées.

Le budget total alloué au projet est de 8 417 747,06 d'euros.

Le partenariat rassemble 10 partenaires franco-italiens. Entourée de 9 partenaires expérimentés, c'est la métropole Nice Côte d'Azur qui coordonne ce plan où sont représentés :

- des collectivités territoriales : département des Alpes-Maritimes, province de Cuneo, région Ligurie, communauté d'agglomération de la Riviera Française,
- des chambres consulaires : Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur, Chambre de commerce, d'agriculture et de l'artisanat de Cuneo et de la Riviera Ligure,
- des espaces naturels protégés : Parc européen Alpi Marittime-Mercantour, Parc Fluvial Gesso & Stura

Le PITER ALPIMED s'articule autour de 4 projets simples : innovation (Alpimed INNOV), tourisme (Alpimed PATRIM), changement climatique (Alpimed CLIMA) et mobilité (Alpimed MOBIL). Un cinquième axe permet la gestion du projet (Alpimed COORD-COM).

Le Parc européen est chef de file du projet tourisme (Alpimed PATRIM) qui interviendra autour de la création d'une destination touristique des Alpes de la Méditerranée basée sur le développement d'une filière d'itinérance et le déploiement d'une offre de tourisme durable basée sur les principes de la charte européenne du tourisme durable. Le budget total alloué à ce projet est de 2 618 450 euros (fin du projet en octobre 2021).

Il est également partenaire des projets Alpimed INNOV, MOBIL et CLIMA qui n'ont pas réellement mis en place d'actions en 2019.

Dans le cadre de PATRIM, le GECT a animé deux comités de pilotage (en mars et en décembre). Il travaille, avec ses partenaires autour des thématiques suivantes :

- **STRUCTURER**  
La première étape consiste à définir un schéma de développement de l'itinérance à travers l'identification d'un réseau d'itinéraires pédestres, cyclistes (cyclotourisme, VTT, électrique) et historiques (Routes du Sel).  
La stratégie d'itinérance amorcée depuis 2019 continuera à être déployée.
- **COMMUNIQUER et PROMOUVOIR**  
Un plan d'actions est mis en œuvre à travers des actions de promotion et de communication en lien avec le positionnement du "produit territoire".
- **AMÉNAGER**  
Des travaux sur les sentiers de randonnée ainsi que l'installation d'une signalétique adéquate sont prévus afin de faciliter le déplacement des usagers en itinérance sur le territoire.  
Il s'agit également d'accompagner la thématisation de certains itinéraires, les Routes du Sel.
- **QUALIFIER, SCÉNARISER et PARTAGER**
  - accompagner et former les opérateurs du territoire.
  - mettre en valeur le territoire à travers une approche innovante de scénarisation d'itinéraires
  - associer les habitants du territoire aux dynamiques amorcées

6 les parcs transfrontaliers Alpi Marittime et Mercantour ont créé le GECT Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime-Mercantour.

En 2019, les premières démarches ont commencé, avec notamment de nombreuses réunions de cadrage stratégique et opérationnel. 2020 sera l'année de réalisation des premières actions.

#### **4.4 Assistance technique aux communes**

Les équipes du Parc ont assisté les communes sur différents projets, principalement prévus dans les convention d'application. Ci-après, ces projets sont simplement listés, les détails ayant été présentés au paragraphe 1.1.

- Allos :
  - instruction au titre de l'urbanisme du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du refuge du lac d'Allos et concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France (site inscrit en cœur de parc).
  - assistance à la commune et au gérant du refuge pour la gestion et l'accueil du public au parking du Laus menant au lac d'Allos
  - poursuite de l'accompagnement des remontées mécaniques de La Foux et du Seignus pour la mise en place et la pérennisation de dispositif de quiétude protégeant les zones d'hivernage des tétras-lyres impactés par les domaines skiables
  - en partenariat également avec la commune, aménagement d'un Espace Parc à La Foux d'Allos au dessus de l'office de tourisme
  - réalisation d'un diagnostic technique sur les éclairages communaux et concertation avec les élus et services techniques pour la mise en place d'un plan de gestion des éclairages publics afin de limiter la pollution lumineuse
  
- Barcelonnette :
  - Le Parc national est partenaire scientifique du musée de la Vallée à Barcelonnette. D'une part, une exposition « Visages et Paysages du Mercantour » a été mise à disposition du musée pour les deux mois d'été 2019 ayant accueilli 5 571 visiteurs. D'autre part, le Parc national a soutenu un projet de recherche ethnographique entre 2012 et 2014 consacré à l'immigration piémontaise en Ubaye en lien avec l'association culturelle locale « Sabenca de la Valèia ». Cette recherche a constitué le socle d'un renouvellement complet de la muséographie du musée dans le cadre du projet Migr'Actions et qui a permis l'inauguration en décembre 2019 d'une toute nouvelle muséographie consacrée à l'immigration en Ubaye et aux liens avec l'Italie toute proche.
  - Le Parc est également un partenaire du centre d'accueil universitaire Séolane de Barcelonnette dédié aux risques naturels et à la biodiversité. Outre la participation au conseil d'administration du centre Séolane, les équipes du Parc ont contribué à des interventions lors du colloque CLIMALP de décembre 2019 consacré à l'étude des conséquences du changement climatique dans les Alpes du Sud.
  
- Belvédère :
  - poursuite sur l'aménagement du Grand Site de la Gordolasque.
  - assistance au renouvellement de conventions de pâturage .
  
- Beuil :
  - participation à la fête des enfants le 3 août 2019
  
- Breil-sur-Roya :
  - finalisation des travaux de réhabilitation et de valorisation de la chapelle de la Miséricorde
  - travaux de restauration patrimoniale de la Porte de Gênes
  - poursuite des travaux sur la chapelle Notre-Dame du Mont
  - aménagement paysager de l'aire du Pertus – Porte d'entrée du territoire
  - publication d'un article sur les actions réalisées avec le Parc (en lien avec les 40 ans) dans le bulletin municipal de Breil-sur-Roya.
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : installation de drapeaux, animations, etc ...

- Châteauneuf d'Entraunes :
  - organisation et participation à la fête du Moulin (de la Barlatte) le 29 juin 2019
  - journée de la pierre sèche le 7 septembre 2019
  
- Colmars-les-Alpes :
  - reconduction de l'accueil estival « Parc national » à l'office de tourisme de Colmars en juillet-août pour renforcer l'attractivité de la commune et informer les visiteurs avant leur passage en cœur de parc
  - mise à disposition par le Parc d'une exposition de photographies de prestige « OWLS » consacrée aux chouettes et hiboux (David Allemand) au Fort de Savoie durant la saison estivale
  - réalisation d'un diagnostic technique sur les éclairages communaux et concertation avec les élus et services techniques pour la mise en place d'un plan de gestion des éclairages publics afin de limiter la pollution lumineuse
  - en lien avec le Pays A3V, poursuite de l'appui au montage du projet d'étude de faisabilité et de programmation pour la constitution du pôle culturel du Haut-Verdon prévoyant la réhabilitation de la maison musée et l'aménagement de la Tour de France en point info nature. Marché de muséographie lancé par la commune en décembre 2018.
  - Appui technique et financier via le dispositif d'intervention du Parc pour la requalification du sentier d'interprétation du Canal de l'Adroit dans l'objectif de conforter un itinéraire de proximité valorisant le patrimoine historique et paysager du village.
  
- Entraunes :
  - Ouverture estivale du point d'information d'Entraunes avec un financement partagé entre la commune et le Parc
  - Information et concertation concernant les enjeux liés à l'installation du couple de gypaètes barbus du Val d'Entraunes
  - Mise en place de l'exposition « Paroles et visages du Mercantour » au lavoir d'Entraunes dans le cadre des 40 ans du Parc
  
- Guillaumes :
  - appui à l'animation de la résidence des Gorges Rouges (vacances de février et d'été) appartenant à la commune et gérée par Vacancéole
  - rédaction d'articles pour la Tribune de Guillaumes
  - première année de mise en œuvre de l'atlas de la biodiversité communale
  
- La-Bollène-Vésubie :
  - Assistance au renouvellement de conventions de pâturage .
  
- Val-d'Oronaye :
  - formation du personnel du bureau d'information touristique de Larche pour présenter et valoriser la présence du Parc national et de ses patrimoines
  - entretien du parcours accessible aux personnes à mobilité réduite par la réalisation de travaux de réfection de passages d'eau dégradés à l'entrée du vallon du Lauzanier
  - poursuite d'une démarche expérimentale de restauration écologique sur la couchade du Lac du Lauzanier afin de favoriser le retour de la pelouse alpine
  - mise en place d'une opération mutualisée de déplacement de relais radio sur un site partagé pour le réseau interne du Parc et le réseau de secours en montagne des Alpes-de-Haute-Provence : repérage et tests en commun + partage des coûts de réalisation du socle béton et d'acheminement des matériels
  - poursuite de l'appui au projet communal d'association foncière pastorale sur les vallons du Lauzanier et de Parassac
  
- Moulinet :
  - ouverture estivale du point d'accueil du Parc au chalet de Tueis avec cofinancement du Parc
  - formation du personnel

- opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : animations, etc ...
- Péone :
  - contribution au programme d'animation de la station par les interventions des hôtesse de la maison Valbergane dans le dispositif « famille plus »
  - contribution à la manifestation de remise du flocon vert à Valberg
  - tenue d'un stand à la fête du développement durable de Valberg le 3 août 2019
- Roubion :
  - appui pour la recherche de financement pour les cabanes pastorales de la commune de Roubion.
  - renforcement des activités touristiques respectueuses et valorisation du patrimoine naturel et culturel – Action « fouilles archéologiques à la Tournerie » réalisée en juin-juillet 2019.
- Roure :
  - accompagnement de la commune pour le projet de réhabilitation du refuge de Longon.
- Saint-Martin-Vesubie :
  - Assistance au renouvellement de conventions de pâturage
- Saint-Sauveur-sur-Tinée :
  - accompagnement de la commune pour une recherche d'alternative économique suite à la fermeture annoncée de l'épicerie du village
- Saorge :
  - accompagnement pour l'aménagement et la valorisation d'un sentier de découverte
  - accompagnement pour la mise en œuvre du projet de restauration de l'oliveraie
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : animations, etc ...
- Sospel :
  - poursuite de l'atlas de la biodiversité communale
  - poursuite du projet « point information signalétique »
  - mise en œuvre du projet « aire terrestre éducative »
  - lancement du projet de plan signalétique et de règlement local de publicité
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : expositions, animations, etc ...
  - publication d'articles dans le journal municipal, facebook, etc ...
- Tende
  - participation à l'étude d'aménagement du site de Castérino
  - accompagnement du projet de rénovation et de muséographie du chalet d'accueil de Castérino
  - mise en œuvre du projet de protection du lac des Grenouilles et concertation avec les acteurs concernés
  - restauration de la cabane pastorale du Val d'Enfer
  - poursuite du projet de requalification du site des Merveilles, rénovation des sentiers du Val d'Enfer et de la Baisse de Valmasque
  - opérations conduites dans le cadre des 40 ans du Parc : bache d'exposition, animations, etc ...
  - publication des animations/événements du Parc dans le journal estival de la commune
- Uvernet-Fours
  - appui technique à la commune et mise en œuvre de l'atlas de la biodiversité communale (inventaires, tri des données anciennes, médiation avec les habitants)
  - poursuite des concertations pour la requalification de l'espace naturel sensible du col d'Allos en lien avec conseil départemental et la commune d'Allos (travaux décalés à 2020)

- suivi des concessions de service public pour les refuges de Bayasse et de la Cayolle et réalisation de divers travaux d'entretien sur les bâtiments
  - assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune pour la finalisation des travaux du sentier d'interprétation de la boucle du Bachelard
  - partenariat avec l'ONF qui a permis d'aboutir au classement de la forêt de la Tellière en réserve biologique intégrale en 2019
- Valdeblore :
    - opérations diverses d'aménagement du hameau de Mollières ;
    - amélioration du logement du berger à la vacherie du Collet ;

## 5. Faire connaître le patrimoine et accueillir

### 5.1 Anniversaire des 40 ans du Parc national du Mercantour

Cette année 2019 a été très riche en événements, publications, relations presse..., vu qu'elle marquait les 40 ans du Parc national du Mercantour. 40 ans déjà ! Eh oui, c'était le moment de faire un gros travail de rétrospective sur les actions passées, menées, abouties, les connaissances acquises, les progressions. Tout ce travail passé a donné lieu à de nombreuses actions pour mettre en exergue le Parc tel qu'il est aujourd'hui et de faire un bilan sur ces 40 ans et plus de construction.

Au programme, un film réalisé par le réalisateur oscarisé Luc Jacquet « La montagne aux histoires, une bien singulière traversée du Mercantour » célébrant le territoire, ses patrimoines et le lien Homme-Nature.

A la fois travail de mémoire, de valorisation des patrimoines et de sensibilisation, le projet « Paroles et visages » a constitué un fil d'Ariane toute l'année 2019.

Les portraits en noir et blanc des habitants tout autant que leurs témoignages ont été valorisés toute l'année 2019 : sur le web et les réseaux sociaux, à la radio, dans des expositions, dans l'ouvrage « Vivre, là » paru aux éditions Gilletta, ... Porteur de valeurs et de questionnements, ce projet interroge là encore sur le lien au territoire et à la Nature...

A côté des productions audiovisuelles qui ont alimenté les animations mises en place toute l'année et des différents projets éditoriaux, il faut souligner la publication du magazine Terre sauvage en kiosque fin juin, intégralement dédié au Parc national du Mercantour.

Les festivités ont été lancées le 1<sup>er</sup> week-end de juillet 2019 à Valberg.

Lors de la journée institutionnelle du 5 juillet, en présence notamment du Prince Albert II de Monaco, une cérémonie a mis en scène les immenses portraits d'habitants du Mercantour d'Eric Lenglemetz et le film "La montagne aux histoires" a pu être projeté en avant-première en présence de Luc Jacquet et d'une partie de l'équipe de tournage. La journée a été clôturée par un hommage au ciel étoilé avec une mise en lumière et en musique des portraits, simultanément à l'extinction des éclairages publics.

Le samedi et le dimanche, chasse au trésors, courses d'orientation, ateliers culinaires, pédagogiques et artisanaux, animations nature, baletti traditionnel et petit marché local ont drainé plusieurs centaines de personnes.

Dans le même temps se déroulaient les journées de la biodiversité transalpine, à travers l'Explor'nature de la commune de Guillaumes.

Ce week-end a sonné le top départ de plus de 300 animations qui se sont égrainées dans les vallées tout au long de l'été. Rendez-vous propres au Parc et événements de nos partenaires se sont juxtaposés pour composer un programme sortant des sentiers battus et où l'innovation était au rendez-vous.

Randonnées méditation, apéro-débats sur l'astronomie, randonnées contées, ateliers de découverte des plantes sauvages, visite de sites sous les étoiles, rando-dessinée ou encore enquêtes naturalistes ont côtoyé les traditionnelles soirées cinéma, animations pédagogiques et conférences thématiques. Au final, ce sont plus de 8 000 personnes qui ont participé à ces animations et 25 000 qui ont visité cet été nos maisons de Parc.

Focus sur le week-end « Portes ouvertes du Parc » les 3-4 août, avec une offre de randonnées accompagnées de tous niveaux. 4 sorties étaient proposées pour des publics en situation de handicap. Joëlettes, traduction de visites guidées en langue des signes et randonnée équestre leur ont permis de découvrir les patrimoines du Parc dans la bonne humeur et le partage. Ces sorties ont été rendues possibles grâce à des partenariats fructueux avec les associations spécialisées.

Voici de manière synthétique et chiffrée une présentation des actions menées dans ce cadre tout au long de l'année, dont bon nombre ont nécessité un travail préparatoire depuis l'année 2018 :

#### **Communication :**

- **Identité graphique** : un logo spécifique 40 ans a été créé pour l'occasion, reprenant l'identité des Parcs nationaux de France, avec sa spirale de vie, symbolisant la vie et la riche biodiversité de ces territoires d'exception et décliné sur tous les supports durant toute l'année 2019
- **Web et réseaux sociaux** : des publications régulières ont été faites toute l'année pour valoriser aussi bien les événements que les actions et les documents d'archives. Des pages web spécifiques aux 40 ans ont par ailleurs été créées pour l'occasion sur le site institutionnel du Parc.

#### **Edition :**

- **Magazine Terre sauvage**, édition spéciale 40 ans Parc national du Mercantour pour le grand public, tiré à 45 000 exemplaires
- **Journal du Parc** pour les habitants du Parc et les partenaires, tiré à 22 000 exemplaires
- **Tome III Collection « Le Parc national du Mercantour » : La Biodiversité du Mercantour** pour le grand public et les enseignants, tiré à 2 600 exemplaires.
- **Bulletin d'information « Gipeto raconte », 40 ans de biodiversité** pour les enfants et les classes 5-12 ans, tiré à 6 000 exemplaires.
- **Livre de recueil de témoignages d'agents du Parc « Si le Mercantour m'était conté... »** pour les agents du Parc tiré à 200 exemplaires.
- **Le livre « Vivre, là » des éditions Gilletta**, pour les habitants du Mercantour et amateurs de photos tiré à 1 500 exemplaires.
- **Les programmes d'animations**, 1 global et 1 par vallée, regroupant plus de 300 animations, avec un tirage global de 8 000 exemplaires.

#### **Audiovisuel :**

- **Tournage du court-métrage de Luc Jacquet « La montagne aux histoires, une bien singulière traversée du Mercantour »** : 30 minutes, plus de 25 diffusions estivales
- **Interview de Luc Jacquet et Teaser du film**
- **Diaporama sonore et valorisation audio des témoignages du projet « Paroles et visages du Mercantour »** : plus de 12 500 personnes touchées et 4 800 vues sur internet
- **Teaser des chiffres et dates clé des 40 ans** : plus de 81 500 personnes touchées et 23 500

vues sur internet

- **Valorisation audio des témoignages des témoins du projet « Paroles et visages du Mercantour »** : expositions, France Bleu Azur, site web du Parc et réseaux sociaux

### Expositions :

- **« Paroles et visages du Mercantour »**, regroupant plus d'une centaine de portraits photographiques d'Eric Lenglemetz et le recueil des témoignages de Noëlie Pansiot des habitants du Mercantour : maison du Parc de la Sapinière, musée des Merveilles, lavoir d'Entraunes, médiathèques de Sospel et Tende, drapeaux à Breil-sur-Roya, col de Larche, Saint-Sauveur-sur-Tinée, villages du Mercantour, galerie Lympia à Nice
- **« Grande traversée du Mercantour »**, une vingtaine de photographies paysagères d'Emmanuel Juppeaux : office de tourisme de Valberg, Mairie de Saint-Martin-Vésubie, Espace Lympia

### Evénements :

- **Week-end de lancement des 40 ans du 5 au 7 juillet à Valberg :**
  - Journée du 5 juillet réservée aux institutionnels, témoins du projet « Paroles et visages du Mercantour » et habitants de la vallée, 200 personnes rassemblées lors d'une cérémonie d'ouverture, suivie de la projection en avant-première du film de Luc Jacquet « La montagne aux histoires » et la découverte du ciel dans un planétarium, un apéritif d'înatoire
  - Journées des 6 et 7 juillet pour le grand public, avec des ateliers de découverte, de création et de cuisine, des courses aux trésors, courses d'orientation, un baletti, la projection du film de Luc Jacquet, un petit marché de produits locaux. 500 personnes /jour
- **Explor'nature à Guillaumes du 5 au 7 juillet** pour les habitants du Parc et le grand public, accompagnés de 22 agents du Parc et de 38 taxonomistes, lors de 5 sorties thématiques
- **Week-end portes ouvertes des 3 et 4 août** pour le grand public, plus de 30 sorties et animations dans toutes les vallées du Parc, y compris des sorties proposées pour les personnes en situation de handicap et une sortie transfrontalière
- **Plus de 300 animations estivales** dans toutes les vallées : projections, conférences, sorties accompagnées, ateliers...
- **Tournée des refuges du 15 juillet au 15 août**, regroupant plus de 500 personnes lors de 20 concerts dans 18 refuges et lieux de concerts différents
- **Des animations partenaires** : le Festival du cirque d'Entraunes, le Festival d'Images et montagnes à Saint-Martin-Vésubie, les Baroquiales à Sospel, le Festival international des orgues historiques en Roya-Bévéra, la Fête de la science à Sospel, le Quarantenaire de la ligne Nice-Cunéo, le week-end Mercantour écotourisme, les photos rencontres de Saint-Sauveur-sur-Tinée, la soirée de l'astronomie à Roubion, la Bourdigalio, le fête des secours en montagne à Saint-Sauveur-sur-Tinée, le concert d'orgues et le salon du livre nature, montagne et traditions de Guillaumes, la fête de Valberg, station durable, le refuge de la Cayolle fête les 40 ans du Parc, les animations de la Sabença en Ubaye, le 3<sup>ème</sup> rassemblement des astronomes amateurs de Restefond, le colloque CLIMALP SUD à Barcelonnette, le festival Explorimages à Nice
- **Colloque 40 ans de recherche en Mercantour du 30 septembre au 2 octobre** à Barcelonnette, rassemblant une cinquantaine de participants par jour pour la restitution de 20 études scientifiques majeures

- **Événement de clôture des 40 ans le 7 janvier 2020 à la galerie Lympia à Nice**, regroupant environ 80 personnes, invitées à visiter l'exposition MERCANTOUR « Grande Traversée » et « Paroles et visages »

### **Régie :**

Une dizaine de produits spécifiques 40 ans ont été réalisés et vendus pendant toute l'année : tee-shirt, posters, cartes vintage, poster à colorier, Kit découverte, portes-clés, magnets, livre « Vivre, là »

### **Produits en partenariat :**

Le Parc a parrainé deux produits locaux : La bière du comté, fabriquée à Saint-Martin-Vésubie et La Sauvage, bière fabriquée en Ubaye.

### **Presse :**

Les 40 ans du Parc national du Mercantour ont été l'occasion de relayer largement les événements et publications dans les médias, tels que Nice Matin, Ouest France, France Bleu Azur. Cette grande campagne de communication a débuté lors de la conférence de presse du 26 avril au musée des Arts asiatiques de Nice, regroupant plus de 200 personnes. Le teaser des chiffres et dates clé des 40 ans, le diaporama sonore du projet « Paroles et visages du Mercantour » et le teaser du film ont été dévoilés pour la première fois lors de l'événement.

## **5.2 Stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) 2017-2020**

L'ensemble des actions EEDD déployées au Parc s'intègrent dans la stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable validée pour la période 2017-2020.

La mission d'EEDD au Parc national du Mercantour s'organise à travers les actions portées par tous les agents. Dans chaque service territorial, un agent est désigné référent EEDD, même si l'ensemble des agents de terrain est impliqué directement dans cette mission et y contribue en mettant en œuvre des actions éducatives vis-à-vis des différents publics. Ces agents référents sont réunis 2 fois par an au sein d'un groupe de concertation EEDD.

En 2019, ce groupe s'est réuni le 27 mai à Saint-Sauveur-sur-Tinée et le 24 octobre à Vernante (Italie). Ces réunions sont l'occasion pour partager des outils pédagogiques, réfléchir ensemble aux méthodes pédagogiques à appliquer, définir les grands objectifs et proposer des pistes d'action.

La dernière réunion à Vernante a été riche en échanges ainsi qu'en réflexions pour de nouvelles activités transfrontalières. Elle a permis de faire un point d'étape sur les animations effectuées dans le cadre du projet Explor'nature écoles et de partager les idées d'activités ainsi que les outils pédagogiques créés par les deux espaces protégés transfrontaliers. Un temps de travail a été également consacré à la réflexion sur le nouveau programme pédagogique 2020-2022 qui abordera la thématique de l'adaptation de la biodiversité en montagne.

Le Parc national du Mercantour dispose également d'une commission EEDD du conseil économique, social et culturel du Parc (CESC). En 2019, elle a été consultée à deux reprises lors des séances du 6 mai à Valberg et du 20 novembre à Nice.

La journée d'échanges à Valberg, consacrée à la présentation des projets et actions menés par le Parc national du Mercantour aux différents acteurs du territoire, a également permis d'échanger avec les espaces naturels voisins. En effet, le Parc national de Port-Cros ainsi que le PNR des Préalpes d'Azur se sont joints à cette rencontre pour partager, eux aussi, leurs actions d'éducation à l'environnement. L'association «Les petits Débrouillards 06 » était également présente.

Une sortie naturaliste dans la RNR des gorges de Daluis a ensuite permis à chaque participant de découvrir un patrimoine naturel, géologique et historique incontournable du massif du Mercantour. Une

rencontre riche et variée qui a permis à chaque participant de mieux appréhender les actions éducatives portées par chaque membre de la commission.

### **5.3 Programmes pédagogiques pour le public scolaire**

- **Juin 2019: Fin de la première année du programme pédagogique « Explor'nature écoles »**

Au vu des enjeux en lien avec la biodiversité, le Parc national du Mercantour a proposé aux enseignants pour les rentrées scolaires 2018 et 2019 de s'engager avec leurs classes dans un nouveau programme pédagogique autour de ce thème. Intitulé « Explor'nature écoles », ce programme a permis aux élèves d'appréhender la thématique de la biodiversité à travers différents outils et animations pédagogiques assurées par les agents du Parc national du Mercantour .

Ce sont 579 élèves qui ont participé en 2019 au programme pédagogique « Explor'nature écoles » pour un total de 30 classes. Tout au long de l'année scolaire, ils ont pu travailler sur le thème assez ardu de la géologie. À l'instar de la version « grand public » de l'événement Explor'nature, ce projet a pour but de faire découvrir la « petite » et la « grande » biodiversité autour de l'école.

Ce programme a permis aux élèves d'appréhender la thématique de la biodiversité à travers différents outils et animations pédagogiques assurées par les agents du Parc national du Mercantour et les enseignants impliqués dans le programme. Ce dernier permettra aux élèves d'appréhender la thématique de la biodiversité en participant entre autres choses au projet Vigie Nature École, un programme de sciences participatives organisé par le muséum national d'histoire naturelle de Paris.

A travers différents protocoles déjà mis en place et d'autres qui ont été créés pour l'occasion et spécifiques au territoire du parc, les élèves ont été amenés à découvrir la biodiversité qui existe autour de leur établissement scolaire et à s'ouvrir aux richesses biologiques du Parc national du Mercantour. Afin de fournir des éléments d'information aux élèves, le Parc a proposé de réaliser 3 demi-journées d'animations et d'éducation à l'environnement, par classe, tout au long de l'année scolaire.

#### **Objectifs:**

Donner des clés de lecture et de compréhension sur la biodiversité : origine, diversité de la faune et de la flore dans le parc, stratégies d'adaptation au milieu montagnard, travail sur les sciences participatives ,...

#### **Objectifs opérationnels spécifiques :**

- expliciter la notion de biodiversité
- comprendre les missions du Parc national en matière de protection et de gestion de la faune sauvage
- connaître et pratiquer des démarches d'inventaire et d'identification

Pour la clôture de cette première année, le Parc national a demandé aux élèves des classes participantes de pouvoir recenser des nouvelles espèces. Les enfants ont donc réussi avec l'aide de leurs enseignants à trouver un certain nombre de nouvelles espèces très originales qui ont été rassemblées dans un poster qui a été distribué à tous les élèves courant le mois de juin.

Des animaux et des plantes époustouffants, capables de s'adapter à des conditions extrêmes et ayant des mœurs très originales. L'Aspiloumou qui se nourrit des déchets laissés par les touristes, le Péliçe qui mange des petits crustacés vivant dans la vase, le coccipoule qui a deux bouches, une avec des dents pour manger poissons et insectes et l'autre avec une trompe pour aspirer le nectar ou encore le Licobicorne, Serpentaigle et autre Biscotte en sont ainsi quelques exemples. L'inventaire de la biodiversité n'est vraiment jamais fini !

- **Septembre 2019: lancement de la deuxième année du programme pédagogique « Explor'nature écoles »**

Pour la rentrée scolaire 2019, le Parc national du Mercantour a proposé aux enseignants de s'engager dans la deuxième année du programme pédagogique autour du thème de la biodiversité intitulé « Explor'nature écoles ». Pour la rentrée 2019, ce sont 31 classes (584 élèves) qui ont participé au

programme.

- **« Pierres, Feuilles, Stylos ! » : un projet pour une école inclusive**

Pour la quatrième année consécutive, le Parc et la circonscription de l'adaptation scolaire et scolarisation des enfants en situation de handicap (ASH) de l'Éducation nationale ont décidé de poursuivre le programme pédagogique « Pierres, Feuilles, Stylos ».

Dans le cadre de ce projet, des classes d'établissements qui se trouvent dans le territoire du parc et des classes spécialisées du littoral accueillant des élèves en situation de handicap travaillent en binôme sur un même thème, en lien avec le Parc.

Depuis 2017, le musée national du sport à Nice s'est joint au partenariat pour proposer à certains binômes de travailler sur des thématiques en lien avec le sport, la santé et le handicap.

Ce sont 12 classes à la rentrée 2019 qui ont pu bénéficier du programme pédagogique qui a pour objectif de favoriser l'éducation à la sensibilité pour respecter autrui, accepter les différences, mieux connaître le handicap et de sensibiliser à la richesse patrimoniale du territoire du parc. Cette approche permet également la découverte des métiers du Parc afin d'aiguiser la curiosité des élèves à l'égard de leur futur parcours d'orientation. En tout, ce sont 244 élèves qui ont été touchés par cette action pédagogique.

#### **CLASSES INSCRITES à la rentrée 2019 :**

<b>Binômes</b>	
<b>Lycée Vauban, Nice</b>	<b>Lycée de La Montagne, Valdeblore</b>
<b>ULIS collège Vento, Menton</b>	<b>Ecole Désirée Clary, Péone/Valberg</b>
<b>Ecole primaire Les Cougoussolles, Le Cannet</b>	<b>Ecole primaire d'Entraunes</b>
<b>IES Clément Ader, Nice</b>	<b>Ecole Simone de Beauvoir, Guillaumes</b>
<b>Ecole spécialisée du Château, Nice</b>	<b>Ecole de Beuil</b>
<b>ULIS collège Ludovic Bréa, Saint-Martin-du-Var</b>	<b>Ecole Maurice Reynaud, Villars-sur-Var</b>

L'enjeu du projet « *Pierres feuilles stylos !* » est la rencontre de l'autre pour « *faire bouger les lignes* ». En 2019, les enseignants ont estimé que la mise en place d'activités pluridisciplinaires tout en maintenant l'intérêt et la motivation, a donné du sens aux apprentissages. Leurs observations hors contexte de classe ont permis à certains de découvrir le niveau d'autonomie des élèves ; ce fut un « accélérateur » d'évaluation et un gain en efficacité en réunion d'équipe de suivi de la scolarisation. Certains enseignants ont apprécié la tension animée par la curiosité de la rencontre avec une autre classe, jugée très profitable aux apprentissages. Les enseignants ont noté une meilleure mémorisation de certaines notions abordées et un travail très motivant pour penser et écrire.

Ce projet a été un réel bénéfice au niveau de l'estime de soi des élèves, il a généré un sentiment d'appartenance à un groupe. Les élèves se sont montrés très curieux et se sont emparés des questions posées. Les élèves des classes « ordinaires » ont été sensibilisés au handicap en apprenant

à connaître et à jouer avec leurs camarades présentant des situations de handicap. Au final, ce sont des jeunes qui se rencontrent et qui apprennent à se connaître mutuellement.

De façon globale, « Pierres Feuilles Stylos ! » a contribué à changer le regard sur les enjeux de l'école inclusive pour tous les participants. En 2019 une attention particulière a été portée à nouveau sur la Langue des signes française (LSF) grâce aux animations de plusieurs intervenants sur le sujet dans les classes participantes.

- **Accueil et interventions auprès du public scolaire en dehors du programme pédagogique annuel<sup>7</sup>**

Les maisons du Parc accueillent régulièrement de nombreux enfants. Les gardes-moniteurs interviennent aussi régulièrement dans les classes pour des interventions ponctuelles en dehors du programme pédagogique « annuel » pour répondre à des besoins spécifiques des enseignants. En 2019, ce sont environ 2 000 élèves qui ont bénéficié d'une intervention ponctuelle d'un agent du Parc. Plus de 600 enfants ont, par ailleurs, été accueillis dans un cadre « hors temps scolaire » comme visiteurs dans les maisons du Parc.

Voici quelques exemples d'activités réalisées hors cadre du programme pédagogique sur l'année dans les différentes vallées :

- Les établissements scolaires

Dans les vallées, l'ensemble des écoles a bénéficié d'interventions du Parc. Au-delà des animations prévues dans le cadre du projet pédagogique « Explor'nature écoles », plusieurs classes ont profité d'animations ponctuelles.

Dans la vallée de la Roya-Bévéra, ce sont 355 élèves qui ont bénéficié d'animations ponctuelles sur différentes thématiques (formation éco-délégués, traces et indices dans la neige, bouquetin, la faune du Mercantour, etc...). Lors du rassemblement « Festidance », plus de 350 enfants de maternelle et primaire ont pu partir à la découverte des oiseaux et du loup, grâce à 2 ateliers pédagogiques très ludiques et instructifs. Par ailleurs, les agents du ST Roya-Bévéra ont mené en cette année 2019 un travail transfrontalier en lien avec le Parco delle Alpi Marittime en Italie sur la connaissance du territoire transfrontalier et des acteurs de l'éco-tourisme à destination d'un public universitaire.

Dans la vallée de l'Ubaye, le Parc national du Mercantour et le collège André Honorat de Barcelonnette ont poursuivi leur partenariat avec un programme d'animations destiné aux jeunes collégiens. Sur deux journées, les 90 élèves des classes de 6<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une sortie encadrée par les gardes-moniteurs du Parc et par leurs professeurs d'enseignement intégré des sciences et de la technologie. Au programme : découverte de la montagne et de sa faune - marmottes, bouquetins, vautours fauves et même gypaètes barbus étaient au rendez-vous, mais aussi, initiation à l'écologie des plantes de montagne et entrée dans une démarche scientifique avec l'utilisation d'une clé de détermination des insectes. Du travail donc, mais aussi de l'émerveillement pour tous ces jeunes devant les paysages automnaux du vallon de Restefond.

Dans la vallée du Verdon, une centaine d'élèves a participé à Colmars-les-Alpes à un spectacle autour des oiseaux et autres animaux organisé en partenariat avec le Parc national.

Dans la vallée de la Tinée, plusieurs classes de la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée ont bénéficié d'interventions ponctuelles sur différentes thématiques. Le collège de Saint-Blaise à Saint-Sauveur-sur-Tinée est toujours particulièrement engagé dans des actions en partenariat avec le Parc suite à la signature d'une convention de partenariat. En particulier, les élèves du collège participent tous les ans à 4 jours de stage de cohésion qui se déroulent à la Madone de Fenestre en partenariat avec les équipes du ST de la vallée de la Vésubie (en tout environ 60 élèves).

Le service territorial de la Tinée a eu le plaisir en 2019 de recevoir sur la vallée, le chef Mundiya

7 Bilan des interventions auprès du public scolaire en Annexe I

Kepanga et son ami et traducteur Marc Dozier. Cette venue a pu être organisée grâce au partenariat avec l'association "Les Poulicornes". Sur une journée et demie, le film de Marc Dozier « Frères des arbres » (primé notamment par Greenpeace) aura été vu par plus de 400 personnes. En effet, une projection a pu être organisée pour les écoles primaires de Saint-Sauveur-sur-Tinée, Isola et Saint-Etienne-de-Tinée et les classes de 6° et 5° des collèges de la vallée. Une projection publique a également pu être organisée à Saint-Etienne-de-Tinée. Chaque projection a été suivie d'un échange.

De nombreuses questions ont rencontré des réponses empruntées de sagesse et de bon sens.

Cette année, plusieurs classes se sont rencontrées lors de sorties à la maison du Parc à Valberg dans le cadre du projet « Pierres, Feuilles, Stylos ! ». En tout, ce sont 74 élèves (venant de classes spécialisées du littoral mais également du territoire du parc) qui ont pu rencontrer les hôtes de la maison valbergane et profiter d'une animation pédagogique.

Dans la vallée de la Vésubie, l'année 2019 a vu le recrutement d'un nouveau garde-moniteur sur la thématique EEDD qui s'est donc formé une grande partie de l'année à ses nouvelles missions. Vendredi 15 mars, l'union sportive de l'enseignement du premier degré a organisé une rencontre de ski de fond, véritable fête du ski pour tous les enfants de la vallée ayant pratiqué le ski de fond au Boréon en 2019. Plus de 200 enfants ont enchaîné les épreuves sportives et les ateliers de découverte, dont celui du Parc national du Mercantour sur la faune sauvage du massif, animé par deux agents du service territorial Vésubie.

- **Les projets avec les écoles**

- **L'aire terrestre éducative**

La toute première aire terrestre éducative au sein d'un Parc national a été mise en place dans la vallée de la Roya-Bévéra grâce au collège Jean Médecin de Sospel.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves, accompagnés par leurs professeurs, l'association « Curieux de Nature », les agents du Parc national, les agents de la mairie de Sospel et les services de l'Académie de Nice ont pu choisir, analyser et définir les enjeux d'une portion de terrain appartenant à la commune. Grâce au financement et au portage de ce projet par l'AFB, l'aire terrestre éducative de Sospel a pu voir le jour en 2019.

Lors de la dernière séance, le 12 juin, les élèves ont mis en place un conseil des enfants afin de décider collectivement les aménagements à prévoir sur le site pour préserver, voire augmenter la biodiversité existante.

### **Rencontres à Paris : 26-27 juin**

Le 26 et 27 juin se sont déroulées à Paris les rencontres nationales des aires terrestres éducatives et des aires marines éducatives. Organisées par l'AFB en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de l'Éducation Nationale et celui des Outre-Mer, ces rencontres ont eu lieu dans les salles de l'aquarium tropical de la Porte Dorée. Plus de 50 participants venant de toute la France et d'outre-mer ont fait le déplacement pour représenter leur aire éducative et échanger avec les autres personnes impliquées dans ce projet national. Des ateliers d'échanges, de co-construction du projet et de mutualisation des ressources ont eu lieu dans un esprit collaboratif et positif. A la fin de la dernière journée le directeur général de l'AFB, Christophe Aubel, a remis les diplômes et les drapeaux aux aires éducatives ayant obtenu le label. Une belle satisfaction pour les élèves du collège Jean-Médecin de Sospel qui pourront fièrement accrocher ce trophée dans leur école et qui témoignent de leur implication tout au long de l'année scolaire pour la protection de la nature.

### **Présentation aux habitants lors de la fête de la science : octobre**

L'aire terrestre éducative a été ensuite présentée officiellement aux habitants de Sospel lors de la fête de la science au mois d'octobre où les élèves ont présenté un stand et organisé des visites guidées sur site.

- **«L'école à la montagne » : 300 élèves des écoles à la découverte du Parc national du Mercantour**

Grâce au financement du Parc national du Mercantour, à celui de la métropole Nice Côte d'Azur et à la contribution de la section du syndicat national des accompagnateurs en montagne 06, les accompagnateurs ont poursuivi en 2019 l'action « l'Ecole à la montagne », en amenant plus de 300 élèves des écoles de la métropole dans le parc. Ce programme permet en effet depuis 2015 à des classes de l'enseignement primaire de la métropole Nice Côte d'Azur de découvrir la richesse écologique du territoire métropolitain. Cette année, à l'occasion d'une sortie scolaire qui s'intègre dans un projet pédagogique, ce sont 300 élèves de 14 classes d'écoles de la métropole qui ont pu parcourir découvrir et explorer, aux mois de mai et juin 2019, dans une période où la montagne est en fleurs, cette merveille de la nature et de la biodiversité. Pour chaque sortie, au programme : la faune, la flore, l'histoire des Alpes, la richesse du Parc national du Mercantour... Mais aussi : une approche de la géologie, du cycle de l'eau, des espaces protégés, de l'habitat traditionnel et de la vie pastorale... Chaque sortie a été précédée par une séance de préparation réalisée en classe par les accompagnateurs encadrant la randonnée, avec la présentation d'un diaporama réalisé spécifiquement pour l'opération. Chaque élève s'est vu remettre, après la randonnée, le diplôme d'écolier « écoresponsable » décerné conjointement par Monsieur le Maire de Nice et Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Alpes-Maritimes.

- **Programme LEMED IBEX : le Bouquetin des Alpes et son suivi, valorisation du projet auprès des écoles de la Roya-Bévéra à travers un projet artistique et une sortie scolaire**

Suite à la manifestation d'intérêt envoyée aux écoles des vallées la Roya Bévéra, les classes de CE2-CM1 de Sospel et de CM1 de Breil sur Roya se sont portées volontaires. Par ailleurs, l'école de Tende dans sa globalité a souhaité faire du bouquetin son projet de l'année.

Toutes ces classes ont ainsi pu suivre le programme suivant :

- interventions en classe d'un garde moniteur pour présenter l'espèce bouquetin, le projet LEMED IBEX et les objectifs du projet artistique
- sorties sur le terrain en Haute-Roya dans le secteur de Castérino à la découverte des bouquetins
- accompagnement d'un professionnel pour la conception et la réalisation du projet artistique
- visionnage au cinéma du film « Bouquetin » de Claude Andrieux, diffusé par un agent du Parc
- voyage scolaire de 2 jours et 1 nuit en Italie à la découverte des bouquetins dans le Parco Alpi Marittime accompagné de gardes moniteurs français et italiens

Un des objectifs de ce volet du programme était de mêler connaissance biologique d'une espèce et art, ainsi chacune des classes a imaginé et produit une « œuvre » sur le thème du bouquetin. A Sospel, la peinture et la sculpture ont donné naissance à un bouquetin en papier mâché de taille réelle, Breil-sur-Roya a créé un scénario, l'a mis en scène, joué et filmé et Tende a raconté en chanson l'histoire d'un bouquetin nommé Ouréa. Deux vidéos sont visibles via les liens suivants :

<https://www.youtube.com/watch?v=Vz20wt87kzg&feature=youtu.be>

<https://www.youtube.com/watch?v=tuk4Kpp0LBo&feature=youtu.be>

#### **5.4 Les animations pour des jeunes hors cadre scolaire**

- **«1001 nuits alpines » : des jeunes du Verdon comme des bergers en montagne !**

Du 17 au 19 juillet, 11 jeunes entre 6 et 9 ans ont pu découvrir la vie et le métier d'un berger autour du lac d'Allos dans le Parc national du Mercantour. Le projet "1001 nuits alpines", développé au sein du réseau Educ'Alpes, a été mené en partenariat par la communauté des communes Alpes Provence Verdon, le Parc national du Mercantour, le PNR du Verdon et l'office intercommunal jeunesse et sport Haut Verdon Val d'Allos. Trois jours en montagne avec une ascension à pied jusqu'au refuge du lac d'Allos, deux nuits au sommet pour vivre des aventures inoubliables, rencontrer le monde pastoral et la faune et la flore du Parc national. Une journée de « restitution » de ce projet a été organisée à la foire agricole de Saint-André-les-Alpes pour valoriser tout le travail réalisé lors de ces journées de

découvertes montagnardes.

- **dans les vallées du parc...**

Dans le cadre de l'école de neige et d'altitude et de la PEP à Valberg, ce sont en tout 477 enfants qui ont pu bénéficier d'une action de sensibilisation à la maison du Parc de Valberg dans le cadre d'une animation d'environ 2 heures. Cela permet à de nombreux enfants vivant sur la côte ou loin du territoire du parc d'avoir des échanges au moins une fois dans leur parcours de scolarisation avec des agents de l'établissement public du Parc national. Dans la vallée du Haut Var-Cians d'autres animations ponctuelles pour les enfants ont eu lieu pendant des événements grand-public comme le festival du livre (le 21 juillet), la fête des enfants (le 3 août) ou dans le cadre des animations « happy culture ».

Les écoles de la Vésubie se sont rencontrées au Boréon, le 15 mars pour clôturer leur cycle d'activités de glisse à l'occasion d'une manifestation organisée conjointement par l'Education nationale et l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). Divers intervenants sont venus apporter aux enfants leur connaissance de la montagne et de l'environnement. Le Parc a pu participer à cette manifestation et co-animer la journée. En tout, ce sont plus de 200 enfants qui ont été sensibilisés. Les écoliers effectuaient un parcours d'atelier en atelier. Le Parc a proposé plusieurs ateliers : reconnaître les animaux à l'aide de photos, traces et indices, manipuler cornes, bois et crânes de différents ongulés, observer et reconnaître les différents oiseaux.

Dans la vallée de la Roya-Bévéra, ce sont 138 enfants (Neige et Merveilles, colonie de vacances de Vievola, CLSH de Tende) qui ont pu bénéficier d'animations pédagogiques sur la marmotte, les traces et indices, les oiseaux de la mangeoire, etc..

Un partenariat avec l'école des neiges d'Auron se poursuit depuis plus de 15 ans. Le Parc intervient régulièrement (environ tous les 15 jours) auprès des classes en séjour. Selon les demandes, un diaporama présentant le métier de garde, le Parc national, ou la faune du parc est proposé. Ce partenariat est en baisse depuis que les séjours ont été réduits par le département.

## **5.5 Les aménagements et expositions**

- **Aménagement d'un Espace Parc à Casterino**

Sur demande de la commune, ce projet est en cours depuis la fin de l'année 2017. En 2019, le prestataire Hapax a proposé et réalisé les premiers aménagements qui ont permis une ouverture au public du chalet pendant la saison estivale. Il reste des aménagements à valider notamment un panneau pour la présentation au grand public des sentiers d'itinérance hivernale et estivale.

Comme chaque année, le Parc a installé diverses expositions au cours de la saison estivale :

- Exposition de photographies de paysages nocturnes d'Anthony Turpaud à la maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée
- Exposition de photographies de chouettes de Florent Adamo à la maison du Parc de Saint-Martin-Vésubie
- Exposition de photographies de chouettes de David Allemand au Fort de Colmars-les-Alpes.
- Une exposition sur les abeilles et pollinisateurs à la maison du Parc de Saint-Martin-Vésubie
- Exposition « Botanistes au sommet » en collaboration avec le muséum d'histoire naturelle de Nice à la médiathèque de Sospel
- Exposition de portraits photographiques d'Eric Lenglemetz et de recueil de témoignages de Noëlie Pansiot des habitants du Mercantour dans toutes les vallées du Parc et à Nice :
  - Musée des Merveilles à Tende
  - Médiathèques à Tende et Sospel
  - Salle des fêtes de Moulinet
  - Villages de La Bollène-Vésubie, Belvédère, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Roubion, Roure, Breil-sur-Roya
  - Col de Larche
  - Fort de Colmars-les-Alpes
  - Office de Tourisme de la Foux d'Allos

- La sapinière à Barcelonnette
- Lavoir d'Entraunes
- Front de neige à Valberg
- Foire agricole à Guillaumes
- Galerie Lympia à Nice
- Exposition de photographies des paysages de la Grande Traversée du Mercantour d'Emmanuel Juppeaux, lors du week-end de lancement des 40 ans à Valberg, au Festival d'Images et Montagnes de Saint-Martin-Vésubie et à la galerie Lympia à Nice

A noter également les expositions permanentes de la maison du Parc de Tende, du refuge de la Cayolle (« Au cœur du Parc ») et en partenariat avec la commune d'Entraunes : « Sur les traces d'une borne frontière » et « Tant qu'il y aura du bleu » de Jean Toche.

## **5.6 Les outils pédagogiques**

- **« Gipeto Raconte »**

Ce magazine est un outil pédagogique à destination des enfants créé grâce à un engagement des équipes du Parc. Tout le contenu comme la partie graphique est réalisé en interne. Il comprend un dossier thématique et une partie plus ludique. Il est édité deux fois par an (printemps et hiver) et imprimé en 4 000 exemplaires pour être distribué gratuitement aux classes du territoire du Parc. Deux numéros ont été édités en 2019 sur le thème de la biodiversité ainsi qu'un numéro spécial 40 ans.

- **Outils mutualisés**

Les hôtes de la maison valbergane ont développé de nombreux outils pédagogiques destinés à faciliter les animations faites par les agents dans les écoles avec pour objectif, de rendre ludiques les explications et manipulations autour de la biodiversité (imagier des animaux du parc, jeux, etc...).

- **Le poster « Explor'Nature écoles »**

On retrouve dans ce poster l'imagination débordante des élèves qui se sont amusés à imaginer de nouvelles espèces ainsi qu'à décrire leur habitat, écologie, ... Ce poster a pu être distribué à tous les élèves ayant participé au projet « Explor'nature écoles » avant de la fin de l'année scolaire, en juin 2019.

- **Le dossier thématique « La biodiversité du Mercantour »**

Il s'agit du 3<sup>ème</sup> volume de la collection « Le parc à la portée de tous ». Ce dossier traite de la vaste thématique de la biodiversité dans le territoire du parc : comment la nature a-t-elle évolué en lien avec une variabilité de milieux et de conditions, donnant toute sa splendeur aux paysages et aux vallées du Parc national du Mercantour ? Pourquoi le Mercantour est-il un champion de l'endémisme ? Comment les plantes se protègent-elles du froid et des rayonnements ? Comment se reproduire efficacement quand on vit sur une falaise escarpée ou survivre quand l'hiver dure 6 mois, avec peu de ressources alimentaires ?

Au travers d'exemples concrets, ce dossier vous fera émerveiller devant les innombrables espèces du Mercantour : les origines de certaines remontent à la nuit des temps et les stratégies des autres traduisent une capacité d'évolution insoupçonnée et d'une grande ingéniosité.

## **5.7 Formation auprès d'autres publics**

### **Programme de formation des opérateurs touristiques et économiques du territoire**

Cette année, 19 formations ont été prévues pour le réseau Esprit Parc national Mercantour. Ces formations ont pu être réalisées par le Parc grâce à des sources de financements variées (région Sud,

programmes transfrontaliers européens PITEM et PITER, budget propre du Parc).

Le Parc a été accompagné sur un plan logistique par l'AFRAT, accompagnant spécialisé dans le développement touristique et économique des territoires ruraux et de montagne.

Voici quelques éléments clés de bilan :

- 174 participants hors journée de formation pour les accompagnateurs agréés Merveilles (105 participants)
- de bons niveaux de satisfaction
- une diversité des thématiques proposées (formations naturalistes, formations historiques, patrimoine culturel, qualification touristique, nouvelle offre écotouristique...)

Formation historique : les Routes Commerciales	Tourisme expérientiel – Tourisme de déconnexion
Le ciel étoilé et la nuit: comment animer une sortie grand public ?	Introduction à la méditation dans la nature et à la marche consciente
Le loup et son suivi sur le terrain dans le Mercantour	Sensibiliser au changement climatique dans les Alpes-Maritimes
Utiliser les techniques du conte pour ses clientèles	Initiation à l'aquarelle naturaliste sur le terrain
Eductour réservé au personnel de l'OTC Menton Riviera Merveilles	La candidature UNESCO des Alpes de la Méditerranée
Observation ciel étoilé du Mercantour, initiation à la photo de nuit	Découverte du Parc national du Mercantour sur le terrain : rando-discussion
La campagne des fouilles dans le sanctuaire gaulois de Roubion	« Parler des arbres » : arbres et écologie forestière du Mercantour
Apprendre les jeux coopératifs en EEDD	Cuisine diététique, alternative, cuisine naturelle
État des connaissances et suivis sur la Lycose de Vésubie (Vesubia Jugorum)	Journée de formation annuelle pour l'agrément Merveilles
Initiation aux papillons de jour	

Mais, un fort taux d'absentéisme a été constaté sur certaines formations, avec des inscrits ne prenant pas toujours la peine de prévenir ou avec des raisons de dernière minute ne permettant pas de prendre les dispositions nécessaires.

Ce phénomène a constitué une vraie problématique cette année. Le Parc réfléchira aux options possibles pour réduire ce genre de difficultés dans le cadre de son programme 2020.

Des retours ont également été faits pour que soit mieux précisé le niveau de connaissance préalable requis pour certaines formations, et pour en proposer des niveaux variés (grand public, niveau confirmé, formations dédiées à certaines catégories d'usagers). Une attention particulière avait déjà été déployée en ce sens pour le programme 2019 mais ce point sera approfondi dans le cadre de la préparation du programme 2020.

#### Formation pour les Pilotes ULM (partenariat FFPlum)

Le Parc national a poursuivi son partenariat avec la fédération française d'ultra-légers motorisés (FFPlum) entamé il y a plusieurs années. C'est avec le Pôle montagne de cette fédération, sur la plateforme de Gap-Tallard, que les pilotes passant une qualification « vol montagne » ont bénéficié de 3 formations-sensibilisation assurée par le Parc national.

L'objectif était de partager les enjeux de conservation des grands rapaces et d'expliquer la réglementation de survol du cœur du parc qui en découlent.

Ces formations ont touché près d'une trentaine de pilotes.

## **4-5 juin 2019 : Formation « Sensibiliser au changement climatique dans les Alpes-Maritimes »**

En partenariat avec Educ'Alpes, l'Agence alpine des territoires (Agate) et le collectif CliMature, le Parc national du Mercantour a organisé dans le cadre du projet CCLimaTT, le 4 et 5 juin derniers, une session de formation à destination des professionnels de la montagne et de l'éducation de son territoire, afin de les accompagner pour mieux sensibiliser les publics au changement climatique dans les Alpes. Hébergés au Relais des Merveilles dans la vallée de la Vésubie, les stagiaires ont pu mettre à jour et compléter leurs connaissances sur le changement climatique et ses impacts en montagne et expérimenter des outils d'animation simples pour sensibiliser au changement climatique sur le terrain.

Du temps de travail en salle mais également et surtout en extérieur, afin de mettre en pratique et s'approprier les outils proposés a permis aux stagiaires de repartir « les poches » pleines d'idées pour sensibiliser différents publics.

## **5.8 Evénements**

### **Explor'nature Guillaumes**

Dans la suite de l'événement organisé en 2017 sur la commune de Barcelonnette et à Sospel en 2018, la 3<sup>ème</sup> édition d'Explor'Nature s'est tenue à Guillaumes du 5 au 7 juillet. Cet événement qui fait la part belle aux inventaires participatifs a une fois de plus été l'occasion de réunir des scientifiques passionnés, des agents du Parc et le grand public, à la recherche des espèces animales ou végétales, communes ou rares, qui font la richesse de la biodiversité communale.

5 thématiques d'inventaire au programme pour 5 groupes de curieux de nature : les plantes de nos vallées, les hirondelles et martinets, la vie cachée des ruisseaux, les araignées et leurs mystères, sans oublier les papillons de jour.

Un grand merci s'impose à l'ensemble des intervenants et des participants, sans qui cet événement ne pourrait exister et permettre autant de découvertes.

### **Salon Destination Nature**

Cf : partie marque 4.3 ci-dessus.

### **La RICE**

L'événement de lancement de la RICE Alpes Azur Mercantour s'est officiellement tenu à Valberg le 2 janvier 2020.

### **Festival du livre de Guillaumes**

Pour sa 24<sup>ème</sup> édition, le Parc a participé au Festival du livre le dimanche 21 juillet 2019. L'établissement y a tenu un stand de promotion avec le livre dédié aux 40 ans du Parc « Paroles et visages du Mercantour ». Des jeux étaient à disposition des enfants pour tester leur dextérité, avec l'appui du personnel du Parc

## **6-7 décembre 2019 à Barcelonnette => CCLimaTT : « Vivre et travailler en Ubaye en 2050 : un colloque pour chercher des solutions collectives »**

Le 6-7 décembre dernier à Barcelonnette a eu lieu le Colloque « Climalp Sud » organisé par le centre Séolane, le groupe Effets du changement climatique en Ubaye, le GREC SUD et en partenariat avec l'ADEME, le Ciné Ubaye, la ville de Barcelonnette, le Parc national du Mercantour et l'Agence française pour la biodiversité. Pendant deux jours, les habitants ont été invités aux côtés des scientifiques, des représentants d'associations, des partenaires institutionnels, à réfléchir collectivement aux évolutions futures de la vie en montagne et plus particulièrement dans leur vallée, mais également à chercher des solutions collectives. Plusieurs conférences thématiques ont eu lieu afin de partager les dernières connaissances scientifiques sur le changement climatique en montagne et plus précisément dans la vallée de l'Ubaye. Des ateliers d'expression citoyenne avaient également été organisés dans le but d'identifier collectivement des pistes d'adaptation et d'atténuation pour préserver une économie montagnarde et un cadre de vie viables. Réalisé dans le cadre du projet CCLimaTT, le Palaclima (une

structure gonflable qui a la forme d'un igloo géant) a pu être installé sur le parking du théâtre « El Zocalo » où avaient lieu les débats et les tables rondes du dernier jour. Il s'agit d'un outil de communication pour rappeler les effets du changement climatique à l'échelle du territoire transfrontalier. Même si la réalité des changements à venir est difficile à appréhender, ces deux journées auront permis de créer des opportunités et une vision positive face aux changements que l'évolution du climat va générer. Un bel exemple à suivre peut-être dans d'autres vallées.

### **Week-end de lancement des 40 ans du 5 au 7 juillet à Valberg :**

Cf : partie 5.1 ci-dessus.

### **Week-end portes ouvertes des 3 et 4 août pour le grand public :**

Plus de 30 sorties et animations ont été proposées en même temps dans toutes les vallées du Parc . 4 sorties ont été organisées pour les personnes en situation de handicap, accompagnées de personnes valides, mais également une rencontre transfrontalière, des balades contées, accompagnées, des projections, des ateliers culinaires, de découverte, un concert, un buffet, des randonnées de niveaux différents.

### **Tournée des refuges du 15 juillet au 15 août**

De 4 à 8 musiciens et chanteur(se)s ont rassemblé plus de 500 personnes lors de 20 concerts dans 18 refuges et lieux de concerts différents. Chargés de leurs instruments, ils se déplaçaient chaque jour d'un endroit à l'autre pour aller diffuser leur musique dans ces concerts acoustiques d'exception.

### **Des animations partenaires**

Le Parc a voulu s'associer pour son anniversaire à une vingtaine d'événements, organisés pour la plupart par des associations locales ou acteurs des vallées. Journées à thème, événements éphémères ou festivals récurrents, pour n'en citer que quelques-uns : le Festival du cirque d'Entraunes organisé par le collectif des Chapacans, le Festival d'Images et montagnes à Saint-Martin-Vésubie par l'association Hervé Gourdel, les Baroquiales à Sospel, le Week-end Mercantour écotourisme, les Photos rencontres de Saint-Sauveur-sur-Tinée, la fête de Valberg, station durable, le 3<sup>ème</sup> rassemblement des Astronomes Amateurs de Restefond, ...

### **Colloque 40 ans de recherche en Mercantour du 30 septembre au 02 octobre**

Le Parc a organisé son colloque sur 40 ans de recherche scientifique à Barcelonnette, rassemblant une cinquantaine de participants chaque jour. Du passé préhistorique des Merveilles à l'étude de la flore alpine, de l'allocation des ressources pastorales à l'inventaire généralisé de la biodiversité, de la pollinisation en zone alpine aux effets du changement climatique, de nombreux chercheurs et chercheuses l'ont accompagné tout au long de ces quatre décennies pour nous offrir un vision plus éclairée du fonctionnement passé, présent et futur de notre territoire. Ce colloque a proposé à ses participants la restitution de 20 études scientifiques majeures.

### **Évènement de clôture des 40 ans le 7 janvier 2020 à la galerie Lympia à Nice**

Charles-Ange Ginésy, président du conseil d'administration et Christophe Viret, directeur du Parc ont accueilli environ 80 personnes, pour fêter la fin de cet anniversaire des 40 ans. Ils ont invité à se joindre à eux les témoins du projet « Paroles et visages du Mercantour », leurs partenaires, élus et habitants du Mercantour à visiter l'exposition MERCANTOUR « Grande Traversée » et « Paroles et visages » avant sa clôture.

## **5.9 Tournages, reportages, presse**

Avec l'évènement des 40 ans du Parc cette année, le Parc a pu bénéficier d'une grande visibilité dans la presse. Articles d'actualité sur les événements et articles de fond sur les 40 ans se sont succédés toute l'année.

La mobilisation de la presse a été rendue possible notamment par l'élaboration d'un dossier de presse complet dès le 1<sup>er</sup> trimestre, ainsi que par l'organisation, avec l'appui du département 06, d'une

conférence de presse qui s'est tenue en avril au musée des arts asiatiques et a pu mobiliser de nombreux journalistes. L'architecture du programme des festivités a pu y être présentée, ainsi que le teaser 40 ans du parc, le teaser du film de Luc Jacquet et le diaporama sonore « paroles et visages ».

La presse a été mobilisée sur l'ensemble des grands rendez-vous (conférence de presse, week-end de lancement, week-end portes ouvertes, Explor'nature, événement de clôture...)

On peut signaler en particulier les productions suivantes :

- Des **émissions radio hebdomadaires sur France Bleu Azur** avec le chargé de communication du Parc : organisées dans un format de discussion courte et dynamique, ces chroniques ont permis d'aborder des thèmes variés, aussi bien sur des sujets naturalistes, d'actualité ou de gestion du territoire. Le principe est de faire découvrir le Parc, son action et ses patrimoines. D'une durée de trois à quatre minutes, elles sont diffusées le samedi et le dimanche à 10h15 et sont intitulées : "A la découverte du Parc national du Mercantour".

- Le **numéro spécial de Terre sauvage** de juillet 2019,

- De nombreux **articles de presse** et notamment une double page dans Ouest France et un dossier complet dans Nice Matin.

35 autorisations "images et sons" ont été délivrées en 2019, incluant des reportages ou documentaires promotionnels "40 ans du Parc" (Ouest France sur l'écotourisme, FR3 pour une série de reportages thématiques, France Bleu Azur pour la journée portes ouvertes, ...) - à noter également, le tournage d'un documentaire relatif au bouquetin réalisé dans le cadre du programme "Alcotra Lemed Ibex" ainsi que la réalisation d'une vidéo sur un alpage sentinelle intégré au programme "Alcotra CClimaTT".

## **5.10 Sites internet et réseaux sociaux**

### **Fréquentation des sites internet**

La fréquentation du site internet du Parc a très légèrement baissé en 2019 malgré les 40 ans du Parc. Le pic d'utilisateurs a été battu le 15 juillet 2019 avec quasiment 1 500 utilisateurs sur la journée.

Il semble en revanche y avoir un vrai « effet 40 ans » sur la fréquentation des sites de randonnée et de la boutique en ligne.

Pour l'année 2019, les statistiques du site institutionnel sont :

- 136 600 utilisateurs (142 000 en 2018)
- 175 000 sessions (contre 180 000 en 2018)
- + de 385 000 pages vues (367 000 en 2018)
- durée moyenne des sessions : 2 minutes

Le portail du Parc européen voit son nombre de visites augmenter avec 24 000 visites en 2019 (contre 15 000 en 2018). La modernisation et la refonte du second semestre 2017 et la gestion du site faite dans le cadre du programme PITER ALPIMED permettent ainsi de maintenir la croissance déjà observée entre 2017 et 2018, avec 33 % d'augmentation en 2019.

Pour le site randonnée Geotrek (<http://rando.maritimemercantour.eu/>), les statistiques de l'année 2019 sont les suivantes :

- 24 200 (+30 %)
- 34 000 sessions (+22)
- 174 000 pages vues (+20 %)
- durée moyenne des sessions : 4,5 minutes (+22 %)

Les statistiques pour l'année 2019 pour geotrek mobile :

- 927 utilisateurs (-31 %)

- 2 840 sessions (-29 %)
- 29 000 affichages de l'écran (-22%)
- durée moyenne des sessions : 6 minutes 53 (+15%)

Des difficultés liées à l'obsolescence des versions des applications utilisées peuvent expliquer des baisses de fréquentation. De nouvelles versions des applis mobiles ayant été installées en fin d'année 2019, on peut espérer une reprise des utilisateurs en 2020.

Boutique en ligne pour l'année 2019 :

- 4300 utilisateurs (+32 %)
- 5255 sessions (+35 %)
- 23000 pages vues (+70 %)
- durée moyenne des sessions : 2 minutes 09 s (+18 %)
- 154 commandes (panier moyen 23,60 € : + de 3600€ de ventes en 2019 )

### **Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux**

En 2019, le Parc a maintenu sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter puis Instagram).

Cela se concrétise par plus de 22 000 fans sur Facebook (19 000 en 2018) et le Parc est toujours le premier Parc national français en nombre de fans devant Port-Cros et les Ecrins. Le compte Twitter du Parc est pour sa part suivi par plus de 3 180 abonnés (2 900 en 2018) et le compte Instagram par plus de 3 000 personnes (1 700 en 2018).

L'année 2019 sur Facebook :

- 270 publications publiées par l'ensemble des services du Parc (siège + services territoriaux) ;
- plus de 2 200 000 affichages de nos posts ;
- plus de 85 000 visiteurs uniques ont cliqué sur nos messages ;
- plus de 90 000 clics sur nos publications (lecture et/ou réaction).

L'année 2019 sur Instagram, (lancé en juin 2018) :

- 90 publications au total
- plus de 3 000 abonnés

Ces chiffres montrent le dynamisme du Parc dans la communication via internet et l'intérêt des publics pour les actualités et les actions réalisées par le Parc.

L'année 2019 sur Twitter :

- Plus de 85 500 affichages de nos tweets ;
- plus de 2 400 visites sur notre profil ;
- plus de 630 mentions du Mercantour par d'autres comptes Twitter ;

Concernant la photothèque, 471 819 connexions au site ont été comptabilisées. La relance du groupe photo interne et la formation des référents photos a permis l'intégration de 1 234 nouvelles photos par 5 photographes.

Du point de vue exploitation, 443 commandes ont été passées et 916 téléchargements directs en basse définition ont été faits.

### **5.11 Maisons de parc, accueil**

A l'occasion de ses 40 ans, le Parc a proposé une programmation particulièrement dynamique dans ses maisons de Parc en 2019.

Cette année, on évalue à plus de 40 000 les personnes qui ont bénéficié d'une action de sensibilisation de l'établissement public :

- animations scolaires et hors cadre scolaire : 3 830 élèves
- grand public bénéficiaire de sorties découvertes et animations et autres types d'actions

- pédagogiques (formation, maraudage..): 4 450 personnes
- public reçu dans les maisons de Parc et points info : plus de 31 585 personnes

### **Maison valbergane : concours d'architecte pour le projet de requalification**

La maison valbergane est ouverte toute l'année. Au-delà de l'accueil régulier des classes neige et PEP (62 interventions et 1 584 enfants en 2019), les hôtesse organisent des animations dans le cadre du label Famille Plus tout au long de l'année. En 2019, ce sont 263 personnes qui ont bénéficié de cet accueil avec des ateliers nature variés. La maison valbergane a de plus permis à 5 922 visiteurs de découvrir les espaces pédagogiques de la maison, de trouver des informations, des ressources auprès des hôtesse ; etc ...

En 2016 a été lancé l'ambitieux projet de requalification de l'ensemble du bâtiment abritant la maison du Parc afin d'en faire une future maison de l'environnement. En 2017, un avant-projet sommaire a été proposé aux partenaires (Parc, SIV, CCAA...) qui a fait l'objet en 2018 d'une étude de programmation. Le projet a évolué autour d'un portage partagé du projet avec le conseil départemental des Alpes-Maritimes et le SIV de Valberg. Plusieurs réunions se sont déroulées afin de mieux cerner les besoins de tous les partenaires en termes de gestion de l'espace dans le cadre de la future rénovation de la maison valbergane.

### **Maison du Parc Vallée de la Roya-Bévéra à Tende**

La maison est ouverte toute l'année. La maison du Parc de Tende, avec son bureau à Castérino, a accueilli 19 224 personnes en 2019. La récente muséographie, finalisée en 2016, a permis de redynamiser l'accueil du public dans la maison du Parc et de favoriser la mise en place d'animations au sein même de la maison.

Il s'agit ainsi d'un lieu d'animation pour les scolaires (forte demande de proximité avec le musée des Merveilles, parvis commun). Dans le cadre des 40 ans du Parc, 52 animations ont été réalisées par les animatrices à la Maison du Parc et dans les villages de la vallée réunissant 1 530 personnes ! Les gardes ont également proposés 15 conférences et points rencontres au cours de l'année, 14 animations et sorties originales ont été réalisées par des acteurs de la vallée...Au total, plus de 2 000 personnes auront bénéficié des événements 40 ans du Parc en Roya-Bévéra.

### **Maison du Parc à Saint-Martin-Vésubie**

La maison du Parc à Saint-Martin-Vésubie a accueilli 2 205 visiteurs entre juin et septembre 2019, soit 2 843 personnes sur l'année complète.

Pendant la période estivale, un programme d'animations à destination des enfants a été organisé chaque mardi matin pour la construction de nichoir. 37 enfants ont bénéficié de ces animations et on pu repartir et implanté chez eux cet abri pour oiseaux.

La maison du Parc a également pu organiser des soirées à thèmes sous la forme de projections de films et conférences qui ont permis de sensibiliser 168 personnes sur des thèmes variés (le bouquetin, la marmotte, les adaptations à l'hiver des différentes espèces, le tétras-lyre, etc..). Deux soirées avec conférence sur la pollution lumineuse nocturne et observations astronomiques ont également eu lieu.

Les enfants de l'école Fulconis de Saint-Martin-Vésubie ont été accueillis et ont assisté à la projection du film « La montagne aux histoires ».

Des randonnées pédagogiques ont également été réalisées sur les sentiers des grands sites de la Vésubie. Plus de 85 personnes ont été sensibilisées sur le Parc, ses richesses et sa réglementation.

Enfin l'équipe d'accueil estival a été à la rencontre des visiteurs aux entrées du Parc et des randonneurs sur les sentiers.

### **Maison du Parc à Saint-Etienne-de-Tinée**

Ouverte en saison, la maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée a accueilli en 2019 un total de 1 866 visiteurs avec une ouverture uniquement sur 5 jours au lieu de 7 jours en 2018. Les plus petits ont pu bénéficier durant tout l'été 2019 d'animations, dans le cadre notamment des jeudis de l'écologie. Cette nouvelle formule a été testée à la maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée en 2019 tout l'été sur deux créneaux horaires à 10h et à 14h, avec un total de 12 animations. Cette action a été montée en partenariat avec le bureau des guides de la Tinée.

Différents thèmes ont été abordés par les animatrices à travers des activités ludiques et de sensibilisation : création de mobiles nature, de mangeoires, d'hôtels à insectes, jeux de pistes avec défis et énigmes ou encore rencontres avec des professionnels de la montagne.

Ces rendez-vous ont rencontré un franc succès avec parfois plus de 50 personnes présentes.

Plus globalement l'ensemble des animations dispensées par les agents de la vallée et promu notamment par la maison du Parc ont réuni plus de 3 000 personnes sur la saison estivale.

Tous ces rendez-vous se tiendront bientôt dans des locaux tout neufs puisque le projet de rénovation de la maison du Parc a bien avancé, avec des travaux prévus sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et une nouvelle muséographie pour l'ouverture estivale 2020. Cette dernière sera principalement axée sur le changement climatique et les spécificités de la vallée.

### **Maison du Parc à Barcelonnette**

L'été 2019 a permis l'accueil de l'exposition des portraits photographiques d'Eric Lenglemetz et du recueil de témoignages de Noëlie Pansiot des habitants du Mercantour. L'espace de la Sapinière a accueilli 6 100 personnes durant les 3 mois de l'été. Les équipes du Parc ont proposé en Ubaye des sorties de terrain, des conférences, ateliers naturalistes et des projections du film de Luc Jacquet pour les 40 ans, un total de 28 animations avec 898 personnes .

### **Les animations dans le Verdon**

Pour la troisième année durant les mois de juillet et d'août, le Parc a proposé aux visiteurs des ateliers naturalistes au parking du Laus sur le site de départ vers le lac d'Allos. Le but était de permettre aux visiteurs de se familiariser avec la faune sauvage qu'il est possible d'observer dans le Parc. Les outils proposés ont été les cornes et les bois, les traces et empreintes, les silhouettes de rapaces et pour finir, un jeu sur la chaîne alimentaire. 11 679 personnes (hors concert tournée des refuge au lac d'Allos)

- Fréquentation sur le point d'accueil Parc à l'office de tourisme de Colmars : 1 913 personnes
- Fréquentation au Point d'Information Parc du Laus : 6 565 personnes

Les 8 animations de l'été (projections de films et sorties de terrain ainsi que les 6 ateliers naturalistes au Laus) ont rassemblé 900 personnes. La fréquentation de l'Expo OWLS au Fort de Colmars a rassemblé 2 173 personnes (dont 1 511 entrées payantes en gestion communale).

## ***5.12 La régie et les points de vente du Parc***

Avec un total de 46 065,04 euros au 30 novembre 2019, l'année 2019 s'avère être une année d'exception pour les ventes du Parc, qui ont augmenté de 32 % par rapport à 2018.

Ce chiffre est d'autant plus positif qu'il a été acquis avec des moyens humains dédiés aux régies de recettes largement dégradés en 2019 par rapport à 2018.

C'est ainsi que la régie de la Tinée n'a fonctionné qu'avec des saisonniers estivaux et que la régie de l'Ubaye a dû être fusionnée avec la régie du Verdon. Parallèlement et malgré des avancées de conventionnement avec la CARF, la régie de recette de la Roya-Bévera n'a pas encore pu être mise en place en 2019.

La dynamique des 40 ans avec son lot d'événements et une communication d'ampleur a permis de compenser et de dépasser largement ces difficultés.

Indépendamment de ces dynamiques communication et événementiel favorables, les ventes ont également bénéficié de la création de produits spécifiques 40 ans ainsi que de la diversification des

animations liées à la vente.

La boutique sur internet a également vu son utilisation se développer fortement avec 5 255 sessions soit une augmentation de 32 % par rapport à 2018.

Parmi les nouveaux produits proposés à la vente, on peut citer :

- les tee shirts adultes et enfants 40 ans, qui représentent 35 % de l'enrichissement (370 unités). Le PNM n'avait plus réalisé de tee-shirts depuis 2010 et renoue ainsi avec cette production tout en améliorant la qualité écoresponsable.
- des magnets bois gypaètes et bouquetins 40 ans
- des portes-clés bois sur 3 animaux emblématiques avec le logo des 40 ans
- un kit découverte nature pour les enfant
- un poster géant à colorier pour les enfants
- une pochette de cartes postales valléennes vintage spéciale 40 ans
- 2 posters représentant la faune et la flore emblématique du Parc national complétant la collection d'affiches aquarelles existante
- et enfin le livre « vivre, là paroles et visages du Mercantour » paru aux éditions Gilletta qui permettra de garder le souvenir de la dynamique des 40 ans mise en place autour des photos et des mots des habitants du Parc (Eric Lenglemetz et Noëlie Pansiot)

Il est important de noter que tous les produits fabriqués pour les 40 ans ont été conçus par le PNM et ont demandé en amont un important travail de tous les agents.

Ils ont tous été conçus et fabriqués dans une dynamique de recherche d'écoresponsabilité.

### **5.13 Mise en œuvre de la stratégie de communication**

En 2019, les opérations de communication ont, pour la plupart, été orientées vers les 40 ans du Parc.

## **6. Contribuer aux politiques nationales et internationales**

### **6.1 Le Parc européen / Parco europeo Alpi Marittime Mercantour**

Comme 2018, 2019 a été une année riche pour le Parc européen.

Le recrutement en 2018 d'un agent associé aux équipes administratives des deux parcs français et italien a permis de déployer la structure et de l'animer. Le Parc européen est à présent une structure indépendante reconnue par les instances départementales et régionales françaises et italiennes.

Le Parc européen s'est notamment largement investi sur le PITER ALPIMED, ce qui a monopolisé une grande partie du temps de l'agent recruté.

Il a créé des comptes sur les principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram), ce qui lui donne plus de visibilité.

### **Le Parc européen intègre la fédération Europarc**

En 2019, le Parc européen Alpi Marittime-Mercantour a intégré la fédération EUROPARC pour faire partie du Comité d'évaluation de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés.

La fédération EUROPARC est un réseau de 400 espaces naturels protégés d'Europe qui œuvre pour le développement durable sous toutes ses formes, l'amélioration de la gestion des aires protégées (notamment par la coopération internationale), l'échange d'idées et d'expériences. Elle influence largement les politiques au niveau européen.

Développée par la fédération EUROPARC à partir de 1995, la CETD constitue un outil de mise en

œuvre du tourisme durable dans les espaces protégés permettant d'instaurer une gestion durable des activités touristiques. Elle est reconnue internationalement comme un modèle de gestion du tourisme et est conforme à la politique touristique de la Commission européenne.

Pour obtenir cette reconnaissance de niveau européen, les espaces naturels protégés doivent suivre un long processus de candidature et notamment rédiger une stratégie et un plan d'actions pour 5 ans, incluant tous les acteurs économiques de leurs territoires. Ils doivent ensuite développer concrètement ces actions.

Formé de 7 représentants issus de 5 nationalités dont le Parc européen (qui a d'ailleurs participé à la rédaction des principes de la CETD en 1995), le rôle du Comité d'évaluation est d'analyser les candidatures (ou les renouvellements de candidatures) des espaces naturels candidats, en veillant au respect constant des principes de durabilité.

### **Le Parc européen reçoit une délégation franco-belge pour présenter son expérience**

Du 11 au 13 avril, le Parc européen a accueilli une délégation composée d'élus et de techniciens du nord de la France et de la Belgique (7 personnes) souhaitant créer un Parc européen pour lier deux Parcs naturels régionaux transfrontaliers Scarpe-Escaut.

Ce fut l'occasion pour le Parc européen de présenter les étapes de création d'une telle structure, les défis à relever et les écueils à éviter ; une expérience enrichissante pour la reconnaissance de la structure.

### **Le Parc européen à la Commission européenne pour présenter ses actions !**

Le 29 octobre 2019, la fédération EUROPARC a organisé avec la Commission européenne un "Séminaire-Dialogue".

Cet événement unique en son genre a pour objectif "d'aligner la politique sur la pratique et vice-versa" et plus précisément, de promouvoir un dialogue actif entre les décideurs politiques de l'UE et les structures qui mettent en œuvre sur le terrain les directives de l'UE en matière de protection de la nature.

Le Parc européen et l'association Ecoturismo in Marittime ont eu l'honneur de participer à cette rencontre, en témoignant du travail des aires protégées et des entreprises privées travaillant avec succès avec la Charte Européenne du Tourisme Durable.

Cette journée enrichissante à Bruxelles a permis aux Parc national du Mercantour et Parco Naturale Alpi Marittime de présenter leurs actions transfrontalières dans le domaine de la protection, de la connaissance du vivant, de l'éducation à l'environnement et du développement durable depuis plus de 30 ans.

Participaient à cette réunion : plusieurs responsables de la DG Environnement (ENVI), de la DG Politique régionale et urbaine (REGIO) et de la DG Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME (GROW) de la Commission européenne.

### **Site transfrontalier**

Le site transfrontalier [marittimemercantour.eu](http://marittimemercantour.eu) a été continuellement amélioré et mis à jour afin de le rendre plus lisible et d'améliorer son référencement.

### **Candidature Région Destination Infra régionale**

Dans le cadre de ses actions de développement, le Parc européen a candidaté en 2018 à un dispositif régional proposé par la région Sud-PACA : Appel à manifestation d'intérêt « Destination Infrarégionale » qui entre dans le programme SMART Destination du Schéma Régional de Développement Touristique 2017 – 2022.

L'objectif de ce programme est de faire émerger ou consolider des destinations touristiques infra-

régionales en les accompagnant dans leur montée en compétence marketing et numérique.

Le Parc européen, associé à divers partenaires publics et privés intervenant sur son territoire côté français s'est positionné au titre du territoire Mercantour, Alpes de la Méditerranée. La candidature a été évaluée par un comité d'experts et a été validée en juin 2018. Les démarches sont en cours, elles ont été retardées suite au retrait de la candidature UNESCO des Alpes de la Méditerranée.

### **Réunions du Parc européen**

En 2019, l'assemblée transfrontalière du Parc européen Maritime-Mercantour s'est réunie deux fois :

- Le 29 mars
- Le 10 octobre

L'année 2019 a également été celle du changement de présidence et de direction du GECT. Depuis fin 2019, Charles-Ange GINESY est le nouveau président du GECT alors que le nouveau président du Parc italien Piermario Giordano (qui remplace Paolo Salsotto) devient vice-Président. Giuseppe CANAVESE remplace Christophe VIRET à la direction du GECT, alors que ce dernier devient directeur adjoint.

### ***6.2 Vers un classement au Patrimoine mondial de l'espace transfrontalier Maritime Mercantour « les Alpes de la Méditerranée »***

Après un an et demi de travail soutenu, le dossier transmis à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature qui expertise les dossier à la demande de l'UNESCO, n'a pas assez convaincu pour avoir la certitude d'une décision favorable du comité des Biens de l'UNESCO qui s'est réuni début juillet.

Les 3 pays candidats ont donc décidé de ne pas prendre le risque d'un rejet qui aurait été définitif. Ils ont ainsi retiré le dossier qui n'a donc pas été évalué.

Cette stratégie devrait permettre d'améliorer le dossier pour pouvoir être représenté lors d'un prochain comité.

Les pays vont prochainement se réunir pour décider des suites.

C'est bien entendu une déception, car l'avis de l'UICN relève plusieurs réserves qui auraient peut-être levées en améliorant le dossier. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion d'avoir des échanges approfondis avec l'UICN, peu disponible début 2019.

### ***6.3 Participation au Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC)***

Le Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC) réunit tous les types d'espaces protégés dans les Alpes, qui sont près de 1 000.

Créé en 1995 à l'initiative du ministre français chargé de l'environnement, ce réseau constitue le principal outil actif pour la mise en œuvre du protocole « Protection de la nature et entretien des paysages » de la Convention alpine signée par 8 Etats : Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovénie, Suisse.

Ce réseau, jusqu'alors informel, animé par la Task Force espaces protégés localisée à Chambéry et rattaché au secrétariat permanent de la Convention alpine (dont le siège est à Innsbruck), a vu sa structure évoluer à la demande des pays membres pour se transformer en association de droit français avec un siège à Chambéry, l'association ALPARC, qui a été créée en janvier 2013 et plus du tiers des espaces protégés de l'arc alpin disposant d'une structure de gestion l'ont déjà rejointe. Le Parc fait partie des membres fondateurs et son directeur a été élu vice-président de l'association.

Le directeur du Parc était présent à la sixième assemblée générale d'ALPARC qui a eu lieu le 25 Janvier 2019 dans la Réserve naturelle des Contamines-Montjoie en France.

L'assemblée générale a validé les rapports officiels du président, du trésorier et du directeur pour 2018 et a validé le programme d'ALPARC 2019-2020.

## **Le Mémorial Danilo Re**

Une délégation 100 % féminine représentant le Parc national du Mercantour a participé aux épreuves sportives et échanges techniques du Mémorial Danilo Ré, organisé dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie par ALPARC, du 24 au 27 janvier 2019.

## **6.4 Participation au Réseau Educ'Alpes**

Le réseau Educ'Alpes a été mis en place en 2004, à l'initiative du commissariat général à l'égalité des territoires Alpes, rejoint par les régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes. Ces partenaires institutionnels considéraient alors l'importance de la dimension éducative pour la montagne et la nécessité d'une action structurée à l'échelle du massif alpin français, pour accompagner et développer les politiques publiques sur le territoire. Ce rassemblement d'un grand nombre (plus de 800) et d'une grande diversité d'acteurs alpins, au croisement des champs de la montagne et de l'éducation à l'environnement et autour de thématiques variées, donne au réseau Educ'Alpes, une très large représentativité à l'échelle du massif alpin français et une forte audience à l'échelle de l'arc alpin. Pour cela et suite au poste vacant laissé par le Parc national de la Vanoise, le Parc national du Mercantour est devenu membre du conseil d'administration du réseau Educ'Alpes en 2017. En 2019 plusieurs réunions de travail ont eu lieu au sein du conseil d'administration et du pôle espaces protégés français.

## **6.5 Coopération avec les espaces naturels protégés voisins**

### **Collaboration avec la Réserve Naturelle Régionale des gorges de Daluis**

La Réserve naturelle régionale des Gorges de Daluis est la première réserve naturelle classée des Alpes-Maritimes et présente des richesses exceptionnelles dans les domaines de la minéralogie, de la géologie, des habitats, de la faune et de la flore. Elle présente, par ailleurs, des paysages uniques en Europe de par la nature de la roche rouge omniprésente, la pélite, qui forme des pentes en gradins plus ou moins hautes et vertigineuses. Elle s'étend sur plus de 1000 hectares sur les communes de Guillaumes et de Daluis. Cette réserve est cogérée par la CCAA et la LPO PACA. Le Parc national du Mercantour est partenaire technique pour la gestion de la réserve et membre du comité consultatif. Le Parc travaille avec les gestionnaires de la réserve notamment pour la surveillance du site, les inventaires de faune et de flore et apporte des conseils et des retours d'expérience sur la gestion des patrimoines naturel et culturel et la gestion des sentiers et de la signalétique. Ce partenariat a été formalisé par la signature d'une convention entre la CCAA, la LPO et le Parc national, le 14 novembre 2019.

### **Retours d'expérience avec le PNR des Préalpes-d'Azur**

2019 marque la mise en œuvre d'un projet de formation commun avec le PNR des Préalpes d'Azur. Si des premiers contacts ont eu lieu de manière informelle jusqu'en 2018, ils se sont traduits cette année par l'organisation d'une formation autour de la nuit et du ciel étoilé. Intitulée « A la découverte du ciel étoilé et de la nuit : comment animer une sortie grand public ? », cette formation s'est déroulée en deux journées : le 19 septembre à Valberg et le 9 octobre à Gourdon.

Le Parc est également partenaire du PNR dans le cadre de la RICE Alpes Azur Mercantour (voir paragraphe 3.2).

## **7. Assurer la gestion humaine, logistique et financière de l'établissement**

### **7.1 Gestion de l'établissement**

#### **Gestion du budget de l'établissement**

Le niveau de décaissement des crédits budgétaires en 2019 montre une hausse des dépenses de fonctionnement (de 1,854 million à 1,895 million d'euros), des dépenses de personnel (de 5,231 millions d'euros à 5,275 millions d'euros) mais une baisse continue des dépenses d'investissement (de à 0,830 million d'euros à 0,375 million d'euros).

La diminution des dépenses d'investissement est essentiellement liée à l'achèvement des travaux de réhabilitation du siège. De plus, les chantiers de réhabilitation des maisons de Saint-Etienne-de-Tinée et Saint-Martin-Vésubie ayant pris du retard par rapport au planning envisagé, toutes les dépenses budgétisées initialement n'ont pu être décaissées. Les travaux se poursuivront en 2020 pour la maison de Saint-Etienne. Le projet de la maison de Saint-Martin Vésubie sera en revanche repoussé à une date ultérieure, afin de consolider les finances de l'établissement public.

L'augmentation des dépenses de personnel est essentiellement due, au-delà de la répercussion de mesures indemnitaires générales (point d'indice et application du PPCR) aux différentes mesures de revalorisation salariale catégorielles : mise en place du quasi-statut à 100 % pour les contractuels de l'établissement et application rétroactive du RIFSEEP (au 1<sup>er</sup> janvier 2018) pour les agents et techniciens de l'Environnement.

La hausse des dépenses de fonctionnement est liée, quant à elle, au déroulé du plan d'actions 2016/2020, aux différents programmes européens et aux événements liés à l'organisation des 40 ans du Parc.

Le paiement des subventions aux communes, en particulier les paiements de celles attribuées les années précédentes, a connu cette année un vrai recul, passant de 241 753 euros à 166 672 euros. Les subventions actuellement attribuées aux communes, mais non encore payées se montent, à fin 2019, à 448 814,99 euros (contre 401 098 euros à fin 2018) et abondent par conséquent d'autant le fonds de roulement.

Les 74,5 ETP (équivalents temps plein) notifiés officiellement par le ministère de tutelle en février 2019, soit -0,5 ETP par rapport à 2018, ont été intégralement utilisés au 31 décembre 2019.

Sur les 81,8 ETPT (équivalents temps plein travaillés) notifiés par le ministère, 82,3 ont été utilisés au 31 décembre 2019. Ce dépassement avait bien entendu été validé dès l'été 2019, sur autorisation exceptionnelle de la tutelle, afin de saturer le plafond d'emploi de la brique parc.

Cet accroissement de l'activité et des dépenses est également à rapprocher de l'augmentation des recettes de l'établissement qui sont passées à 7 997 476 euros (contre 7 240 667 euros en 2017 et 7 669 355 euros en 2018). L'atteinte d'un rythme de croisière des programmes européens 2014-2020 ainsi que la recherche active de financements auprès des grandes collectivités locales sur des projets nouveaux (accompagnement des communes pour la rénovation des cabanes d'alpages, 40 ans du Parc, etc ...) ou de la tutelle (travaux sur pistes en cœur de parc, acquisition de matériels de suivi des populations de lagopèdes alpins et des populations des bouquetins des Alpes, travaux d'entretien sur le refuge de la Cayolle et des locaux techniques de la Sapinière, mise en valeur archéologique du site de la Tournerie...), redonnent ainsi des marges de manœuvre aux équipes du Parc.

Comme en 2018, une implication forte du comité de direction sur la gestion du budget a été demandée tout au long de l'année. La systématisation de dialogues de gestion bilatéraux en fin d'été avec tous les services dépensiers a permis aussi le réajustement précis des prévisions budgétaires faites en début d'exercice, d'affiner les dépenses en toute fin d'année et de mieux préparer les cadrages et priorités budgétaires 2020.

Il est vrai aussi que les nouvelles modalités de financement des budgets des Parcs par la dotation issue de l'AFB ont permis au Parc de dérouler, en toute sérénité, les projets et les actions, sans crainte d'une amputation d'une partie du dernier trimestre de l'année.

### Diversification des financements

La programmation européenne 2014-2020 entrée concrètement en action en 2017 a continué à se dérouler et ces nouveaux projets co-financés ont redynamisé l'action des équipes.

Dans le cadre de la programmation ALCOTRA, le Parc a poursuivi son action avec les deux projets simples :

- LEMED IBEX pour favoriser une gestion et un suivi conjoints à l'échelle des Alpes franco-italiennes du **bouquetin**
- CclimaTT pour initier un travail partenarial et pro-actif autour des questions de connaissance, communication et adaptation aux **changements climatiques**

Le Parc est également engagé en tant que délégataire de mise en œuvre dans 3 projets complexes : le PITEM BIODIVALP, le PITER ALPIMED et le PITER MONVISO. Il intervient dans le cadre du PITER Monviso sur 1 projet, du PITEM Biodivalp sur 4 projets et du PITER Alpimed sur 2 projets. L'ensemble des projets a débuté en 2019.

Dans le cadre des Espaces valléens, co-financés par du FEDER POIA et du FNADT, le Parc :

- a obtenu le financement de son dossier pour la **requalification du site des Gravures du Mont-Bego**
- a finalisé, via la demande de solde la mise en œuvre du projet de **requalification de la maison valbergane** sous pilotage des services du conseil départemental
- a finalisé sa participation aux projets du réseau alpin français : **lacs sentinelles** coordonné par ASTERS et « **Réseau conservation flore** » coordonné par le CBNA

Enfin, le Parc a continué sa coordination, au titre des Parcs nationaux alpins (Écrins, Mercantour, Vanoise), du projet pour la **qualification des opérateurs touristiques dans le cadre du déploiement de la marque Esprit Parc national**. L'ensemble des demandes de solde ont été transmises en 2019. Un nouveau projet a été déposé dans le cadre des financements POIA / FNADT pour la poursuite de ce projet inter-parcs alpins mais le dossier a été retiré par le Parc national du Mercantour du fait de demandes de modifications qui altéraient fortement la nature du dossier. Dans le cadre du dossier marque, les parcs alpins ont obtenu une aide financière de l'Agence française pour la biodiversité.

Enfin l'établissement a continué la mise en œuvre des deux projets financés par l'Agence de l'eau depuis 2017 : l'un concernant les **invertébrés aquatiques** et l'autre, relatif à la mise en œuvre d'un plan de **restauration et de suivi des zones humides** situées dans les alpages.

La fin d'année 2019 a vu le lancement opérationnel du projet LIFE WOLFALPS EU, coordonné par l'Ente di gestione Aree Protette Alpi Marittime et pour lequel le Parc national du Mercantour est bénéficiaire associé. Ce projet s'étend sur plusieurs pays européens et vise à améliorer la gestion du loup.

### Vie interne

- L'année 2019 a vu de nombreux départs et arrivées dans les personnels : de nouveaux services civiques, des contrats saisonniers courts sous intérim pour la troisième année consécutive ou sous contrats parc, un nouveau garde-moniteur, un nouveau chef de service territorial, un nouveau technicien de l'environnement , ...  
Cela apporte un enrichissement par des regards nouveaux et un renfort parfois très attendu au sein des équipes. La mise en place de parcours de formations ciblées et l'organisation de temps d'échanges avec la direction ont permis de rendre ces arrivées les plus opérationnelles possibles.

- De très nombreux stagiaires ont également été accueillis au sein des différents services du siège et des services territoriaux tout au long de l'année : entre les stagiaires longs (3 stagiaires de 4 à 6 mois) et les stagiaires courts (15 stagiaires d'1 à 8 semaines) ce sont ainsi 18 jeunes qui sont passés par les différents services de l'établissement.
- Des jeunes volontaires de service civiques ont été également accueillis au sein du Parc national dans le cadre de l'agrément triennal de service civique dont dispose l'établissement (2017/2020). 4 jeunes sont arrivés en 2019 pour accompagner les équipes sur différentes thématiques (appui à la mise en place d'actions de sensibilisation et de suivi des activités pastorales / sur le changement climatique / éducation à l'environnement et au développement durable et à l'éco-tourisme). Dans le cadre de ce volontariat, ces jeunes sont formés par l'établissement sur des thématiques obligatoires (formation citoyenne / sécurité, santé au travail) et bénéficient d'un tutorat très rapproché tout au long de leur présence au parc.

### **Sécurité des personnels de terrain :**

Le Parc est doté d'un réseau radio VHF de qualité qui permet d'optimiser l'ensemble des missions de ses agents sur le terrain. Ce réseau est de technologie numérique, ce qui permet une véritable privatisation et confidentialité cryptée des communications. Le système permet également d'améliorer sensiblement la sécurité des agents car il est pourvu d'un dispositif appelé PTI (Protection du Travailleur Isolé) qui consiste à envoyer une alerte radio grâce au GPS intégré vers un centre de veille privé 24h/7j dès lors qu'un agent chute et que le poste se trouve incliné à plus de 45°. L'alerte et le positionnement sont enregistrés et transférés immédiatement vers les secours en montagne. L'équipement général du réseau est constitué de 11 antennes relais à énergie autonome (panneaux solaires et batteries) positionnés sur des points hauts du Parc, de 99 portatifs mobiles et 8 bases radios placées dans les bureaux techniques des services territoriaux. Les portatifs, outre les fréquences parc privées, disposent d'autres réseaux radio comme les secours en montagne 04 et 06 et le Parco naturelle Alpi-Marittime.

En 2019, a été réalisé le chantier d'installation du nouveau relais radio étudié en partenariat avec l'association des secours en montagne du 04 tout au long de l'année 2018. Ce nouveau relais radio, en remplaçant le relais du Roiralp dont la structure avait été endommagée, a permis de renforcer la couverture radio sur la partie sud du service Ubaye-Verdon et de répondre aux attentes en termes de sécurité des agents du Parc, mais aussi pour les secours montagne. Le relais de la tête de fer, implanté sur la commune de Val d'Oronaye a été mis en service au début de l'automne, après des travaux exécutés dans le courant de l'été, en deux temps (pose de la dalle en béton puis mise en place du mât et du relais numérique).

Tous les postes et bases radios de l'établissement ont également été reprogrammés à l'automne, en raison d'un changement de fréquence des relais du secours 06.

### **7.2 Eco-responsabilité**

Pour son parc de véhicules, l'établissement a investi dans l'achat de VTT à assistance électrique en 2019 et dans le renouvellement de véhicules essence exclusivement.

Le Parc veille également à valoriser, dans ses achats, les fournitures et autres mobiliers relevant de filière éco-responsables (bois issus de forêts gérées durablement, produits éco-certifiés, etc.). Une clause d'éco-responsabilité est de surcroît systématiquement incluse dans tous les marchés publics

### **7.3 Coopération inter-parcs**

En 2019, l'investissement du Parc national du Mercantour au niveau du collectif inter-parcs a été extrêmement important, dans la mesure où le directeur est aussi président du collège des directions de parcs. Le collectif s'est doté en 2019 d'un chargé de mission (positionné au Parc national des

Calanques) pour assurer un suivi plus fin des dossiers et préparer la visibilité des Parcs au congrès mondial de la Nature à Marseille au mois de juin 2020.

Les présidents et les directeurs des Parcs nationaux se sont particulièrement investis pour faire valoir la nécessité de maintenir les moyens et les effectifs des Parcs nationaux dans le contexte de la création du Parc national de Forêts. Ils ont été entendus.

Le collectif a été très présent dans les discussions sur la mise en œuvre du plan biodiversité 2020 et sur les réflexions en cours relatives à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de création et de gestion des aires protégées qui sera présentée et finalisée pour le Congrès mondial de la Nature à Marseille en juin 2020.

Un rapprochement avec les autres familles d'aires protégées (FNPNR, CEN, RNF), à travers une participation active à la conférence des aires protégées, a permis notamment la fixation d'un programme de travail commun et la signature d'un protocole de coopération entre les Parcs nationaux et Réserves Naturelles de France.

La direction a poursuivi son investissement en coordonnant le collectif des parcs concernés dans la mise en œuvre du plan national d'action « loup et activités d'élevage 2018-2023 ».

La direction et les équipes du Parc ont poursuivi leur participation actives aux groupes de travail thématiques inter-parcs, en lien avec l'OFB.

Enfin les travaux de rapprochement entre les trois parcs alpins ont permis en 2019 d'identifier plusieurs actions de mutualisation, rapprochement tant au niveau des directions que des services opérationnels.

## 8. Résultats 2019 pour les indicateurs du contrat d'objectifs et de performance (2019-2023)

### 8.1 Domaine d'activité 1 : Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en Parc national

#### Activité 1.1 – Acquisition de connaissances

Activité	Indicateur 1.1	Cible 2019	Résultat 2019
1.1 - Acquisition de connaissances	1.1 : nombre d'espèces PNA suivies / nombre d'espèces suivies (faune et flore)	11	7

#### Observations

Pour sur certains PNA (Rôle des Genets, Vipère d'Orsini, Lézard Ocellé, Grassette de Reichenbach) les protocoles sont encore à construire ou non adaptés aux territoires de montagne donc nécessitent des adaptations.

#### Activité 1.2 – Administration et diffusion des connaissances

Activité	Indicateurs 1.2	Cibles 2019	Résultats 2019
1.2 - Administration et diffusion des connaissances	1.2 : nombre de données transférées annuellement au SINP	15 000	15 434

#### Activité 1.3 – Contribution à des programmes de recherche

Activité	Indicateurs 1.2	Cibles 2019	Résultats 2019
1.3 - Contribution à des programmes de recherche	1.3 : nombre de partenariats actifs (autorisation de recherche + conventions) qui s'inscrivent dans une démarche de mise en réseau	11	13

#### Observations

Forte dynamique des réseaux de recherches qui a permis d'aller plus loin que les objectifs prévus.

## 8.2 Domaine d'activité 2 : Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

### Activité 2.1 : Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activité	Indicateurs 2.1	Cibles 2019	Résultats 2019
Milieux terrestres et/ou aquatiques			
2.1 - Surveillance et police	2.1 : nombre d'avertissements formalisés (indicateur de l'enquête parlementaire)	57	67

#### Observations

Il s'agit de :

- 3 courriers de rappel à la réglementation (manifestation non autorisée, défaillance de prévention sur une pollution accidentelle et survol irrégulier)
- 1 arrêté de mise en demeure de cessation d'activité commerciale non autorisée en cœur de parc
- 61 timbres-amendes
- 2 procédures de transaction pénale

### Activité 2.2 : Restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

Activité	Indicateurs 2.2a	Cibles 2019	Résultats 2019
2.2a - Actions de gestion et de restauration de populations d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)	2.2a : nombre de zones tétras-quiet gérées par le Parc <sup>8</sup>	4	4
	nombre de zones humides protégées	3	14
Activité	Indicateurs 2.2b	Cibles 2019	Résultats 2019
2.2b - Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	2.2b : nombre de sites majeurs qualifiés	1	0

#### Observations

3 sites sont en cours de qualification : Col de la Bonette, Site archéologique de la Tournerie, Site des gravures du Mont-Bego (Vallée des Merveilles et de Fontanalbe).

8 Au-delà de la conservation de l'espèce, les tétras-quiet sont aussi des vecteurs de sensibilisation aux impacts des activités hivernales

### 8.3 Domaine d'activité 3 : Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

#### Indicateurs globaux du domaine d'activité 3

Domaine d'activité	Indicateurs 3.1 à 3.6B	Cibles 2019	Résultats 2019
3 - Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	3.1 : agriculture	Mise à disposition d'un berger mobile	Mise à disposition du 1 <sup>er</sup> au 31 août
	3.2 : sylviculture	Lancer le projet de RI d'Entraunes	Réunion de cadrage ONF/PNM / convention quadripartite signée entre les parties prenantes et réalisation du diagnostic initial habitats/flore patrimoniale
	3.3A : tourisme, loisirs	Validation de la doctrine « manifestations en cœur »	Non finalisée. En attente de l'avis du conseil scientifique
	3.3B : nombre de contrats de partenariat signés correspondant à la marque « esprit Parc national », tous domaines confondus et nombre de produits et services marqués	55	53
		100	120
	3.4 : aménagement, cadre de vie	Finaliser l'étude de mise en interprétation de la route de la Bonette	Étude finalisée
	3.5 : culturel	Poursuite des fouilles de la Tournerie	Finalisation de la fouille
	3.6A : nombre de communes accompagnées sur la labellisation « villes et villages étoilés » lumineuse	1	3
3.6B : changements climatiques	Lancement du protocole de répartition du lièvre variable	Protocole test lièvre lancé	

## 8.4 Domaine d'activité 4 : Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Activité 4.1 : Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire (dont scolaires résidents hors périmètre du parc).

Activité	Indicateurs 4.1	Cibles 2019	Résultats 2019
4.1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire (dont scolaires résidents hors périmètre du parc)	<b>4.1</b> : nombre de scolaires ayant bénéficié d'actions du Parc (dont scolaires résidant hors périmètre du parc) <sup>9</sup>	3 500	3 840 (609 Explor'nature, 120 IBEX, 256 PFS et 2 855 animations ponctuelles)

### Observations

La poursuite de la structuration des activités pédagogiques déployées par les services territoriaux dans le cadre d'un programme pédagogique bisannuel « Explor'nature école », complété par le développement du programme Pierre Feuilles Stylos en faveur de l'école inclusive ainsi que les possibilités offertes par des programmes européens thématiques sur le biodiversité ont permis de dépasser la cible prévue. Dans le contexte des 40 ans, des animations « classiques » ont pu être amplifiées, d'autres, spécifiques en faveur des scolaires, ont également été mises en place

Activité 4.2 : Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire

Activité	Indicateurs	Cibles 2019	Résultats 2019
4.2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires- tous publics hors milieu scolaire	<b>4.2</b> nombre de visiteurs par an sur les grands sites du Parc – MPD = maison du Parc  nombre de sites suivis par compteurs routiers et piétons	MPD : 35 000   10	50 655 (MDP) + 4 584 animations grand public (1984 animations personnes dans les MdP+ 1473 sorties découvertes + 1 127 maraudages = <b>= 55 239</b>  10 à confirmer

### Observations

Le contexte particulier des 40 ans a permis de démultiplier les efforts habituels mis en œuvre pour l'accueil du public. La forte couverture médiatique ainsi que la richesse des programmes d'animations valléens et des outils de sensibilisation et de communication (film dédié, ouvrages, ligne graphique 40 ans...) ont permis de très nettement dépasser la cible 2019. Cela a notamment été permis par la mobilisation de financements exceptionnels pour les 40 ans (CD06, MTES, FPA2, FNADT).

9 Sous réserve de la capacité à mobiliser des moyens humains

Activité 4.3 : Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public : modernisation et requalification des maisons de Parc, mise en interprétation des sites majeurs du parc, accompagnement à la mise en place de sentiers pédagogiques, gestion du parc signalétique du parc

Activité	Indicateurs	Cibles 2019	Résultats 2019
4.3 - Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public : modernisation et requalification des maisons de Parc, mise en interprétation des sites majeurs du parc, accompagnement à la mise en place de sentiers pédagogiques, gestion du parc signalétique du parc	<b>4.3:</b> kilométrage de sentiers entretenus (pas nécessairement par le Parc)	55 km	327 km

Observations

Les bons résultats de l'année 2019 s'expliquent par un effort conséquent fait notamment dans l'embauche de saisonniers, complémentaire aux prestations de service auxquelles le Parc a recours. Les mois saisonniers supplémentaires par rapport aux années précédentes ont permis d'augmenter très significativement le linéaire de sentier couvert en "entretien courant" en régie. Dans certaines vallées, le taux de couverture en entretien courant dépasse en 2019 les 80% de linéaire de sentiers du cœur. La mobilisation de financements européens a également permis d'augmenter en 2019 le linéaire couvert en travaux d'ouvrages, plus lourds.

Activité 4.4 : Outils de communication

Activité	Indicateurs	Cibles 2019	Résultats 2019
4.4 - Outils de communication	<b>4.4 :</b> nombre de visiteurs du site Web du Parc	150 000	136 000

Observations

Étonnamment, et malgré la forte couverture médiatique du Parc en 2019 liée aux 40 ans, les statistiques du site web n'ont pas crû comme on pouvait s'y attendre même si les chiffres de fréquentation restent dans la tendance habituelle. Les réseaux sociaux ont en revanche poursuivi leur croissance.

## **8.5 Domaine d'activité 5 : Contribuer aux politiques de développement durable et biodiversité**

### Activité 5.1 : Animation et évaluation de la charte

<b>Activité</b>	<b>Indicateurs 5.1</b>	<b>Cibles 2019</b>	<b>Résultats 2019</b>
5.1 - Animation et évaluation de la charte	5.1 : % d'actions mises en œuvre dans les conventions d'application	100 %	Environ 90 %, à confirmer

### Activité 5.2 : Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

et

### Activité 5.3 : Contribution aux politiques européennes et internationales

<b>Activité</b>	<b>Indicateurs 5.2 et 5.3</b>	<b>Cibles 2019</b>	<b>Résultats 2019</b>
5.2 et 5.3 - Contribution aux politiques régionales, nationales, européennes et internationales	Dossier UNESCO	Inscription sur la Liste de l'Unesco	Non

### Activité 5.5 : Mise en œuvre d'actions au service de l'inter-parcs (dans tous les domaines du COP)

<b>Activité</b>	<b>Indicateurs 5.4</b>	<b>Cibles 2019</b>	<b>Résultats 2019</b>
5.5 – Mise en œuvre d'actions au service de l'inter-parcs (dans tous les domaines du COP)	Nombre de protocoles inter-parcs mis en œuvre	1	2

### Observations

- 1 protocole de partage du temps de travail d'une chargée de mission sur le déploiement du logiciel EVA avec le PNPC, le PNC et l'OFB
- 1 protocole pour la mise à disposition d'une prestation pour l'expertise « prédation sur les troupeaux » avec le PNE, le PNV, le PNC et Réserves naturelles de France

## 8.6 Domaine d'activité 6 : Gérer l'établissement public

### Activités 6.1 : Management général

Activités	Indicateurs 6.1	Cibles 2019	Résultats 2019
6.1 – Management général	6.1 : élaboration d'une cartographie des achats et définition d'une stratégie des achats	Cartographie	Cartographie réalisée en inter-parcs alpins

#### Observations

La cartographie des achats a été réalisée sur le périmètre des 3 parcs alpins (Ecrins, Vanoise et Mercantour) en lien avec des élèves fonctionnaires de l'Institut Régional d'Administration de Bastia. Un marché mutualisé entre le parc de la Vanoise et le Mercantour pour l'achat / location de copieurs et matériels d'impression a été concrétisé en tout début d'année 2019. En revanche, faute de temps, aucune stratégie commune des achats n'a été définie ; d'autant que les 3 parcs recourent aussi quasi-systématiquement aux marchés interministériels pilotés par la Direction des Achats de l'État.

### Activité 6.2 : Gestion financière

Activité	Indicateur	Cible 2019	Résultat 2019
6.2 – Gestion financière	<b>6.2A</b> : évolution de la proportion des cofinancements publics ou privés par rapport aux ressources propres sur les projets structurants portés par l'EPPN	+5 % / an	14,6 %
	<b>6.2B</b> : montant des restes à payer / trésorerie globale (hors enveloppe de fonctionnement)	195 %	50,2 %

#### Observations

##### 6.2A

La proportion des cofinancements publics / privés (recettes fléchées) par rapport aux ressources propres (recettes globalisées) était de 14,6 % en 2019. Ce ratio était de 11,2 % en 2018. L'évolution de la proportion est donc positive et va dans le sens des cibles affichées sur le prochain quinquennal.

##### 6.2B

Les Restes à Payer hors enveloppe de fonctionnement s'élèvent à 1 112 926 euros, pour une trésorerie figurant au compte financier de 2 216 487 euros. Le ratio est donc largement plus favorable à ce qui était attendu, lors de la rédaction des indicateurs. A cette époque en effet, la trajectoire des atterrissages de trésorerie (prévisionnelle inscrite au budget rectificatif de 2019), hors versement de l'avance du LIFE et hors crédits exceptionnels du MTES, était bien moins favorable.

### Activité 6.3 : Fonctionnement général de l'établissement

Activité	Indicateur	Cible 2019	Résultat 2019
6.3 – Fonctionnement général de l'établissement	<b>6.3</b> : évolution de la proportion des charges fixes permanentes dans le budget fonctionnement du Parc (part restante pour l'action sur le terrain des parcs) cf : annexe 4 du COP avec liste des charges fixes	< 2 %	+10,03 % avec prise en compte de la dotation aux amortissements qui augmente à elle seule de +32 %

#### Observations

L'évolution de la proportion des charges fixes permanentes dans le budget du Parc est de 10,03 % en 2019. Il faut toutefois noter que cette évolution est complètement atypique en raison de la détermination plus précise cette année de la dotation aux amortissements. **En effet, si l'on prend en compte les charges fixes permanentes, sans la dotation aux amortissements, l'évolution est largement favorable puisque les frais fixes ont diminué de 1,74 % entre 2019 et 2018.**

La dotation aux amortissements qui avait été fixée depuis au moins 3 ans de manière laborieuse en raison de très nombreux dysfonctionnements du module AGE immo, a pu cette année être ajustée par rapport à 2018. Ainsi, l'augmentation de la dotation aux amortissements est de + 32 %; ce qui anéantit complètement les effets positifs du recours aux marchés interministériels par exemple, notamment d'entretien de la flotte automobile. Il est à craindre que cet effet négatif soit renouvelé en 2020 compte tenu des difficultés qui perdurent sur AGE Immo et qui ont empêché, cette année encore, l'inscription d'une dotation en adéquation avec le montant réel de nos amortissements en cours.

### Activité 6.4 : Gestion des ressources humaines

Activité	Indicateur	Cible 2019	Résultat 2019
6.4 – Gestion des ressources humaines	6.4 : nombre moyen de jours de formation continue par agent et par an	5	6

#### Observations

Cette année, en moyenne sur l'établissement, chaque agent a pu bénéficier de 6 jours de formation. 91 agents ont été formés sur 241 modules de formation différents avec des volumes variant d'un à 20 jours de formation. L'accueil d'une nouvelle technicienne de l'environnement issue du concours externe 2018 a engendré une augmentation conséquente du volume de formation, compte tenu de l'importance du programme de formation initiale. Par ailleurs, les saisonniers, services civiques et stagiaires de l'établissement ont également bénéficié de formations sécurité déclinées spécifiquement pour eux (SST, permis tronçonneuse ECC1 ...).

## Activité 6.5 : Politique immobilière : SPSI

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière a été approuvé au dernier conseil d'administration de l'année en novembre.

Ce document contient l'état des lieux du patrimoine immobilier de l'établissement, le budget de fonctionnement dédié (175 000 euros (loyers, charges, taxes...) ainsi que la surface globale concernée (63 biens pour 195 000 m<sup>2</sup> de surface utile brute et 80 postes de travail installés).

La stratégie patrimoniale sur ce parc immobilier, définie dans le SPSI, a vocation à satisfaire 3 besoins transversaux :

- l'amélioration des conditions d'accueil du public
- la nécessité de profiter des opportunités immobilières en cœur de parc lorsque le Parc se trouve face à la possibilité de devenir propriétaire ou affectataire de biens situés en zone cœur
- la volonté de définir des solutions immobilières issues des partenariats locaux

Pour cela, 5 axes ont identifiés dans la stratégie patrimoniale :

- 1) la cession de certains biens qui désormais représentent un bilan coût/avantage qui n'est plus favorable
- 2) le confortement de l'accueil du public dans les maisons de Parc
- 3) la création d'un lieu emblématique du public dans les Alpes-de-Haute-Provence en partenariat avec les collectivités
- 4) l'étude des conditions de restructuration du refuge de service des Merveilles
- 5) la création de pôles mutualisés d'accueil et de bureaux à Saint-Sauveur-sur-Tinée et à Tende

La stratégie d'intervention quant à elle, se focalise sur deux points essentiels que sont :

- l'entretien des bâtiments dédiés à l'accueil et également les biens difficiles d'accès (refuges et anciennes pistes)
- la sécurisation de ruines et de biens désaffectés (notamment le patrimoine militaire dont une partie appartient encore au ministère des armées)

Ce SPSI a été validé, avec des préconisations particulières des autorités de tutelle, visant à adapter la mise en œuvre du SPSI aux ressources financières de l'établissement, à poursuivre l'association des différents acteurs en charge de la politique immobilière (services départementaux et régionaux des Domaines, Direction de l'immobilier de l'État et le ministère de tutelle) et à mener une action volontariste en matière de diminution des consommations énergétiques.

## 8.7 Tableau synthétique des temps travaillés consacré à chaque domaine d'activité du COP

La répartition des ETP/ETPT par domaine d'activité est renseignée année après année et est fonction des chantiers prioritaires de l'établissement et des notifications qui lui sont faites par la tutelle.

Les temps travaillés affectés sur chacun des domaines d'activité ont été calculés à partir des extractions issues du logiciel EVA permettant le suivi des projets mis en œuvre par le Parc.

Ils ne sont toutefois pas le reflet exact, certains agents n'ayant pas renseigné le logiciel. Pour autant, la répartition (%) est proche de l'exhaustivité.

A noter que le « TOTAL » n'est pas la somme des ETPT des 6 domaines, car :

- ne sont pas comptés dans les 6 domaines, les ETPT qui n'ont pas pu être différenciés entre les domaines. Par exemple, les 4 heures d'une réunion de service ne sont pas spécifiquement affectés à un domaine.
- de même, le suivi des temps étant réalisé/comptabilisé pour suivre les projets, une réunion concernant à la fois le domaine 1 et par exemple aussi le domaine 4, sera compté dans les 2 domaines.

Le total des ETPT des 6 domaines dans ce tableau est donc sans objet, car il n' a pas à être calculé.

Domaines d'activité (DA)	2019	
	Équivalent temps plein travaillé (ETPT)	% des effectifs
1- Produire et diffuser des connaissances sur le patrimoine	20,55	13,92
2A- protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - POLICE	8,91	6,04
2B- protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - GESTION	13,03	8,83
3-accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	15,48	10,49
4- faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	36,25	24,56
5- contribuer aux politiques de développement durable et biodiversité	9,76	6,61
6- gérer l'établissement public	43,63	29,56
<b>TOTAL</b>	Sans objet	100

## Annexe I : Bilan activités avec les scolaires

	Programme « Explor’Nature écoles» <sup>10</sup>		Interventions ponctuelles dans un cadre scolaire	
	Nombre élèves concernés	Nombre d'interventions par classe par programme	Nombre élèves concernés	Nombre d'interventions
ST Roya/Bévéra	130	3	355	6
ST Ubaye/Verdon	145	3	185	5
ST Haut-Var/Cians	149	2	1211	10
ST Tinée	39	3	118	4
ST Vésubie	146	3	150	6

## Annexe II : Bilan interventions auprès du public (hors scolaires) – conférences, projections, animations

	Nombre personnes concernées	Nombre d'interventions
ST Roya/Bévéra	1182	59
ST Ubaye/Verdon	1861	52
ST Haut-Var/Cians	623	35
ST Tinée	1406	54
ST Vésubie	599	50

<sup>10</sup> Nombre calculé : fin de la première année du projet (de janvier à juin 2017) et début de la deuxième année ( de septembre à décembre 2017).